



# **L'autre par ses traces : les personnes endeuillées vis-à-vis des archives numériques de la personne décédée**

**Mémoire**

**Thomas Blouin**

**Maîtrise en sociologie - avec mémoire**  
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

**L'AUTRE PAR SES TRACES**  
**LES PERSONNES ENDEUILLÉES VIS-À-VIS DES ARCHIVES NUMÉRIQUES DE LA**  
**PERSONNE DÉCÉDÉE**

**Mémoire**

**Thomas Blouin**

**Sous la direction de :**  
**Madeleine Pastinelli, directrice de recherche**



## Résumé

La place toujours plus importante prise par les technologies numériques a bien moins amené une dématérialisation de la vie sociale qu'une matérialisation d'une autre nature. Ce qui était autrefois éphémère ou uniquement perceptible par quelques personnes devient aujourd'hui « objectif », s'archivant sur des supports à partir desquels on peut, à tout moment, retrouver intact l'enregistrement d'un instant passé. Par notre utilisation quotidienne des technologies numériques, nous produisons une infinité de données numériques qui sont susceptibles de constituer autant de traces de soi.

En liant cette possibilité d'explorer ces traces devenues « objectives » à ce que plusieurs ont qualifié d'intimisation des rites de mort, je me suis questionné sur l'utilisation par les proches d'une personne décédée des données numériques et de leurs supports (cellulaire, ordinateur). Pour ce faire, j'ai mené 16 entretiens avec des personnes qui ont eu à interagir avec les appareils numériques d'un proche défunt.

Si pour certains ces données sont ignorées ou vues comme sans intérêt, la plupart trouvent dans celles-ci une possibilité de continuer, voire de modifier, la relation entretenue avec le défunt. D'autres se montrent particulièrement prudents, tentant d'éviter de tomber sur des informations qui réactiveraient un souvenir qui les attristerait ou qui les mènerait à découvrir une réalité insoupçonnée. En évitant de consulter ce qui ne correspond pas à l'image du défunt tel qu'il apparaissait dans la relation qu'on entretenait avec lui et en cultivant à l'inverse le souvenir de ce qui y correspond, l'on tente à la fois de laisser à l'autre ce qui relève de son intimité, tout en utilisant les traces numériques pour donner, au-delà de la mort, une certaine consistance à une version personnalisée et positive du défunt.

## Abstract

The increasing importance of digital technologies in our lives has led to a new kind of materialisation of social life rather than to its dematerialisation. What was once ephemeral or perceived by few only has now the possibility to become at any moment “objective” through devices, involved in displaying and archiving evidence of fleeting instants. Our daily use of digital technologies produces a myriad of digital data disposed to become traces of the Self.

Thinking this possibility of exploring these traces now conceived as “objective” along with what has been qualified as the “intimisation” of death rituals, I was concerned about the use of the deceased’s digital footprint by their relative or friend. In order to do so, I have conducted 16 interviews with people who had to interact with a close deceased’s digital data and devices.

If some interviewees ignored or saw no interest in this footprint, most of them found the possibility to extend, perhaps even modify and shape again the relationship with the deceased. Others were peculiarly cautious, trying to avoid finding information that could reactivate memories that might sadden them or lead them to an unexpected reality. People refrain the browsing of what might appear as incoherent with the relationship one has had with the deceased; therefore they cultivate the image of the deceased that is in line with their memories. They balance between trying to leave to the deceased what might be part of its intimacy and using these data and devices to give, beyond death, shape and consistency to a personal and positive image of the deceased.

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>iii</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>iv</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>VI</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 – Traces, mort et mémoire</b> .....	<b>5</b>
La mort et le deuil .....	5
Les objets des morts .....	6
Personnalisation des rites.....	8
Individu et identité .....	10
L'identité .....	12
Externalisation de soi.....	17
Mémoire et archive.....	20
Mémoire.....	21
Archive .....	26
La tension entre mémoire et archive .....	30
Prolifération de l'archive .....	31
Archive contre mémoire .....	33
Le rapport aux données numériques d'un proche défunt .....	34
Autres études pertinentes.....	35
Question de recherche .....	36
<b>Chapitre II - Méthodologie</b> .....	<b>38</b>
Les critères d'échantillonnage.....	38
Recrutement et modification .....	39
Le schéma d'entrevue.....	40
L'historique du décès.....	41
Gestions des suites du décès.....	41
Rapports aux données.....	42
Réflexions personnelles.....	42
Déroulement des entrevues .....	43
Portrait général des répondants .....	43
La méthode d'analyse.....	44
Limites et biais de la démarche .....	45
<b>Chapitre III – Les rapports aux données numériques</b> .....	<b>47</b>
Éléments de contexte.....	49
Mort prévisible et mort subite .....	49
Nature du lien et de l'intimité partagée .....	50
Connaissances technologiques .....	51
Connaissance concrète de ce que contient le dispositif.....	53
L'expérience des répondants : les rapports aux données numériques.....	57
L'absence d'intérêt .....	57
Le malaise lié à la transgression de la frontière de l'intimité.....	63
La recherche de réconfort.....	64
La confrontation à des souvenirs .....	67
La découverte d'éléments inattendus .....	68
Le filtrage et l'appropriation des contenus.....	70

<b>Chapitre IV – La mémoire, l’archive et le deuil .....</b>	<b>77</b>
Ce que l’on conserve .....	77
Les dispositifs et les données.....	78
Conservation active, conservation passive .....	78
Ce pour quoi l’on conserve .....	79
Le deuil .....	80
L’utile et le symbolique .....	88
L’autre par ses traces, l’autre par nos traces .....	95
Objets de mémoire, objet d’archive.....	96
Individualisme et relation personnelle.....	104
<b>Conclusion .....</b>	<b>114</b>
L’amplification.....	115
Agir autrement : nouveautés et particularités des données numériques.....	117
Rigidité, identité et oubli .....	120
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>123</b>
<b>Annexe A – Grille d’entretien .....</b>	<b>129</b>
<b>Annexe B – Lettre de sollicitation.....</b>	<b>131</b>
<b>Annexe C - Formulaire de consentement.....</b>	<b>133</b>

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont à tous ceux et celles qui ont bien voulu me rencontrer pour me partager leur expérience. En plus de rendre cette recherche possible, ces 16 rencontres ont été d'une richesse m'ayant marqué bien au-delà des réflexions archivées dans ce mémoire. Le caractère sensible qu'est la mort d'un proche en fait un sujet qui, comme l'ont mentionné plusieurs des répondant(e)s, est trop souvent considéré comme tabou. J'espère être parvenu, par ma démarche, à susciter des réflexions sur cette expérience charnière qui nous affecte tous à un moment ou à un autre.

Je tiens à exprimer une reconnaissance toute particulière à ma directrice, Madeleine Pastinelli, qui m'a donné l'espace d'explorer et de saisir ce sujet tel qu'il m'apparaissait, tout en sachant me réaligner lorsque mon désir d'embrasser large créait davantage de confusion que d'éclaircissements. Ses doutes, critiques et demandes de clarification, mais également ses constats et sa capacité à articuler clairement et simplement mon propos ont été, jusqu'à la fin, extrêmement utiles et formateurs. Et puis, son enthousiasme contagieux quant au sujet de ce mémoire m'a permis plus d'une fois de me redonner l'élan dont j'avais besoin pour faire progresser ce projet.

Je souhaite ensuite remercier le Département de sociologie de l'Université Laval. La passion et le souci pédagogique de ses enseignantes et enseignants ont été, depuis le tout premier jour de mon baccalauréat, une constante source d'inspiration.

Un énorme merci aux membres de ma famille et à mes ami(e)s qui ont su, chacun à leur façon, me donner les supports nécessaires pour que je parvienne à mener ce projet à terme. Le chalet de mes parents a été plus d'une fois l'île dont j'avais besoin afin de trouver les temps longs de concentration nécessaires pour parvenir à tenir une analyse cohérente et songée.

Un merci particulier à Marc-André Picard et à Catherine Dussault qui, par le simple fait de bien vouloir discuter avec moi de mon sujet, m'ont permis à maintes reprises de mettre le doigt sur ce qui m'échappait. La relecture complète de Catherine aura permis un peaufinage final venant s'ajouter aux relectures constructives de mes ami(e)s Laurie Fournier-Dufour, Raphaël Lapierre et Justine Langlois. Merci les ami(e)s.

Je souhaite enfin remercier le Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (CÉLAT) pour m'avoir donné accès à de nombreux colloques et autres évènements qui m'ont chaque fois permis de poser un regard neuf sur mon sujet.



## Introduction

En 2014, alors que je regardais *Black Mirror*, une série dystopique et critique qui tente de noircir des traits technologiques d'aujourd'hui en projetant des conséquences possibles dans un futur plus ou moins lointain, je suis tombé sur un épisode traitant d'un enjeu très près de celui qui est au cœur de cette recherche de maîtrise : ce que l'on fait des traces numériques laissées par un proche après sa mort. Visant d'abord à explorer les questions qui se posent avec de nouvelles technologies, l'émission britannique arrive à montrer l'intérêt d'un tel sujet, en n'hésitant pas à en exagérer le trait. Au-delà du caractère caricatural du scénario proposé, on peut cependant bien reconnaître l'actualité et la pertinence des questions posées. Car le rapport aux données numériques ayant appartenu à un proche pose désormais bien des questions. Comme une pléthore d'autres pans de la vie sociale, l'expérience de la mort et du deuil est désormais transformée par l'utilisation du numérique. Ce mémoire visera à montrer quelques-unes de ses transformations.

Je reviens à la série. Fidèle à sa méthode satirique, le second épisode de la deuxième saison intitulé « Be right Back » (Brooker et Harris, 2013) questionne plusieurs éléments amenés par la montée en importance du numérique. Elle met en jeu un couple, Ash et Martha, alors qu'ils vivent leur quotidien dans ce qu'il a de plus ordinaire. Ash est accroché à son téléphone cellulaire, publiant de vieilles photos sur un réseau social, commentant et recherchant à accumuler les mentions « j'aime ». Martha, quant à elle, nous est présentée sous la pluie, les mains pleines, impuissante devant une portière barrée et un Ash, lointain, dans l'auto, ne voyant comme seul horizon de réalité la lumière qui émane de son écran. Puis suit une scène où ils sont de retour dans leur maison, Martha préparant le repas, seule, alors qu'Ash ne la voit toujours pas. Enfin, cette courte présentation de leur quotidien en reste là : Ash décède, laissant Martha complètement dévastée. Aux funérailles, celle-ci se fait approcher par une amie qui dit pouvoir l'aider à vivre son deuil. En fait, elle lui propose un service qu'elle a elle-même utilisé lorsqu'elle a perdu un proche. Après que cette amie lui ait expliqué que le service permettrait de « parler » avec son conjoint décédé en créant un avatar de ce dernier à partir de traces numériques, Martha refuse, presque prise de dédain pour cette technologie assurant pouvoir ramener une version d'Ash. Néanmoins, son amie s'entête et l'inscrit à ce service. Le soir même, alors que Martha n'arrive pas à trouver sommeil, l'icône clignotante de sa boîte de messagerie lui indique qu'elle a reçu un nouveau message. En voyant le nom de l'émetteur, Martha sursaute : « Ash vous a écrit ». Hésitante, elle clique tout de même sur le message, ouvrant une boîte de dialogue. S'engage alors une conversation par écrit avec cet avatar qui lui rappelle véritablement Ash, venant ainsi partiellement compenser son

irréversible absence. Ne voulant pas perdre ce sentiment, Martha cherche alors à rendre l'avatar encore plus précis, suivant les indications que celui-ci lui donne. Pour ce faire, elle doit nourrir le logiciel de traces numériques laissées par Ash de son vivant. Comme de fait, et comme la série a cherché à rendre évident durant ces quelques minutes de vie, Ash était un très grand producteur de traces. En fournissant des courriels, messages de sites sociaux, historiques, photos, vidéos, messages textes, messages vocaux, Martha voit l'avatar devenir toujours plus subtil, plus complexe, plus près de l'identité du défunt. De la forme strictement écrite qu'il était au tout début, l'avatar d'Ash acquiert ensuite une voix, avant d'en arriver plus tard à avoir un corps. C'est à ce moment que la série nous rappelle son caractère dystopique, glissant rapidement vers une fin où dominent les conséquences néfastes de l'utilisation d'une telle technologie.

Une telle idée relève bien entendu de la science-fiction, mais si elle en exagère le trait, l'épisode de *Black Mirror* illustre bien en quoi la prolifération des données numériques peut avoir des effets sur les manières de faire un deuil et sur la façon de gérer la mort d'un proche. En même temps, cette « exagération » n'est pas si loin de phénomènes existant déjà aujourd'hui. Quand l'on s'attarde à la capacité de traçabilité des réseaux sociaux, qui, en vendant les traces accumulées, permettent de reconstituer des profils précis d'individus à des fins de publicités ciblées (Arnaud, 2008), on sent qu'on n'est pas si loin de la possibilité de créer un avatar de la personne à partir de traces numériques qui sont, le plus souvent, laissées à l'insu de celui les ayant générées. Récemment, c'est surtout autour de la question de la surveillance numérique que la traçabilité a été mise sous les projecteurs (Lyon, 2002). Avec notamment le cas très médiatique d'Edward Snowden, le phénomène de la surveillance par l'inscription de nos moindres faits et gestes produits par le biais d'appareils numériques dans d'énormes bases de données a de quoi susciter des questions.

Dans l'émission, Ash est dépeint comme obsédé par cette production de traces créées intentionnellement, alors qu'il est constamment en train de prendre une nouvelle photo à mettre en ligne, de poster des messages exposant les petites choses de son quotidien. Il n'est donc, en quelque sorte, qu'une caricature de cette attitude bien actuelle que certains qualifient d'exhibitionnisme latent ou encore d'individualisme expressif (Perriault, 2009 ; Allard et Vanderberghe, 2003 ; Taylor, 2003). Je montrerai plus loin que cette attitude est liée à la fois à l'individualisation de la société et à la montée en importance de l'identité individuelle, ce qui coïncide également avec le développement de dispositifs favorisant la prolifération de l'archive et la production de traces du quotidien.

Si le rapport aux traces laissées par un défunt a été maintes fois exploré, la question de savoir la place que prennent les traces numériques et, par extension, celle consistant à savoir ce qu'on fait des supports contenant ces traces ne l'a à peu près pas été.

C'est ce que je me proposerai de faire dans le présent mémoire, en commençant (chapitre I) par une exploration des concepts et théories qui permettront de saisir le contexte dans lequel s'inscrit cette question tout en délimitant les outils susceptibles d'aider à s'en saisir. Dans le premier chapitre, j'articulerai à la fois la problématique, qui permet de circonscrire l'objet d'étude et de mettre en évidence son intérêt, et le cadre théorique, c'est-à-dire les perspectives et concepts qui peuvent aider à penser cet objet d'étude. Ce sera par l'entremise de la mort et du deuil que j'amorcerai mon trajet, en me penchant sur la littérature traitant des objets des morts ainsi que sur celle s'interrogeant sur le rapport contemporain à la mort. Puis, je dresserai le cadre général dans lequel s'inscrit ce mémoire, celui des perspectives sociologiques sur l'individu, montrant d'une part comment s'édifie et se pense le concept d'identité, et d'une autre comment la théorie de Jean-Claude Kaufmann de l'inscription de soi par l'extériorisation permet de mieux saisir l'enjeu du rapport aux traces d'autrui. Viendra ensuite la présentation des deux concepts clés de cette recherche, soit celui de « mémoire » et celui « d'archive ». Ce sera l'occasion d'amorcer une différenciation entre les deux concepts, distinction que j'affinerai au cours des chapitres subséquents. Une fois cette dernière posée, je discuterai des tensions entre les deux concepts, permettant ainsi de voir en quoi l'augmentation toujours plus grande de l'archive constitue un réel enjeu concernant la mémoire et, donc, dans le cas qui m'intéresse, en regard du souvenir des morts. Le premier chapitre se conclura par une discussion des recherches proches de celle que je présente ici, ainsi que par la présentation de la question qui a orienté cette dite recherche.

Le chapitre suivant (chapitre II) présente et discute la méthodologie. J'y expose les critères d'échantillonnage, la stratégie de recrutement, le schéma d'entrevue, puis le déroulement de celles-ci avant de faire un portrait général des répondants. Enfin, je discute de la méthode d'analyse, puis des biais et des limites de cette recherche.

Les deux derniers chapitres présentent l'analyse et les résultats. Le chapitre III décrit les pratiques des répondants, en lien avec différents éléments de contextes, tels que le type de mort, la nature du lien avec le défunt ainsi que celle de l'intimité partagée, l'ampleur des connaissances technologiques et, enfin, la connaissance effective qu'avaient les endeuillés du contenu des archives numériques. J'analyse ensuite les expériences des répondants, en traitant d'abord de ceux dont le rapport aux archives numériques a été marqué par une absence d'intérêt envers le contenu des données, puis je me penche

sur l'expérience de ceux qui ont éprouvé un malaise lié au fait de franchir une frontière considérée comme intime en regardant ce que contenaient les appareils numériques de la personne défunte. Viennent ensuite les cas où les données ont servi à une recherche de réconfort, ces cas où l'endeuillé se sert des traces extériorisées d'un proche défunt pour augmenter le sentiment de proximité. J'aborde par la suite les cas où le contact avec les données a provoqué une difficile confrontation avec des souvenirs, après quoi je parlerai d'une autre confrontation, soit celle avec des informations nouvelles, créant un décalage entre le souvenir et le contenu de l'archive. Je discuterai enfin des comportements d'appropriation, de « filtrage » des données pour conclure ce chapitre.

Le dernier chapitre (chapitre IV) vise à éclairer ce que l'on conserve. Je montre d'abord qu'il y a une différence entre le fait de conserver les données et celui de garder les dispositifs numériques qui les contiennent. Je propose en outre de distinguer la conservation active, où l'on gère, filtre et copie les données, et la conservation passive, où on se contente de ne pas se débarrasser des dispositifs contenant les archives. Ce développement me mène par la suite à aborder ce pour quoi l'on conserve certains dispositifs et données. Je montre comment la perception qu'ont les répondants du deuil influence le rapport qu'ils ont avec les objets du défunt. J'analyse ensuite la manière dont l'utilité et la valeur symbolique accordées aux objets jouent dans ce rapport. La dernière partie du chapitre traite de la relation au défunt. Je discute d'abord de la distinction entre les objets d'archives et les objets de mémoire, puis j'analyse comment, par le biais de ces derniers, l'endeuillé doit « gérer la présence et la distance » de la personne défunte. Enfin, cette relation avec le défunt, inscrite dans le processus du deuil et dans la conservation d'objets et de données, sera replacée dans le contexte social plus large par le biais d'une discussion sur les diverses tensions normatives décelées dans le discours des répondants.

En conclusion, je reprends l'analyse et les découvertes qu'a permis ce mémoire et je discute de celles-ci en lien avec les théories sociologiques sur le numérique.

## Chapitre 1 – Traces, mort et mémoire

Nous assistons aujourd’hui bien moins à une dématérialisation de la vie sociale qu’à une augmentation de ce qui est matérialisé. Ce qui était autrefois volatil se fige maintenant dans des traces permanentes. Entre la conversation que nous avons par le passé dans la rue et les échanges que nous entretenons désormais par messagerie texte, il y a une différence fondamentale : la production d’un enregistrement archivé. Ce qui a pour conséquence de démultiplier les traces « objectives » qu’une personne laisse derrière elle : ses actions les plus banales peuvent désormais être enregistrées. Si la question de savoir quel rapport les personnes entretiennent avec leurs propres traces a déjà été posée (Pastinelli, 2009), l’on peut se demander ce que deviennent ces traces après le décès et, encore, quelle est la relation que les proches entretiennent avec ces dernières.

Afin de répondre à ce questionnement, je m’adonnerai d’abord à la construction d’un cadrage théorique permettant de contextualiser ces interrogations. Pour ce faire, j’aborderai d’abord les théories portant sur le rapport à la mort et sur le deuil, expérience charnière de la vie dans laquelle s’inscrit mon projet. Le rapport actuel à la mort et aux traces étant étroitement relié à l’individualisme et à l’identité individuelle, j’aborderai en deuxième partie ces deux concepts. Ceux-ci permettront d’éclairer le rapport à la mort dans les sociétés contemporaines occidentales, tout en posant des bases que je mobiliserai à nouveau lorsque j’aborderai la dynamique de la mémoire et le phénomène de prolifération des archives. La troisième partie de ce chapitre sera justement articulée autour des notions de « mémoire » et « d’archive ». J’y montrerai le rôle que prennent les objets dans la structuration de la mémoire. Cela me permettra de distinguer les objets dont la fonction après la mort est strictement mémorielle, que je qualifie d’« objets de mémoire », de ceux qui, s’ils peuvent également évoquer des souvenirs, ont la particularité d’être des dépôts d’archives. En plus d’aborder la question de la prolifération de l’archive, la quatrième partie s’attardera à la tension entre la mémoire et les archives. Finalement, la cinquième et dernière partie sera l’occasion de jeter un œil sur d’autres études ayant traité du rapport aux données numériques d’un proche après sa mort. Je discuterai enfin de l’originalité de cette recherche avant de poser la question qu’elle visera à répondre.

### ***La mort et le deuil***

Le rapport à la mort et l’expérience du deuil sont de ces faits sociaux fondamentaux à toutes sociétés. Certains penseurs (Baudry 2001, Lafontaine, 2008a ; Morin, 2002 ; Thomas, 1978 ; Becker, 1973) vont jusqu’à dire que la mort est l’élément central autour duquel la vie sociale s’organise. Face à

l'inéluctabilité de la mort, «l'individu trouve refuge dans la forteresse idéale de l'immortalité que chaque société dresse afin d'assurer sa continuité» (Lafontaine, 2008b). L'univers symbolique, cet horizon de sens collectivement donné à la vie humaine, servirait en première instance à supporter l'humain face à sa propre finitude. Lors de la mort d'un proche, l'être humain se voit confronté à cette inconnue ultime, et c'est pourquoi il aurait développé des rituels ayant pour fonction d'assurer la continuité là où il y a rupture. Le rituel lié à la mort aurait ainsi trois fonctions : 1) d'abord, il réglerait le devenir corporel pour assurer le devenir spirituel, c'est-à-dire la place que prendra le défunt dans l'univers symbolique ; 2) puis, il prendrait en charge les endeuillés, assurant leur réintégration dans le monde des vivants ; 3) enfin, il redynamiserait le lien social entre les vivants (Thomas, 1980 : 88-89). Les formulations des rites et du rapport à la mort se feraient toujours selon ces trois fonctions, peu importe les modalités qu'elles peuvent prendre dans l'espace et dans le temps.

Ces trois fonctions du rapport à la mort et du rite de deuil se présentent sous deux dimensions particulières en regard de la question qui m'intéresse. D'abord, se pose le problème du rapport aux objets. Lorsqu'une personne décède, ses objets lui survivent, même si elle est irréversiblement absente, la personne défunte est néanmoins toujours présente par les traces qu'elle a laissées derrière elle. Si l'on peut voir les trois fonctions du rituel dans ce rapport aux objets, c'est surtout sur le deuxième que je me concentrerai, en lien avec la question qui m'intéresse. Et puis, la ritualisation de la mort tendrait aujourd'hui de plus en plus vers une personnalisation du rite (Décheaux, 2000), c'est-à-dire, une reformulation des trois étapes du rite en fonction de l'individu. Cette dimension gagnerait de nos jours en importance, car les formes sociales constituées par l'univers religieux ne suffisent plus. Je me pencherai en premier lieu sur le rapport aux objets avant d'aller voir du côté de la personnalisation des rites.

### *Les objets des morts*

Lorsqu'une personne décède, son espace de vie révèle des années de souvenirs, qui peuvent alors apparaître à travers la liste d'épicerie ou des souliers rangés chaque jour dans le vestibule (Hallam et Miller, 2001 : 1). Qu'est-ce qui fait que certains objets provoquent chez les endeuillés des sentiments d'attachement, des souvenirs et enclenchent des émotions et autres réactions physiques ? Il est rare — mais pas exclu — que le réfrigérateur produise de tels effets (Gibson, 2008 : 4). Mais les vêtements du défunt ont pour leur part beaucoup plus souvent cette caractéristique, renfermant une odeur unique, celle de l'autre ; ou ils peuvent rappeler le corps qui avait l'habitude d'être contenu dans ces pièces désormais vides de l'identité de laquelle elles étaient constituantes (Hallam et Miller, 2001 : 13). Le

vêtement, contrairement au réfrigérateur, se voit presque toujours sur le corps de l'individu qui le porte. Ouvrir la garde-robe d'un défunt peut donc provoquer une myriade de sentiments et de souvenirs : c'est la biographie du défunt qui s'y trouve, des traces multiples de son identité et de ce qu'il représentait pour soi (Gibson, 2008 : 108). Les objets ne prennent donc pas tous le même sens à la suite du décès d'un proche. Certains étant perçus comme des extensions du corps (Hallam et Miller, 2001 : 1), voire, comme des parcelles de l'identité du défunt.

Le rapport qu'ont des individus avec les objets d'un défunt suscite diverses questions, notamment en ce qui a trait à la mémoire et aux manières dont nous nous souvenons. Mais ce rapport soulève aussi des questionnements plus « pratiques », à savoir : qu'en faisons-nous ? Ou plus précisément : qu'est-ce que l'on garde ? Qu'est-ce que l'on donne ? Qu'est-ce que l'on vend ? Ce qui est gardé est plus souvent ce à quoi l'on donne le plus d'importance, ce qui trouve une certaine résonance chez les endeuillés, c'est-à-dire ce qui évoque des souvenirs, des émotions, ce qui était important pour le défunt. En même temps, cette caractéristique est balisée par la question de savoir si les endeuillés peuvent récupérer les objets. Je m'explique : même s'il est possible que des personnes laissent la garde-robe intouchée pour une durée indéterminée, il vient presque toujours le moment de savoir ce qu'on en fait. Si des proches veulent et peuvent récupérer le contenu, la question se résout rapidement. Par contre, si par exemple une mère ne laisse que son seul fils dans le deuil et que ce dernier ne connaît pas de femmes auxquelles il pourrait léguer les vêtements, il est fort probable que celui-ci décide de les donner. Dans le cas inverse, s'il s'agit d'une femme recevant les vêtements de son père, il serait plus probable qu'elle les garde pour elle. C'est que la socialisation de genre a des effets dans le rapport aux objets des morts (Gibson, 2008 : 108). En même temps et en recentrant cette composante sur le sujet qui m'intéresse, il arrive que des personnes ne puissent — ou ne veuillent — pas récupérer des supports numériques et les données qu'ils contiennent simplement car ils ne sauraient pas quoi en faire ou encore comment y accéder.

D'après les enquêtes faites sur la question, il semble que bien peu de choses soient vendues par les endeuillés, sinon des objets utilitaires tels qu'un réfrigérateur. Sauf dans le cas où les héritiers sont de la parenté éloignée connaissant peu ou pas le défunt, faire de l'argent « sur le dos » du défunt est vu comme immoral. C'est donc très souvent le don qui est préféré, d'abord à des proches, puis à des organismes de charité (Gibson, 2008 : 57).

Les objets servent alors de support dans le processus du deuil, permettant au vivant de se rapprocher du mort, d'amoinrir la distance infinie introduite par le décès du proche. C'est que la mort

est une rupture, et le rite permet de faire passer des liens imaginaires au-dessus de ce gouffre ouvert entre soi et l'autre, permettant de le rendre partiellement présent malgré son irrémédiable absence. C'est ce que tente de faire une mère de famille qui, après le décès de son mari, se met à porter chaque jour les souliers du défunt (Gibson, 2008 : 118). Ce geste simple lui procure un temps le sentiment que la distance est moindre, jusqu'à ce qu'elle sente un jour qu'elle est prête à les laisser, constatant un matin que cette habitude est dorénavant derrière elle. Ce qui revient à accepter un peu plus l'absence qui s'était imposée à elle. Ce simple petit geste, rite qu'elle ne partage à personne sinon à ses enfants qui la voient faire, s'inscrit dans une personnalisation des rites, une dimension actuelle du rapport à la mort que je vais maintenant aborder.

### Personnalisation des rites

Durant la deuxième moitié du XXe, à partir des publications d'Edgard Morin sur la mort, de plus en plus de penseurs et de chercheurs des sciences humaines se sont intéressés à la personnalisation des rites (Bussière, 2007 : 61). On a d'abord fait le constat que la mort serait dorénavant refoulée et placée dans les marges du social, le visage de la mort devenant celui d'une personne âgée dans un lit d'hôpital (Giddens, 1991 ; Walter, 1999). Elle ne ferait plus partie du quotidien, étant repoussée vers la vieillesse et vers l'image de « la bonne mort », celle d'une personne âgée dans son lit (Howarth, 2007 ; Yonnet, 2006). Selon Louis-Vincent Thomas, cette mise en marge s'explique en partie par le fait que la finalité d'accumulation des biens de la société moderne se retrouve « ridicule et vaine devant la mort qui y met terme » (1978 : 55). Ceci correspond sensiblement à ce qu'en dit Parsons, pour qui la position de la mort dans les sociétés modernes découle du fait qu'elle s'oppose au trait culturel « d'activisme », c'est-à-dire de la valorisation de l'activité (Howarth, 2007 : 32).

C'est d'abord du côté de l'anglais Geoffrey Gorer qu'est formulé le concept de déni de la mort. Dans son essai de 1955, *The pornography of death*, il défend l'idée que la mort aurait remplacé la sexualité, devenant ainsi le tabou moderne le plus important. À la suite de ce travail, le concept reste peu utilisé pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il ressurgisse dans les travaux de Thomas et ceux d'Ariès, notamment dans *L'homme devant la mort* (1977), où il en aborde différentes formes par le biais des concepts de mort inversée, de mort empêchée et de mort cachée. Puis, quelques années plus tard, Elias publie *La solitude des mourants* (1985 [2012]) où il défend l'idée que le déni de la mort serait un produit du processus de civilisation. Depuis, cette thèse est devenue le socle incontournable de la sociologie de la mort, et plus généralement, de l'étude du rapport à la mort dans les sociétés modernes. Les théories se construisant avec, contre, ou en continuité de celle-ci.



Pour Élias, ce phénomène s'explique par le fait que l'*habitus* occidental, cette « seconde nature » apprise qui est constituée des savoirs et des manières d'agir façonnées par sédimentation tout au long du processus de civilisation (Delmote, 2011), génère une autocontrainte menant au déni de la mort. Cette autocontrainte serait le résultat de la pacification de la vie sociale entraînée par le monopole de la violence légitime par l'État (Élias, 2012). Voilà pourquoi on ne parle plus de la mort. Le danger n'étant plus omniprésent, la mort et les mourants se retrouvent dans les maisons de retraite, dans les hôpitaux et dans les salons funéraires, il devient alors possible de vivre comme si on ne devait pas mourir, cachant socialement ce qui nous rappelle le plus notre finitude. La mort serait de fait le « nouveau tabou des temps modernes » (Décheaux, 2000). Cette mise à distance serait également causée par sa médiation. Le seul visage de la mort perçue dans le quotidien serait celui des nouvelles télévisées, des films et des jeux vidéo, nous désensibilisant en la rendant irréaliste et lointaine (Baudrillard, 1976).

Depuis au moins une vingtaine d'années, un autre diagnostic devient incontournable : celui de l'intimisation de la mort et de la personnalisation du rite funéraire (Décheaux, 2000). Ainsi, à notre époque désenchantée et médicalisée, les individus ne se sentiraient plus tenus par les rites traditionnels de la religion dominante. Devant le manque de sens éprouvé lors de la mort d'un proche, ils tendraient de plus en plus à se créer des religions « à la carte » et à façonner des rites personnalisés (Bussière, 2007), attitude à mettre en lien avec le fait que « ce qui fait sens »<sup>1</sup> se situe aujourd'hui de plus en plus au niveau de l'individu et de l'identité individuelle (Kaufmann, 2004). Il y a donc personnalisation dans un double sens : l'on tend de plus en plus à célébrer l'identité du défunt, par exemple, en jouant ses chansons préférées lors de son enterrement, ou encore en affichant ses médailles accumulées durant sa carrière sportive lors de ses funérailles (Chevalier, 2012) ; et puis, il y a personnalisation dans la façon dont les individus vivent leur deuil, et donc, dans la façon par laquelle ils arrivent à progressivement réintégrer la vie de tous les jours à la suite du trépas d'un proche. Certains passent ainsi par l'art ou encore par des inscriptions corporelles (Chevalier, 2012).

Il ne faut pas pour autant croire que le sens était autrefois totalement fourni par le social alors qu'il serait aujourd'hui entièrement produit par les individus. D'abord, les possibilités quant au sens que l'on donne aux choses sont par nature sociales, ce sont leurs bricolages particuliers qui sont individuels. Ces deux niveaux ont sans doute toujours existé, la différence étant qu'aujourd'hui un déplacement amené par la perte du pouvoir et de l'emprise du religieux, qui assurait auparavant un univers

---

<sup>1</sup> L'expression « ce qui fait sens » est à comprendre dans le double sens de ce qui est cohérent et de ce qui est significatif. Je détaillerai un peu plus la signification que je donne à cette expression dans la partie qui traite de la mémoire.

symbolique à la fois relativement totalisant et relativement cohérent, rend le bricolage plus important. L'individualisation de la société serait aussi en cause. La conscience grandissante du soi et de l'identité personnelle mènerait à un désir de porter le deuil d'une façon privée, davantage tournée vers la famille nucléaire (Howarth, 2007).

Il n'y aurait donc pas un réel déni de la mort comme l'analysait Elias. Cette thèse supposait une dé-ritualisation, et une dé-socialisation de la mort (Déchaux, 2001). Ce n'est dès lors pas tant un abandon de rites qu'une inflexion vers une individualisation de ceux-ci, inflexion faisant glisser d'un rite et d'un sens qui était donné par la société à une création individuelle de l'un comme de l'autre. Mais il ne faut pas voir ce glissement comme donnant lieu à une pure création individuelle, puisque le caractère personnalisé des rites répond à une injonction donnée socialement (Martuccelli, 2004). Le fait que le sens de la mort ne soit plus tenu par le social ne fait pas que donner la possibilité à l'individu de le constituer par lui-même : elle l'y oblige. On ne peut rester trop longtemps devant le sentiment d'absurdité provoqué par la mort, le fil doit à un moment être renoué.

Afin de mieux saisir le contexte social dans lequel s'inscrivent le rapport aux objets des morts et la personnalisation du rite de mort, je vais maintenant discuter des enjeux de l'individualisme en lien avec l'objet de cette recherche.

### ***Individu et identité***

Grand oublié, mais présent de tout temps dans la sociologie selon Danilo Martuccelli (2002 : 11), l'individu se trouve au cœur de plus en plus de théories sociologiques, particulièrement en France et en Angleterre. Ce recentrage n'est pas dû au hasard, c'est bien que la figure de l'individu tend à prendre socialement plus de place. Cette figure n'est pas celle d'un simple «individu concret», soit une personne prise dans son idiosyncrasie particulière. La notion d'individu qui devient de plus en plus importante avec la modernité est plutôt celle d'un «individu abstrait» (de Singly, 2005), c'est-à-dire celle d'une personne qui se construirait elle-même et qui serait libre de choisir ses propres déterminations. Si le premier désigne une réalité empirique, le second correspond à une idée, voire un idéal, qui, censé permettre aux individus de s'émanciper des déterminants sociaux, en mène plusieurs à se sentir écrasés par la responsabilité de se définir eux-mêmes. C'est que, contrairement à l'image qu'on s'en fait spontanément, l'injonction à s'individualiser donne bien plus de devoirs que de libertés.

Plusieurs causes et processus peuvent expliquer l'apparition de la figure de «l'individu», que ce soit la différenciation toujours plus rapide des domaines sociaux ou bien encore la perte d'importance des

explications enchantées du monde, mais c'est sans doute dans le déplacement de l'identification première du groupe (le collectif) vers la personne (l'individuel) qu'elle trouve son expression la plus simple<sup>2</sup>.

Dans son livre *La société des individus*, le sociologue Norbert Élias explique que la complexification et la différenciation de la société ont lentement fait passer le primat du « nous » vers le « je ». Dans les sociétés traditionnelles, c'est le « nous » qui prédomine, c'est-à-dire l'identification au groupe. Puis, à mesure que « l'unité de survie », soit les liens d'interdépendances minimums dont l'on a besoin pour pouvoir mener notre vie de tous les jours s'agrandit, le « nous » passe successivement de la famille à la ville, de la ville au pays et du pays au monde. Cette succession de déplacements a rendu les contours de l'identité du « nous » de plus en plus flous. En sens inverse, plus le « nous » grossit et se brouille, plus le « je » devient clair (Elias, 1987). C'est parce que plus l'un pèse lourd, moins l'autre est important. Et vice-versa. Mais le passage de l'un à l'autre n'est pas linéaire. Si le processus de civilisation occidentale est marqué par ce changement de l'un vers l'autre, ce n'est pas parce que le passage ne se fait que dans une direction. Au contraire, l'équilibre est changeant, l'identification plus forte à un ou l'autre peut varier dans le temps. Les sociétés occidentales seraient le lieu d'un « je » fort contre un « nous » moins déterminant et moins facile à saisir. C'est ce qui fait dire à Jean-Claude Kaufmann que l'univers de sens serait désormais surtout articulé autour de l'individu, de son « je » (2004). L'identification au « nous » étant toujours plus lointaine et abstraite, l'individu voit de moins en moins en quoi la société est partie de lui, pouvant même aller jusqu'à la percevoir comme lui étant étrangère. Il ne s'éprouve alors plus comme aussi solidement « tenu » par la société qu'il l'était autrefois, se sentant laissé à lui-même dans sa recherche de *supports* lui permettant de « se tenir » (Martuccelli, 2002). Ce qui ramène au postulat mentionné plus tôt selon lequel l'individualisme n'apporte pas que des possibilités émancipatrices et fait porter aux individus de nouvelles responsabilités avec lesquelles l'on doit tenter de composer si l'on ne veut pas se laisser écraser. La notion de support développée par Martuccelli renvoie à l'idée selon laquelle l'individu devrait désormais se tenir « de l'intérieur », c'est-à-dire qu'il devrait se donner ses propres repères à partir d'un « sentiment du moi » jaillissant du for intérieur. Ce puissant mythe n'est toujours qu'un leurre tant la construction de l'identité ne se fait que *dans* et *par* le

---

<sup>2</sup> Elle est également, des trois explications mentionnées, celle la plus ancrée dans une perspective sociologique de l'individu où l'on part de la façon dont la personne expérimente le social et ses transformations.

rapport aux autres. En fait, on a toujours besoin de supports, que ce soit des proches, des possessions matérielles ou symboliques, ou encore de la reconnaissance, qu'elle soit personnelle ou statutaire.

Lorsque l'on ne parvient pas à posséder les supports suffisants pour nous porter dans la vie de tous les jours, c'est ultimement aux risques de sombrer dans une fatigue existentielle que nous nous exposons. « Se tenir » est donc une injonction propre aux sociétés individualisées. Non seulement l'on peut « choisir » ses supports par soi-même, car ceux donnés par le social ne sont plus autant totalisant, mais l'on est obligé de le faire, pour éviter le non-sens ou l'épuisement d'être soi (Martuccelli, 2004 ; Ehrenberg, 1998). Si Martuccelli n'identifie ni les objets des morts ni les rituels comme des supports, je me permets de les considérer ainsi, car ils permettent de tenir l'individu dans cette expérience sociale et existentielle, pouvant assurer le dépassement de (ou la cohabitation avec) cette rupture qu'engendre la mort d'un proche.

Dans ce qui suit, je montrerai en quoi le concept d'identité permet notamment d'éclairer le phénomène de la personnalisation des rites de mort. Après quoi, j'exposerai le processus de construction de l'identité individuelle, processus incessant d'externalisation et d'inscription de soi dans l'univers matériel et social qui nous entoure. La relation avec les objets produit et assure alors un petit univers de sens constitué, fragment façonné par le quotidien, et tenu par le travail de la mémoire.

### L'identité

*« Tout coule » (Héraclite).*

À partir des années 70, le concept sociologique de « rôle » qui était depuis quarante ans central à la sociologie commence peu à peu à être délaissé, étant vu comme trop fixe et ne rendant pas compte de la mobilité caractéristique de l'époque (Coenen-Huther, 2005). Pendant un temps, le trou laissé par sa disparition reste béant. En parallèle et depuis le début des années 50, le concept « d'identité » avait commencé une marche qui le place bientôt en successeur de celui de « rôle », autant dans sa centralité et sa portée analytique que dans son utilisation quotidienne (Kaufmann, 2004). Si les deux concepts ont une richesse théorique comparable, il n'empêche que celui de « l'identité » se trouve aujourd'hui au-devant de la scène. Que ce soit avec les questionnements autour des identités collectives (Kaufmann, 2014) ou ceux entourant la figure de l'individu, et donc l'identité personnelle, il est désormais d'usage courant dans le sens commun. Le passage du primat du rôle vers celui d'identité n'est pas seulement théorique et propre à la discipline sociologique : là où les individus s'identifiaient davantage au premier par le passé, surtout par le biais de l'emploi pour les hommes et par celui des

rôles relationnels (mère de, femme de, fille de) pour les femmes (de Singly, 2011a), leurs identifications sont maintenant beaucoup plus nombreuses. C'est donc cette multiplicité plus ou moins hétérogène des identifications qui rend le concept d'identité aussi central : il est ce qui permet d'assurer un sentiment de cohérence et d'unité malgré la diversité des rôles que nous occupons.

a) Identité et identification

Cela ne veut pas dire pour autant que l'identification aux rôles n'existe plus, ni que ce flagrant clivage de genre entre une primauté d'identification aux rôles publics pour les hommes et à ceux privés pour les femmes serait chose du passé, mais plus simplement que les rôles n'ont plus la rigidité et la centralité qu'ils pouvaient avoir autrefois. Selon Kaufmann, c'est l'apparition de la carte d'identité au début du XX<sup>e</sup> siècle qui a popularisé le terme « identité » dans le langage ordinaire (Kaufmann, 2004 : 23). Mais ce n'est vraiment que lorsque les rôles sont devenus insuffisants comme socle d'identification que s'est opéré le passage vers l'identité. Pour reprendre l'exemple type de la société communautaire, où l'ensemble des membres se connaissent, il est très difficile de distancer le « médecin du village » de la personne portant ce titre. C'est que tous le connaissent ainsi. La primauté du rôle, de l'identification à l'un de ses rôles, est donc beaucoup plus le propre d'une société d'ordre où ce sont le statut et la hiérarchie qui déterminent la place que nous occupons socialement (Tocqueville, 2012). Le rôle auquel l'on s'identifiait principalement étant celui qui collait au statut donné par notre positionnement social. C'est d'ailleurs chez ceux ayant un rôle prestigieux que l'identification au rôle est, encore aujourd'hui, la plus forte (Martuccelli, 2002). Il suffit une nouvelle fois de penser aux médecins pour s'en convaincre.

Enfin, à partir du moment où l'on ne connaît plus tous les gens qui font partie de notre quotidien, ou encore, que tous ces gens que nous rencontrons dans les multiples sphères de notre vie ne se connaissent pas, l'identification à un rôle « principal » devient moins forte. Dans certaines sphères, les rôles ne pèsent que très peu, voire pas du tout. Après tout, il n'est pas rare que certains de nos proches ignorent en quoi consiste concrètement notre emploi. Dès lors, certaines identifications deviennent plus importantes dans certaines sphères de notre vie, et le rôle qui constituait naguère un socle d'identification est maintenant remplacé par des identifications multiples. Pour le dire autrement, le concept d'identité personnelle devient essentiel lorsque la démultiplication de nos sphères d'action nous oblige à trouver quelque chose qui dépasse ce que nous sommes successivement et parallèlement dans chacune d'elles. C'est dire que ma famille peut ne rien savoir des tâches que j'occupe à mon emploi et ne détenir qu'une idée approximative de la façon dont j'agis lorsque je suis avec mes amis. Il

est toujours possible que ces diverses sphères sociales, sphères où s'inscrivent mes actions, ne se rencontrent jamais. C'est pourquoi la notion de rôle ne suffit plus pour assurer le sens nécessaire au maintien d'un minimum de consistance de soi.

Le choix du mot « identification » pour parler de la relation de l'individu au rôle et à l'identité n'est en rien quelque chose de nouveau. En fait, Kaufmann décèle les premières apparitions conceptuelles de l'identité, du moins, celles contemporaines, chez Freud et son concept d'identification (Kaufmann, 2004 : 24). S'il ne parle jamais vraiment d'identité, Freud permet de cerner que « l'individu structure son moi par des échanges identificatoires avec ce qui l'entoure, et en intériorisant des modèles et des images » (*idem*). Là où le rôle social constituait la principale identification, l'identité est, par définition et par essence, l'organisation d'identifications. Elle n'est pas localisable ailleurs que dans l'individu. Ce qui n'était pas le cas du rôle, ce dernier entretenant toujours un lien fort avec le statut, et donc, avec le positionnement social (Coenen-Huther, 2005). Le passage du rôle à l'identité est donc le reflet, au niveau de l'individu, de celui de l'holisme vers l'individualisme, au niveau de la société. Et puis, le concept d'identité n'est pas seulement un « remplaçant » au rôle, il remplace également, et en partie, la société, alors qu'on cultive le sentiment de se construire « contre » cette dernière (Dubet, 1994).

Comme je l'ai exposé d'entrée de jeu, l'identité peut être saisie à deux niveaux : au niveau collectif et au niveau personnel. Les figures principales de l'identité collective ont été, historiquement et successivement, données par le religieux et le politique (Martuccelli, 2014). Aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, il n'existe plus vraiment des figures collectives de l'identité aussi vastes, englobantes, et rigides que l'ont naguère été celles données par la religion, puis par l'État-nation. C'est sans doute parce qu'elle ne va plus du tout de soi qu'on parle autant d'identité collective (Kaufmann, 2014). Mais c'est aussi parce qu'une forte identification personnelle à une identité collective est une des voies les plus faciles pour donner une consistance à son identité<sup>3</sup>. La question bien brûlante de la « radicalisation » le démontre d'ailleurs bien. En fait, pour beaucoup de personnes, cet enfoncement dans un univers de sens déjà donné où ils arrivent à se trouver une identité, et donc un but, se fait à force de constat pratique d'incapacité à se constituer une identité positive (Kaufmann, 2014). C'est que, en fonction du positionnement social, mais également d'une pléthore de facteurs dont le sexe et la couleur de la peau, la possibilité de se façonner une identité n'est pas la même pour tous. Certains

---

<sup>3</sup> Parce que je ne parle que brièvement d'identité collective et parce qu'indiquer « identité personnelle » chaque fois alourdirait la lecture, j'utiliserai simplement le mot « identité » pour parler de cette seconde forme.

devant composer avec beaucoup plus de résistances extérieures et beaucoup moins de reconnaissance que d'autres (de Singly, 2017).

b) Le travail de l'identité

L'identité est donc quelque chose qui se façonne. Et cela demande un travail. Dans les sociétés actuelles où nous ne sommes plus contenus dans un horizon de sens donné par le religieux, nous devons le bricoler au niveau individuel. Comme je l'ai montré, le rôle, en étant souvent intrinsèquement lié au statut, et donc, au positionnement social, était ce qui donnait la place de l'individu dans les sociétés holistes, c'est-à-dire les sociétés où l'univers de sens était bien plus englobant. Dans ces sociétés, c'est le « nous » qui primait. C'est donc aussi parce que cet ensemble symbolique constitué socialement ne suffit plus que les individus doivent tenter de se tenir par eux-mêmes. Comme pour le bricolage rituel, les individus doivent s'adonner à un bricolage identitaire. Ils doivent récolter les morceaux, en faire des collages et des assemblages, puis tenter de faire tenir le tout alors que leur hétérogénéité foncière rend impossible toute réelle unification (Kaufmann, 2004 : 154). L'identité n'est donc jamais totalement délimitée, à la fois parce qu'elle s'inscrit dans un processus n'ayant de fin que dans la mort, et parce qu'elle est faite de fragments toujours susceptibles d'entrer en contradiction, ce qui, à degrés divers, arrive tous les jours.

J'ai un peu plus tôt parlé de bricolage pour désigner le travail sans fin de la construction identitaire et de la production de sa cohérence. Quelques nuances se doivent d'être amenées à ce sujet. D'abord, les contradictions ou événements susceptibles de donner lieu à une impression de rupture identitaire n'apparaissent pas tous les jours avec la même force. Les multiples décalages sont plus souvent minimes, rapidement réintégrés dans notre identité narrative (Ricoeur, 1990), c'est-à-dire l'histoire que l'on se raconte à soi-même qui supporte l'idée et le sentiment de cohérence et de continuité du soi. Mais parfois, la rupture est plus marquée. Ce qui peut notamment arriver à la suite du décès d'un proche. Il faut donc comprendre ces décalages sur un continuum partant de la plus petite contradiction entre deux rôles (ne pensons qu'aux tensions possibles entre les rôles familiaux et ceux professionnels) jusqu'à la rupture si profonde que nous ignorons si nous arriverons à un moment à la résoudre, comme peut l'être le fait de réaliser qu'une carrière longuement désirée nous est inaccessible. Ensuite, le bricolage identitaire doit se comprendre comme « l'agencement d'appartenances situées entre les dimensions sociales et les dimensions personnelles » (Martuccelli, 2002 : 354). C'est dire que les matériaux identitaires auxquels nous nous identifions peuvent autant être notre sexe, socialement perçu et reconnu, qu'un trait anodin connu que de nos proches comme peut l'être la façon dont nous

cuisinons nos œufs. Ils peuvent encore être ces « prêts-à-porter » (Giddens, 2000 ; de Singly, 2011a), ces façons d'être socialement répandues que s'approprient les individus. Il ne suffit de penser qu'à la mode, au végétarisme, ou aux « hipsters » pour comprendre ce que le concept désigne. Cette différence entre des matériaux identitaires plus « essentiels » et d'autres plus « superficiels » correspond peu ou prou à la différence classique entre socialisation primaire et socialisation secondaire (Dubet et Martuccelli, 1998). Enfin, l'image du bricolage donne à tort l'idée d'un individu qui serait complètement libre de l'agencement et des matériaux qu'il utilise. Il faut plutôt saisir que ces matériaux ont des consistances inégales, certains, comme le sexe, la nationalité, la couleur de la peau ou encore le fait d'avoir un handicap visible, étant souvent donnés avant de pouvoir réellement être choisis (de Singly, 2003). Les individus doivent certes « bricoler », mais les matériaux avec lesquels ils le font ont des consistances diverses, certains étant plutôt souples et d'autres, plutôt rigides. Et puis, l'élasticité de ces matériaux varie, certains ayant une labilité beaucoup plus importante, labilité dépendant notamment des situations (Martuccelli, 2005). Comme je le montrerai plus tard, les identifications soutenues par une archive sont souvent plus rigides que celles qui ne le sont pas. L'exemple de la carte d'identité étant sur ce point particulièrement évident.

C'est donc dans ce contexte d'individualisation croissante où les individus doivent se définir par eux-mêmes que s'ancre la personnalisation des rites. Cette individualisation s'agence également avec la montée en importance de l'archive, qui, d'abord et surtout collective, s'est, au fil de son développement, de plus en plus individualisée, prenant maintenant surtout la forme de traces d'un individu, de son identité et même parfois, de sa subjectivité. C'est ce que j'aborderai dans la troisième partie de ce chapitre. Pour l'instant, je dois encore aborder une autre modalité de la construction de l'identité : la sédimentation de soi par externalisation dans les objets. Car le retour réflexif sur ses propres contradictions n'est pas la seule manière d'assurer la pérennité de notre identité. Dans le quotidien, un autre phénomène permet d'assurer cette continuité. Je parlerai bien sûr des habitudes.



## Externalisation de soi

La création de l'identité est un processus continu et sans fin qui s'échelonne tout au long de notre vie. Il y a dès lors constante réarticulation de soi selon nos rôles et nos autres identifications, l'un pouvant avoir dans certains temps et certains espaces davantage de poids que d'autres, alors qu'il peut devenir négligeable dans un autre contexte. La prise de distance avec les rôles socialement institués est, comme je l'ai expliqué, ce qui a progressivement fait passer l'identification principale du « nous » au « je ». Dans la partie précédente, j'ai surtout mis l'accent sur le bricolage identitaire et la résolution de cette contradiction. C'est donc du travail réflexif qu'il était question, travail de retour sur soi-même, pour faire sens et pour lier ce qui ne va pas de soi. Pour Anthony Giddens (2012), ce travail réflexif se fait par le biais de la conscience discursive. La réflexivité n'est, en ce sens, qu'une conversation tenue avec soi-même. Mais cette part discursive n'est toujours que la pointe de l'iceberg de ce qui nous permet de continuer, dans la vie de tous les jours, de garder un sentiment de continuité et de cohérence avec soi. Un autre type de conscience, celle dite « pratique », est à l'œuvre dans la relation quotidienne que nous entretenons avec les autres, mais surtout, dans celle que nous avons avec l'environnement matériel. Cette conscience est celle des habitudes et des actions. Elle est, dans ce sens, le socle du sentiment de la persistance de soi, car l'engagement dans l'action préserve bien plus des angoisses que la distance de la réflexion (Dostoïevski, 1992). C'est dire que les choses vont beaucoup plus « de soi » lorsqu'elles sont routinières (Giddens 2012).

### a) La relation avec les objets

Dans son ouvrage *Égo. Pour une sociologie de l'individu* (2001), Jean-Claude Kaufmann illustre comment la relation avec les objets est constituante de notre identité et de la réalité sociale dans laquelle nous évoluons. C'est que chaque fois que nous utilisons un objet, nous y posons une information qui peut rester dormante jusqu'à ce que nous la réutilisions. Les objets qui font partie intégrante de notre routine deviennent alors des repères de nos gestes et habitudes. Il y aurait – et à divers degrés – apposition d'information de soi et sur soi dans les objets qui meublent notre quotidien.

En fait, l'idée centrale est que les individus s'extériorisent dans les objets qu'ils côtoient chaque jour, y inscrivant un ou des souvenirs, sentiments, significations et surtout, des habitudes. Lorsque nous nous levons chaque matin et que nous retrouvons la même fenêtre, le même bureau, la même bibliothèque, que nous avançons au bout de notre lit pour y trouver les mêmes pantoufles ; nous réactualisons une habitude, et donc une partie de nous-mêmes au contact de ces objets. Si nous nous

réveillons dans une tout autre chambre, sans repères, la reconstruction identitaire à laquelle nous nous prêtons chaque matin sera plus difficile : le fil de mémoire, de notre identité narrative, sera plus laborieux à recoudre sans les traces avec lesquelles nous interagissons normalement (Kaufmann, 2002). C'est que pour nous, ces objets contiennent des traces qui sont réactivées à notre contact. Cela mène Kaufmann à affirmer que : « [...] le corps socialisé, à géométrie variable, s'est étendu à l'objet » (2001 : 206). En d'autres termes, il y a extension de soi dans les objets qui nous entourent, plus particulièrement dans ceux qui font notre quotidien. Imaginons quelqu'un qui travaille dans un restaurant. Lorsqu'il met ses vêtements de travail, il entre dans une configuration relative à son rôle de cuisinier. Il réintériorise alors des dispositions et des schèmes d'action (Lahire, 2001) qu'il a associé à ces vêtements, se replaçant dans ce rôle qu'il avait laissé de côté le soir d'avant, rôle autour duquel s'articule un fragment de son identité. Il en est de même pour les vêtements que nous portons quotidiennement : ils constituent autant des morceaux de l'image que nous avons de nous, que de celle que les autres ont de nous. Ils symbolisent en partie l'identité d'une personne (Hallam et Miller, 2001 : 115). Ou encore, lorsque nous rentrons sur le lieu de travail, des traces déposées dans les objets et dans nos collègues se réactivent. Kaufmann dira que : « tout se passe comme si la part de soi déposée hors de soi délivrait à l'individu un message sur lui-même : l'individu est le produit de ses propres extériorisations » (2001 : 260).

Pour le sociologue français, les traces de soi sont d'abord, et à un tout premier niveau, des repères de l'action. Ceux-ci sont déposés dans les personnes et les objets familiarisés sur un mode non réflexif. En restant au niveau de la conscience pratique, soit ce niveau de conscience qui permet à l'action de se dérouler sans qu'il y ait besoin de réflexivité ou de rationalité (Giddens, 2012), au niveau des réflexes et des habitudes, les traces-repères de l'action ne sont pas perçues par ceux qui les déposent. Elles deviennent uniquement visibles « dans les phases de rétraction, quand l'individu prend une distance avec l'objet » (Kaufmann, 2001 : 260). C'est à ce moment qu'elles deviennent des repères de l'identité. Si tous ces dépôts devaient en tout temps être présents à la conscience, nous serions incapables d'agir, débordés par un trop-plein d'information<sup>4</sup>.

Pour illustrer cette idée, prenons l'exemple d'un individu étudiant à l'étranger un temps avant de retourner vivre chez ses parents. Précisons tout de suite que je fais abstraction des traces de soi laissées « dans » les autres individus et que je me concentre exclusivement sur celles laissées dans les objets. Il est fort possible que le séjour à l'étranger ait placé notre individu dans une configuration individuelle

---

<sup>4</sup> À ce sujet, la notion d'affordance est fort pertinente pour comprendre comment des traces déposées dans les objets simplifient quotidiennement l'action (Gibson, 1997).

différente, c'est-à-dire qu'il a pris des habitudes distinctes et est ainsi habité d'un sentiment d'être « différent » que lorsqu'il résidait chez ses parents. C'est bien que ce sentiment soit plus facile à atteindre dans un lieu exempt de traces de soi que dans l'un qui en est rempli, comme l'est la maison familiale (c'est que nous y sédimentons des traces de soi depuis notre enfance). Les traces y sont donc beaucoup plus nombreuses et, par le fait même, bien plus résistantes. Comme le disent Berger et Luckmann, ces extériorisations « sont capables d'opposer une certaine résistance au désir de celui qui les a créés » (2012 : 33).

Enfin, de retour chez lui, notre étudiant retrouve sa chambre. Sans doute que, depuis le temps, il a oublié certains éléments, autant des souvenirs que des habitudes. Les objets apparaissent alors, pas nécessairement consciemment, mais tout de même, comme soutenant un fantôme d'un soi d'avant le départ. En prenant une distance avec ses objets, comme les pantoufles sur le bord du lit, celles-ci deviennent de façon évidente des traces de son identité. Elles peuvent alors être ressenties comme appartenant à une version du « soi » qui n'est plus exactement la même que celle du présent. Les objets ont gardé des habitudes, des souvenirs et des émotions en eux. Les habitudes peuvent alors se réactualiser ou peut-être encore disparaître. Il y aura alors une tension entre ce « fantôme de soi » contenu dans les objets et ce que l'on considère être notre soi « actuel » (Kaufmann, 2007 : 273). Ces traces que l'on ne voyait pas, qui restaient au niveau de la conscience pratique, atteignent maintenant la conscience discursive, étant sujettes à un travail réflexif.

Autre exemple : si je retourne à ma maison d'enfance alors que je n'y ai pas mis les pieds depuis des années, une marque sur une table pourrait me rappeler l'évènement ayant mené à son inscription, ou encore, une petite madeleine pourrait refaire surgir à ma conscience des moments jusqu'alors oubliés de mon enfance (Proust, 1999). Les traces extériorisées, en étant davantage propres à la conscience pratique qu'à la conscience discursive, sont ce qui active ce que Proust appelait la mémoire involontaire. Si Halbwachs (1925) permet de voir comment la mémoire (surtout celle que l'on pourrait qualifier d'événementielle) se fait dans la conversation, avec et à l'aide des autres, la perspective constructiviste de l'extériorisation de soi permet de cerner que la mémoire se fabrique aussi dans le jeu incessant d'extériorisation et d'inscription de soi dans les objets, puis, dans l'intériorisation par le décodage d'une trace qui informe notre comportement, notre identité, nos souvenirs.

Dernier exemple : prenons un adolescent, appelons-le Thomas, et imaginons qu'il porte quotidiennement un chapeau. Un jour, il se réveille et ne trouve pas le chapeau là où il le laisse chaque soir. Il passe alors cette journée sans chapeau, et ses amis le trouvent différent. C'est que Thomas sans

son chapeau n'est pas *vraiment* Thomas. C'est aussi la sensation qu'a Thomas : celle de ne pas être complet. C'est que le chapeau fait partie de son identité, et lorsqu'il entre en contact avec le chapeau, il ne fait pas que réactiver une partie de son identité : il s'y étend. Le chapeau fait partie de Thomas. C'est aussi ce que Kaufmann disait quand il parlait du corps socialisé qui s'étend à l'objet. Comme Maurizio Ferraris le propose dans son livre *Âme et iPad* (2014), il serait possible de voir le même type de relation, à plusieurs nuances et subtilités près, dans le rapport qu'entretient une personne avec son téléphone cellulaire ou encore avec sa tablette numérique. Je reviendrai sur ce sujet dans le quatrième et dernier chapitre de ce mémoire.

#### b) Les traces subjectives

Afin de ne pas mélanger ce que je viens de développer ici avec ce que j'exposerai plus loin, et parce que le vocabulaire conceptuel s'entrecoupe et pourrait rapidement sembler polysémique, je vais à partir de maintenant identifier ce type de trace (autant les repères de l'action que ceux de l'identité) relative à la mémoire sous le nom de *trace mémorielle*. Ce choix vise bien moins à l'élaboration d'un concept qu'au regroupement de plusieurs réalités sous un seul chapeau. Et puis, le fait de parler de traces mémorielles me permettra plus tard de les opposer aux *traces archivées*. À ces concepts visant à cerner mieux et plus simplement l'objet de cette recherche, j'ajouterai sous peu la notion de *traces intersubjectives*. Jusqu'ici, je n'ai abordé que les *traces subjectives*, ces traces (mémorielles) qui sont uniquement visibles à la personne les ayant produites. Les traces intersubjectives seront au cœur de la prochaine partie.

Dernier point qu'il est ici essentiel de rendre clair : ces traces uniquement subjectives, qu'elles ne soient que repères de l'action ou qu'elles soient également repères de l'identité, disparaissent avec la personne qui les a engendrées. Ce qui est accessible à une personne endeuillée, ce sont d'abord les traces subjectives qui sont les siennes, qu'elle a inscrites dans la personne décédée et dans les objets avec lesquels elle interagissait. Mais, comme je le montrerai dans le chapitre 3, il est possible à une personne de deviner, et donc de ressentir, l'inscription de l'autre alors qu'elle ne l'a jamais vu agir en le lieu. Comme l'illustre Kaufmann, dans son livre *Premier matin* (2002), il est possible de deviner des éléments de l'identité d'une personne, ainsi que certaines de ses habitudes, en voyant simplement comment elle range son tube de dentifrice.

### ***Mémoire et archive***

Dans le cadre de cette recherche, la réflexion sur la mémoire et l'archive est essentielle. J'ai expliqué dans la partie précédente comment la mémoire se constitue en relation avec les objets par le biais des

traces mémorielles, mettant surtout l'accent sur les traces subjectives. Dans cette partie, je me concentrerai d'abord sur trois types de relations qu'une personne est susceptible d'entretenir avec les « objets de mémoire », soit les objets contenant des traces rappelant le défunt. Je reviendrai d'abord sur une première, celle d'un rapport dans lequel les objets évoquent l'identité du défunt. Puis, je me pencherai sur un rapport où c'est davantage la relation avec le défunt qui est ramenée à la conscience. Le troisième type de rapport sera celui de la confrontation avec une information nouvelle ou oubliée qui oblige à reconfigurer le fil de la mémoire. Après cela, j'aborderai « l'archive », en discutant de ce qui la caractérise. C'est également dans cette partie que j'identifierai ce que je qualifie d'*objet d'archive*, soit des objets qui, s'ils peuvent contenir des traces mémorielles, ont la particularité d'être également des supports sur lesquels sont inscrites des archives. Ce développement m'ouvrira ensuite la voie pour saisir la tension engendrée par la relation entre mémoire et archive dans la quatrième partie de ce chapitre.

### Mémoire

La mémoire constitue une production de sens bien plus faite d'oublis que de remémorations, de réinterprétations et de mouvements que d'une interprétation donnée et fixe. Pour le dire autrement, le passé n'est jamais réellement conservé : il se reconstruit toujours en partant du présent (Halbwachs, 1925). La mémoire est donc un processus incessant qui se façonne par l'entremise de notre relation avec l'univers matériel (les objets) et avec l'univers social (les personnes). La relation de mémoire entretenue avec ces deux « univers » est ce qui rend possible l'univers de sens, c'est-à-dire cet horizon de symboles relativement cohérents dans lequel nous circulons. Si, comme d'Halbwachs (1925) l'avance, lorsque je reconstruis un événement passé, c'est que d'autres m'incitent à me souvenir et donc, que ma mémoire s'appuie sur la leur, il reste que je réactive et fais constamment travailler ma mémoire dans le quotidien, même si je ne suis pas en contact direct avec d'autres. Certes, un rapport individuel avec l'univers matériel ne serait pas suffisant si l'on ne réactivait pas le symbolique intériorisé au contact d'autrui, mais il reste que c'est dans le jeu constant d'extériorisation et d'intériorisation, comme j'ai pu le montrer dans la partie précédente, que se fabrique notre monde, et c'est par la mémoire qu'il subsiste. Ainsi, l'identité d'une personne tient par sa mémoire. Sa vision du monde, ses relations et sa compréhension de sa société et de son langage tiennent par sa mémoire. Et celle-ci est toujours en train de se constituer et d'évoluer par l'incessante sédimentation de soi, par l'inscription consciente ou non de traces de soi dans le monde matériel et dans le monde social.

La mémoire, en tenant notre identité et notre perception de la réalité, est donc ce qui nous permet d'habiter et de circuler dans l'univers de sens. C'est pourquoi une information qui ne cadrerait pas avec le fil de notre mémoire, soit la continuité de nos souvenirs, nous apparaîtrait ne pas « faire sens ». C'est pourquoi, et comme j'ai pu le développer dans la partie traitant de l'identité, nous devons constamment intégrer des informations, trouvant de nouveaux liens qui permettent de redonner une cohérence et une continuité, rendant ainsi ces informations significatives.

De manière analogue à la façon dont l'individu s'extériorise, certaines traces mémorielles ne sont perçues que par l'individu les ayant produites. Celles-ci lui permettent d'entretenir et de garder en mémoire ses habitudes, ses identifications, et donc, son « identité pour soi ». Ce concept, apparu chez Dubar dans son ouvrage *La crise des identités* (2007 : 4) s'oppose à celui d'« identité pour autrui ». Si le premier désigne les identifications revendiquées par soi-même, le second correspond à celles qui nous sont attribuées par les autres. Comme j'ai pu le montrer dans la partie traitant de l'identité, ces deux types d'identifications ne sont jamais qu'uniquement en opposition : l'identité pour soi et l'identité pour autrui se nourrissent mutuellement. Sartre disait d'ailleurs que nous sommes ce que nous faisons de ce que les autres ont voulu faire de nous (Onfray, 2012). L'identité pour soi contient alors des identifications provenant des autres, et dans un mouvement dialectique, les autres reconnaissent certaines parts de soi que nous considérons faire partie de notre « identité pour soi » (Illouz, 2014).

a) Les traces intersubjectives

C'est qui m'amène à ajouter un second type de trace à celles subjectives que j'ai décrites jusqu'à présent : les traces intersubjectives (Berger et Luckmann, 2012). Certains objets, certaines personnes, contiennent des traces qui sont partagées par deux individus ou plus. Il en est ainsi d'objets dans notre maison familiale dont la signification et l'importance sont partagées par tous ceux qui y résident, mais qui ne seraient pas nécessairement perceptibles par une tierce personne n'y vivant pas. Pour Kaufmann, une trace de soi devient une œuvre (ce que je qualifie de trace intersubjective) lorsque « l'extériorisation objectivée dépasse le cercle de la perception personnelle ; l'œuvre ne prend corps que sous le regard d'autrui, quand elle est reconnue comme réalité propre » (2001 : 261). Maurizio Ferraris soutient quant à lui qu'il y a inscription (il s'agit toujours de ce que je nomme trace intersubjective) dès lors que deux personnes ont inscrit dans leur mémoire une même chose (2013). En lien avec ce que j'ai proposé sur l'extériorisation de soi, l'on pourrait dire qu'il y a traces intersubjectives à partir du moment où une

trace extériorisée devient visible, donc actualisable, par deux personnes ou davantage. Enfin, cette trace peut autant se trouver dans un objet que dans un autre individu. Ou toute autre forme d'être vivant.

La réflexion de Ferraris permet de mieux discerner les différentes modalités de ces concepts. Pour lui, et à un premier niveau, une trace est « n'importe quelle sorte de modification d'une surface qui rappelle quelque chose qui n'est pas là »<sup>5</sup>. Le niveau d'après est pour le penseur celui de l'enregistrement, qu'il identifie comme « ces traces qui sont déposées dans notre esprit. Relativement aux traces en dehors de l'esprit, les enregistrements ont une valeur double. D'une part, elles sont elles-mêmes des traces, mais sur un médium très particulier, d'une autre, elles sont la condition de possibilité de la reconnaissance de traces extérieures » (Ferraris, 2013). C'est dire que les traces extériorisées ne sont perceptibles que parce qu'elles correspondent à d'autres, intériorisées. Si je me réveillais amnésique demain, je ne décèlerais ni des repères de mon action ni des traces de mon identité dans les objets qui m'entourent. Je pourrais toujours les deviner comme on le fait en voyant le tube de dentifrice chez quelqu'un d'autre, mais ce ne serait plus de l'ordre du souvenir.

C'est donc parce que les traces mémorielles extériorisées dépendent toujours de celles intériorisées, que je peux, même en absence de la version extériorisée d'une trace, y penser, m'y identifier, etc. Mais plus mon contact avec ces traces extériorisées est distant temporellement, moins je risque d'y penser spontanément. Bref, si la mémoire est d'abord possible grâce aux enregistrements, ces *traces intériorisées*, il reste qu'elle nécessite une constante interaction avec ce qui est extérieur. L'accent que je mets sur l'extériorisation ne vise en dernière instance qu'à ancrer l'idée selon laquelle la mémoire se fait toujours en relation avec le monde matériel et social.

Cela étant dit, je peux maintenant revenir sur ce que je qualifie de trace intersubjective. L'image que plusieurs personnes ont d'une autre peut être partagée, mais celle-ci ne sera perceptible que par un certain groupe de personnes, détenant des souvenirs qu'elles seules ont (Halbwachs, 1950). Cette image partagée désigne ce que j'entends par trace intersubjective. Pareillement, ces traces sont dialogiques, par exemple, comme un couple qui en vient, au fil des conversations, à détenir une image commune d'une personne ou d'un sujet donné (Berger et Kellner, 2006). Même s'il n'existe pas d'inscriptions objectives de cette idée partagée (par exemple, des notes sur un morceau de papier), ce n'est que par le contact avec les traces intériorisées de l'autre (qui nous sont donc extérieures) que cette image évolue et est réitérée.

---

<sup>5</sup> Je traduis librement de l'anglais.

Voilà pourquoi j'identifie deux types de traces relatives à la mémoire : les traces subjectives et intersubjectives. La frontière entre ces deux types est certes souvent ténue, et il est plus important de saisir la différence théorique que de véritablement arriver à les distinguer pratiquement.

b) Identité, relation et nouvelle information

Du vivant de nos proches, nous ne réalisons pas vraiment — ou du moins très rarement — le rôle des objets. C'est que tout le sens (sentiment, émotion, signification) qu'ils ont se retrouve concentré dans ce qu'ils représentent, soit dans le cas qui nous intéresse : un proche. Tant qu'il est vivant et présent, la charge symbolique des objets se fait moins visible. Mais à sa mort, son absence rend évidente cette charge. Les objets rappellent désormais quelque chose qui n'est pas là. Ce qui, pour certains auteurs (Rocher, 2003), désigne très exactement ce qu'est un symbole : quelque chose qui rappelle quelque chose qui n'est pas là.

On peut imaginer un homme, appelons-le Mathieu, qui perd un ami qu'il côtoyait moins depuis quelques années. Peu de temps après le décès, l'homme retrouve une casquette qu'il portait chaque jour durant les années où ce défunt ami occupait une place importante dans sa vie. La casquette était d'autant plus significative que cet ami en possédait une identique, qu'il a porté tout aussi longtemps que Mathieu. L'objet n'a jamais appartenu au défunt, et néanmoins, il devient un objet évoquant des souvenirs et sentiments reliés à ce moment de la vie de Mathieu, et donc, de son ami décédé. Dans ce cas, c'est que l'objet avait une importance dans une relation. Il symbolise la relation, tout en rappelant des souvenirs, une époque et, inévitablement, l'autre. Pareillement, un jeu d'échecs pourrait rappeler à quelqu'un la relation avec sa mère avec laquelle il aurait passé des soirées à disputer des parties lorsqu'il était plus jeune. Ou encore : le personnage de Martha duquel j'ai parlé en introduction pourrait se remémorer sa relation avec Ash à l'écoute d'une chanson ayant bercé leurs premiers moments ensemble. L'on doit donc, au moins au niveau théorique, distinguer les traces qui rappellent l'identité du défunt de celles qui ramènent surtout des souvenirs de nos relations.

Un autre cas de figure est celui de la pipe d'un père contenant le dernier tabac qu'il n'y aurait jamais fumé (Gibson, 2008 : 63). Objet banal s'il en est, mais qui peut également devenir un objet de mémoire, un objet servant de pont, rapprochant dans l'espace et le temps d'un père ayant quitté la vie. Dans ce cas, la pipe peut prendre cette importance, car elle était un objet qui faisait partie de l'identité du père, ou du moins, qui contient un fragment de ce que l'on considérerait comme son identité. Ce qui n'est pas exactement l'identité pour autrui de Dubar (2000) que j'ai décrite plus haut. C'est plutôt ce que l'on pourrait qualifier d'identité de l'autre *pour soi*. Dans le dernier chapitre de ce mémoire, je désignerai



plutôt cette image personnelle que l'on a du défunt de « représentation intériorisée ». Enfin, si ce concept m'intéresse, c'est qu'il est important dans la relation individuelle d'une personne avec un proche défunt. On la retrouve dans l'image qu'un père a de son fils, ou vice-versa. C'est dire que l'on n'a jamais vraiment accès aux traces mémorielles et subjectives de l'autre. Comme je l'ai expliqué plus tôt avec l'exemple du tube de dentifrice, on ne peut toujours que les deviner. Il est donc impossible d'avoir accès à l'entièreté de ce que l'autre considèrerait comme sa propre identité. L'on ignore donc précisément la signification que pouvait avoir cette pipe pour notre père, mais l'on sait qu'elle était importante. Ne pas savoir exactement la signification qu'elle prenait pour lui n'est pas non plus en avoir aucune idée, au contraire, à le côtoyer, à le connaître, il est possible que notre interprétation soit très proche de celle qu'il en avait. C'est que l'on détient des clés de compréhension, clés forgées par le quotidien et la mémoire qui nous permettent d'avoir une idée de la signification qu'un proche donnait à un objet. La même chose est vraie pour l'identité. De plus, l'image que nous avons de l'autre, surtout s'il s'agissait d'un proche, pesait dans sa propre constitution identitaire. Tout cela est dialectique, en relation, et donc même si l'image et les traces que nous avons de l'autre ne sont pas identiques à celles qu'il avait, elles peuvent être relativement proches. Si nous étions irrémédiablement et toujours à côté, la communication et le commun seraient impossibles<sup>6</sup>.

C'est ce qui me permet d'avancer que les souvenirs et les sentiments que la pipe est susceptible d'évoquer peuvent l'être à la fois par ce fragment de notre père qu'elle nous rappelle et à la fois par le souvenir de l'importance qu'elle avait pour lui. De toute façon, si cette différenciation est importante en théorie, la frontière entre les deux registres est pratiquement impossible à tracer. Dans les deux cas de figure précédents, c'est la mémoire qui est évoquée au contact de l'objet. Même si nous ne pouvons jamais comprendre précisément l'interprétation que le défunt en faisait, l'objet peut soit symboliser pour nous la relation que nous avons avec lui ou encore un morceau de son identité. Il n'y a donc pas de rupture, car cet objet ne nous donne pas de l'information nouvelle. Il ne fait qu'activer des souvenirs, des sentiments et de l'information qui ressurgissent lorsque nous le percevons, que ce soit par la relation que le défunt entretenait avec l'objet ou que ce soit dans la place que l'objet prenait dans notre relation avec l'autre. Bien sûr, ces deux cas de figure ne sont pas exclusifs, ils s'entrecoupent plus fréquemment qu'autrement.

---

<sup>6</sup> Et dans le même sens, si tout le monde avait une idée strictement identique, il n'y aurait pas de différenciation, pas de décalage de l'action, bref, pas de vie sociale. Ou du moins, pas de changement social.

Le contact avec un objet du mort ne fait pas que réactualiser des souvenirs et des sentiments, il peut aussi arriver que l'on y décèle de l'information nouvelle sur la personne décédée. Si je reprends l'exemple de la pipe, mais que, cette fois, l'individu qui retrouve l'objet de son père a cru toute sa vie que celui-ci ne fumait pas, cela ne réactive en rien des traces intériorisées. Au contraire, cela peut même venir contredire ce que cet individu pensait savoir. La relation avec l'objet est alors complètement différente, car celui-ci amène une information nouvelle, qui ne fait ni partie de l'image que la personne avait de l'identité de son père ni de celle de la relation qu'elle entretenait avec lui. Serait-ce possible qu'il ait fumé toute sa vie sans que personne ne le sache ? Ou bien ce serait quelque chose de récent ? Ou encore la pipe ne lui appartenait pas vraiment ? Mais, en même temps, s'il a caché cette information, peut-être cachait-il autre chose ? La pipe n'est donc plus qu'un objet de mémoire ou un objet contenant des traces extériorisées qui réactivent souvenirs et sentiments. La pipe devient, dans cette situation, un objet aux propriétés ressemblant à celles que l'on retrouve plus souvent dans les archives, un objet qui nous confronte à des éléments indépendants du fil de la mémoire, risquant du même coup d'en rompre la continuité.

### Archive

Ce type de relation provoquant une rupture par rapport à la mémoire peut s'expérimenter avec n'importe quel objet. Elle est le propre d'une confrontation avec une information nouvelle, qu'on ne sait *a priori* pas trop comment incorporer à l'image de l'autre déjà constituée. Ce genre de rapport n'est pas rare, même qu'il arrive régulièrement. En effet, dans la reformulation constante de notre identité, nous sommes tous les jours confrontés à de nouvelles informations de divers degrés que nous récupérons, et à partir desquelles nous ficelons des réseaux de sens (Kaufmann, 2004). Ou pour le dire autrement : à partir desquelles nous assurons une certaine cohérence et une certaine continuité à notre identité et à notre monde. Ces tensions et contradictions sont parfois simplement ignorées, ou facilement réintégrées. Parfois, encore, elles remontent plus clairement à la conscience discursive, demandant un plus grand travail de réflexivité. Seulement, il est rare qu'une information reste ainsi en suspens, normalement, l'individu trouve un lien quelconque et résorbe rapidement la tension créée, parvenant à en « faire sens », et restant ainsi le moins longtemps possible face au sentiment d'étrangeté généré par ces contradictions. La particularité dans le cas qui m'intéresse, et j'y reviendrai plus loin, c'est que le défunt n'est plus présent pour venir réactualiser cette information et pour ainsi donner les clés qui permettraient de recoudre la déchirure produite par la nouvelle information.

a) Les traces archivées, des traces « objectives »

Si ce type de relation est possible avec toute sorte d'objets, il reste néanmoins qu'elle se fait plus fréquente au contact de certains objets. Il est ici question d'objets contenant des archives. Si, jusqu'à présent, les traces dont je parlais étaient relatives à la mémoire et s'inscrivaient dans un fil mémoriel en s'y intégrant, l'archive, elle, existe indépendamment de la mémoire. L'archive enregistre une information ou bien un moment s'étant avéré, prenant ses propres contours, son existence propre, bref, ce que Kaufmann qualifierait de « sa propre identité » (2007 : 262). C'est dans ce sens que l'archive, en faisant subsister quelque chose en dehors du fil de la mémoire, peut être considérée comme une trace « objective ». C'est-à-dire qu'elle est perceptible par tout le monde, même par quelqu'un qui n'était pas là lors de son inscription. Ce type de trace peut autant être individuelle (journal intime) qu'interindividuelle (conversation par message texte que l'on entretenait avec le défunt)<sup>7</sup>.

Une photo, un journal intime ou encore un vidéo figeant un moment donné prédisposent beaucoup plus à une confrontation avec une information nouvelle que le contact avec un objet tel qu'un chapeau ou une pipe, parce que, justement, l'on n'a pas besoin d'avoir un quelconque souvenir d'un événement pour en regarder un vidéo. Mais en même temps, les trois types de rapport concernant la mémoire que j'ai abordé, soit celui qui évoque l'identité, celui qui rappelle la relation et celui qui nous amène une information nouvelle, sont tous aussi possibles avec l'archive. Il se peut que le fait de regarder l'enregistrement d'une conversation provoque n'importe lequel de ces trois types d'expérience, me rappelant à la fois l'identité de l'autre dans la façon dont il parlait, notre relation dans la complicité qui en ressort, ainsi qu'une information « nouvelle » dans des éléments que j'aurais oubliés. Le sentiment d'étrangeté ressentie à la découverte de nouvelles informations n'est donc pas seulement lié à l'archive, et l'évocation de souvenirs n'est pas uniquement lié à des objets qui ne sont pas des archives.

L'archive prédispose néanmoins beaucoup plus à une information nouvelle. Elle fige une information donnée, un moment donné, dans une rigidité dite « objective ». Ce n'est pas une interprétation de ce qui s'est dit qui est enregistrée, mais réellement ce qui s'est dit. Jean-Claude Kaufmann croit que ce trait « d'objectivité » n'est pas le bon, que ce n'est pas réellement ce qui caractérise l'archive. Il suffit de voir toutes les interprétations possibles d'un même livre pour remettre la question de l'objectivité et de l'interprétation<sup>8</sup> unique sur la table. Pour Kaufmann, c'est parce que

---

<sup>7</sup> Même si cette distinction ressemble à celle entre trace subjective et trace intersubjective, elle ne désigne pas la même chose. Il s'agit cette fois de traces qui existent en dehors de la mémoire. Et qui sont donc perceptibles par tout le monde.

<sup>8</sup> En fait, il est impossible d'avoir une « interprétation unique », car l'interprétation nécessite toujours une subjectivité.

l'archive en vient à constituer un monde à part, et donc qu'elle devient autonome qu'elle se différencie des autres types de traces (2001). Si les traces relatives à la mémoire sont des marques qui ne sont perceptibles que d'une seule personne (traces subjectives) ou par un groupe de personne (traces intersubjectives), l'archive devient une *trace « objective »* dans le sens où elle prend sa propre existence, indépendamment de la mémoire. Si demain, tout le monde se réveille complètement amnésique, une photo nous fournira encore des informations. Certes, nous n'aurions pas accès à toutes les informations, car la photo comprend également des éléments relatifs à la mémoire. Elle ne nous évoquera alors pas nécessairement les sentiments et émotions qui y auraient été rattachés autrement. Mais si, cette fois, on prend une casquette : tout ce qu'elle peut signifier ne me sera pas accessible. L'information et le sens qu'elle a dépendent entièrement de traces intériorisées sans lesquelles il serait impossible de déceler des traces extériorisées. Le chapeau, en tant que simple objet de mémoire, est entièrement dépendant de celles-ci. Ce qui n'est pas le cas pour l'archive, cette dernière étant une trace qui devient autonome de la ou des personnes l'ayant engendrée et qui acquière alors sa propre existence.

#### b) Rigidité et malléabilité

C'est donc dire que, si l'extériorisation de soi subjective n'existe réellement que dans et par la mémoire, l'archive peut-être une extériorisation de soi « objective », qui existe indépendamment de la mémoire. Même si j'ai oublié un message que j'ai écrit à un ami quelques années plus tôt, ce message ne cesse pas pour autant d'exister. Et puis, les interprétations que je peux en donner sont limitées par ce qui est réellement écrit. En sens inverse, si je trouve la pipe de mon père, je peux donner plusieurs interprétations de la signification de cet objet, pouvant, même si très peu d'indications me supportent, choisir l'interprétation qui se réintègre le mieux dans le fil de ma mémoire. Ce que je veux dire, c'est que l'objet qui n'est pas une archive est plus malléable, se laissant plus facilement interpréter. Il résiste moins à l'interprétation, à l'oubli, à la réécriture et au changement, bref, à ce qui fait la mémoire. Il m'est beaucoup plus facile d'interpréter autrement ce que peut signifier la pipe de mon père dont j'ignorais l'existence qu'une boîte de facture comprenant tous les achats de tabac qu'il a fait dans les dernières années.

Cette plus grande rigidité des archives relativement aux traces exclusivement mémorielles est ce qui fait dire à Ferraris que ce sont les « documents », ces traces extériorisées et archivées, qui font tenir la réalité sociale (2013). Selon lui, l'idée que la réalité sociale ne tient que parce que tout le monde s'en souvient et agit de façon plus ou moins concordante, bref, l'idée de « l'intentionnalité collective », est

plus que limitée. C'est plutôt parce qu'il existe des inscriptions indépendantes de la mémoire, ces documents (archives), que la réalité sociale a et garde une certaine consistance. Une image classique de la sociologie qui rend évident le rôle des archives est celle de la différence entre normes et lois. Certes, la distinction se fait d'abord et surtout au niveau des types de sanctions rattachées, mais il reste que c'est parce que les lois sont inscrites sur des supports extérieurs aux individus, et, que les interprétations que différentes personnes peuvent en faire sont bien plus limitées, qu'elles tiennent aussi solidement une société donnée. Dans une certaine mesure, une norme est beaucoup plus négociable, floue, et sujette aux interprétations diverses. Si la réflexion de Ferraris sur le fondement de la réalité sociale n'est pas entièrement pertinente pour le sujet de ce mémoire, elle aide à penser la question de la consistance des faits sociaux (Martuccelli, 2005) qui l'est tout à fait. Même si dans la plupart des cas, ce sont les archives (ou documents, chez Ferraris) qui offrent le plus de résistance à l'interprétation (car le contenu n'est pas directement dépendant de la mémoire), l'on trouve tout de même des cas où des traces uniquement mémorielles limitent la lecture qu'on peut en faire. Et dans le cas précis qui m'intéresse, soit le rapport aux supports numériques (objets d'archives) d'une personne décédée, la question du degré de rigidité ou de flexibilité des traces dans les objets est essentielle. C'est que cette consistance (de rigide à flexible) délimite les interprétations possibles, et donc, détermine le type de relation entretenue avec les traces.

Une trace extériorisée, qu'elle soit mémorielle ou archivée, va davantage prédisposer à une relation de confrontation si elle résiste plus à notre interprétation. Qu'il soit question d'un rapport avec un objet, tel qu'une casquette, ou avec une archive, comme des courriels reposant dans une boîte de messagerie, le sentiment de rupture provient toujours du fait que nous décelons une information nouvelle, ou légèrement décalée, qu'il est plus difficile de réintégrer dans le fil de notre mémoire, dans le souvenir de l'identité de la personne ou de la relation que l'on entretenait avec cette dernière. Le risque d'une telle rupture est d'autant plus grand à notre époque marquée par une prolifération de l'archive.

Un dernier arrêt s'impose donc avant d'en arriver à ma question de recherche. J'ai déjà, depuis le début de ce mémoire, mentionné l'actuel phénomène de prolifération de l'archive. Mais je ne me suis, jusqu'à présent, pas arrêté pour détailler en quoi cela consistait. Pour bien comprendre ce phénomène, il faut saisir qu'il est sous-tendu par au moins deux phénomènes contemporains : l'individualisation de la société et le régime d'historicité du présentisme. Je ferai un bref retour sur le premier avant d'aborder le second dans cette quatrième partie du chapitre.

## *La tension entre mémoire et archive*

Pointer un moment précis de l'histoire où l'archive aurait vu le jour semble tout autant inutile qu'impossible, si ce n'est peut-être qu'en dirigeant le regard vers l'art rupestre. Néanmoins, il apparaît évident que l'archive, cette trace du passé qui prend des contours indépendants, est une chose qui ne date pas d'hier. En fait, il serait possible de les relier à la notion d'œuvre<sup>9</sup>, car cette dernière met en lumière une part du développement de l'archive personnelle. Si nous prenons la notion d'œuvre dans son sens le plus convenu, c'est-à-dire l'amas de production d'un artiste (ou penseur) fait en vue d'acquérir une pérennité au-delà de l'acte lui-même (Arendt, 2012), l'on réalise que ce rapport aux archives d'un autrui décédé n'est pas exceptionnel. Lorsque je lis les livres, carnets et correspondances d'Albert Camus, ce sont à des archives que j'ai affaire. Dans cette optique, les artistes apparaissent comme les premiers à avoir ce rapport à l'archive, rapport s'étant par la suite démocratisé. Il est intéressant de remarquer que c'est également sur le plan de l'art et du monde intellectuel que les premières figures de l'individu ont fait leur apparition, que ce soit avec les « individus-hors-du-monde » tels qu'Épicure chez les Grecs (Dumont, 1991 : 43), l'art signé dans la Renaissance (Heinich, 2001) et la figure du dandy au XVIIIe (Onfray, 2011). C'est que la démocratisation de la capacité d'archiver ne peut que renforcer l'individualisation de la société et vice-versa. L'arrivée des romans, des histoires tournant autour de protagonistes parfois banals, intrigues souvent agrémentées d'histoires d'amour qui, par ailleurs, ont contribué au développement de l'amour romantique et donc de l'individualisation dans le couple ; et puis celle des journaux intimes, consubstantiels à l'idée d'un moi profond et d'une continuité de ce moi ; leur arrivée donc, a solidifié l'idée de la singularité individuelle et de l'identité.

La démultiplication des images d'individus rendue possible par la littérature, puis celle des images de soi résultant de la démocratisation de la photo ne peuvent que contribuer au façonnement de la figure de « l'individu ». Les figures d'individus romanesques donnent l'idée d'une construction de soi unique alors que l'accès toujours plus grand aux images extériorisées de soi-même rend possible un élargissement de soi tout autant qu'une objectivation de soi (Kaufmann, 2007 : 273). Pareillement, lorsque nous avons accès à une multitude d'images de soi plus jeunes par le biais des albums photo puis d'image de soi dans diverses sphères de notre vie par le biais des médias sociaux, nous sommes confrontés à notre propre discontinuité dans l'espace-temps. Cet accès à une multitude de traces de

---

<sup>9</sup> J'ai déjà mentionné la notion d'œuvre plus tôt, mais c'était dans la conception précise de Kaufmann, soit « des traces de soi devenant perceptibles par autrui ». Il faut ici la comprendre dans son sens plus restreint de traces de soi objectivées. L'œuvre ne fait donc ici référence qu'à ce qui relève de l'archive.

soi renforce le sentiment d'essentialisation de soi alors même qu'elles posent les conditions de sa remise en question. C'est que la démultiplication des *preuves* de notre identité nous donne le sentiment qu'elle est plus solide, alors même que dans cette myriade d'archives, ce sont les contradictions ou les discontinuités qui guettent. Les multiples facettes de nous-mêmes, facettes étalées dans les divers domaines d'actions dans lesquels nous circulons deviennent de plus en plus figées et rigides. Il est ainsi plus difficile de gommer nos contradictions. J'aborderai donc plus précisément cette prolifération de l'archive avant de développer davantage sur la tension qui résulte de la confrontation entre archive et mémoire.

### *Prolifération de l'archive*

La prolifération de l'archive rendue possible par l'importance toujours plus grande du numérique dans nos vies a permis de matérialiser de plus en plus ce qui ne l'était pas. Comme Maurizio Ferraris l'analysait en 2006, des échanges tout à fait banals du quotidien se figent désormais dans l'archive par le biais, notamment, de nos messages textes (Ferraris, 2006). Pensons à tous ces échanges que nous avons avant à l'église ou dans le café du coin, qui se retrouvent désormais sur Facebook ou dans l'historique de notre service de messagerie. Elles ne sont plus éphémères, appartenant au registre de la mémoire ; elles sont désormais matérielles, et rejoignent plutôt celui de l'archive. Si ces échanges laissaient néanmoins des traces relatives à la mémoire, traces changeantes et mouvantes, elles le font désormais sur ces supports numériques qui font prendre aux traces des formes d'archive. Et là où la mémoire est toujours sujette à discussion, à reformulation et reformation, l'archive fixe un moment donné, en rendant les interprétations bien plus limitées (Pastinelli, 2009). Ce qui était autrefois matière à interprétation et variable est désormais accessible et fixe, car matérialisé.

Cette prolifération de l'archive et son inévitable confrontation avec la mémoire sont pour beaucoup liées à la montée des supports numériques. Comme je l'ai montré, la capacité des objets de révéler de nouvelles informations existe probablement « depuis toujours », ou au moins depuis que l'on arrive à extérioriser du symbolique devenant perceptible par d'autres. Cela est devenu plus évident et présent avec la progressive montée en importance des archives personnelles déjà perceptible avec la pratique du journal intime et celle de la photo. Enfin, chose certaine : la démocratisation de la production de données numériques par la prolifération des supports, et donc de leur utilisation, ne peut qu'accroître la place de l'archive dans le quotidien.

Mais en même temps, en principe, la possibilité d'archiver de ces supports ne devrait pas nécessairement mener à l'enregistrement systématique. En effet, la possibilité ne détermine pas

toujours la finalité. Et pourtant, c'est le cas. Pourquoi ? En 2002, l'historien François Hartog introduit le concept de présentisme afin d'éclairer cette pratique d'enregistrement systématique. Pour lui, notre époque se trouverait dans un régime d'historicité où le présent prend toute la place. Ce qu'il nomme « régime d'historicité », c'est la façon dont une société, à une époque donnée, organise les rapports entre le passé, le présent et le futur. Ainsi, nous serions passés d'un régime passéiste où c'est le passé qui pesait le plus, l'organisation sociale étant tournée vers la tradition, à l'un dit futuriste, dans lequel l'histoire avait une direction, le progrès nous menant tout droit vers sa fin. Puis, finalement, nous serions arrivés dans un régime dominé par le présent (Hartog, 2002).

Ce rapport au temps pourrait se voir dans les médias, où l'on tente de commenter et d'analyser en direct un moment comme s'il était une archive, alors même qu'il est en train de se faire. C'est donc le régime d'historicité du temps court replié sur lui-même qui remplace celui du temps long, soit tourné vers l'arrière, soit vers l'avant. À l'échelle de l'individu, le présentisme apparaît plutôt comme la tentative constante de capturer le moment présent. L'image de la photographie est la plus parlante à ce propos. Pensons notamment à un individu en voyage qui se prend en photo à côté de monuments ou de lieux magnifiques et/ou historiques. On attrape le moment, pour prouver qu'on y était, puis, très souvent, on passe à autre chose. La photo ne vise alors pas tant à saisir un moment évanescent que nous voulons immortaliser, mais plutôt à faire ce moment. Comme Kaufmann l'explique dans *La création de l'identité* (2006), nous avons souvent tendance, lorsque nous regardons un album photo, à y mettre plus de sens qu'au moment où nous avons prises les photos qu'il contient. D'y voir des souvenirs pliés et des émotions oubliées. C'est que la mémoire a gardé ce qu'elle voulait de ce moment, en conservant certains éléments en entourant la prise, évoquant des souvenirs de cette époque, rappelant la proximité que l'on avait avec une personne sur la photo que nous n'avons plus désormais. Sentiment, émotion et souvenir, la photo a un fort potentiel pour contenir du sens. Avec le présentisme, l'on tenterait de plus en plus de mettre ce sens que l'on accorde normalement à un événement passé à un moment encore en train de se faire. Ce qui est rendu possible par l'instantanéité de la photo. Il était à peu près impossible de tenir un tel rapport à l'époque où il fallait faire développer ses photos.

J'ajoute deux commentaires rapides, mais qui me semblent importants. Ce rapport au temps est bien plus le propre d'une distanciation avec le moment présent, le regardant déjà avec la distance du temps passé, plutôt que d'un réel engagement dans ce présent, où on « l'habiterait » davantage, ce qui correspondrait mieux à cette « sagesse du temps présent » évoqué par certains philosophes (Onfray,



2015). Et puis, Gibson dit à ce sujet que « plus l'on enregistre nos vies, moins nous les vivons avec un sentiment du passé comme mortel et irrécupérable » (2008 : 102), une affirmation que je revisiterai en conclusion de ce mémoire.

Le présentisme est donc, pour reprendre la formule de Madeleine Pastinelli, un régime d'historicité où « le présent qui advient serait de plus en plus pensé comme le passé d'un futur en train (ou sur le point) d'advenir » (2009). Et donc, ce rapport au temps mène à la double création de traces sous forme d'archive : celles conscientes que l'on fabrique en toute connaissance de cause et celles beaucoup moins conscientes, soulignées par Ferraris, qui s'accumulent à nos dépens.

Nous créons donc des archives en « aimant » du contenu sur *Facebook*, en nous promenant sur le web, en écrivant sur un réseau social, en prenant des notes sur une plateforme numérique, en envoyant des messages textes, en laissant un message sur une boîte vocale, en participant à un forum, en regardant un vidéo, en recherchant de l'information sur un moteur de recherche, etc. Fanny Georges (2013) différencie d'ailleurs trois formes d'identité numérique constituée à partir des traces archivées que nous laissons sur internet. Il y aurait d'abord l'identité déclarative, qui englobe nos descriptions, mises en page et vidéos que l'on partage ; puis, l'identité agissante, qui se compose des traces diverses que nous déposons en agissant, en utilisant des applications, en jouant à des jeux ; enfin, il y aurait l'identité calculée, soit l'amas d'information quantitative sur lequel nous n'avons pas ou presque de contrôle, comme le sont le nombre d'amis, le nombre de mentions « j'aime » sur un statut ou bien la quantité de personnes que nous avons aimées sur des applications de rencontre (Georges, 2013).

De façon consciente et non-consciente, nous laissons tous autant de traces aux contours d'archives qui deviennent des œuvres dont la durabilité n'est plus dépendante de notre propre durée.

### *Archive contre mémoire*

Comme Pastinelli l'a expliqué (2009), les individus conservent souvent leurs archives numériques même s'ils ne les consultent à peu près jamais. Dans son analyse, elle montre que celui qui retourne dans ses archives se prédispose à un choc avec une information « objective » qui entrerait en contradiction avec sa mémoire. L'archive, qui prédispose davantage à rencontrer une information contredisant le fil de la mémoire, abonde dans les supports numériques. Prenons l'exemple d'un individu qui revisite les premières conversations qu'il a eues avec celle qui est désormais sa compagne. Moment charnière de leur relation, car fondateur, il est important. Alors qu'il se confronte à ses archives, notre individu réalise qu'il avait oublié des morceaux, rajouté certaines informations et

significations, mal interprété des messages, et que la conversation fut bien plus courte que ce dont il se souvenait. Turkle dira à ce propos que ce rapport fait réaliser aux gens « à quel point une relation est construite par leur imaginaire [...], de ce qu'ils [y] apportent de la part de leurs fantasmes » (Turkle, 2004). Cette remarque n'est certes pas fautive, le surplus de sens qui entoure la conversation alors qu'elle se produit est parfois plus ce qui est retenu que la conversation elle-même. Mais cela serait aussi vrai d'une conversation orale qui ne laisserait pas de traces. La particularité de la confrontation avec l'archive, c'est davantage la question de la tension qu'elle entretient avec la mémoire, toujours susceptible d'être différente.

Pour Antoinette Rouvroy, nous assisterions actuellement à une inversion de la mémoire et de l'oubli. Là où historiquement, c'était bien plus la capacité de se souvenir qui se faisait mince face au continent de l'oubli, la numérisation engendrerait la tendance contraire (Rouvroy, 2008). Le problème, selon elle, c'est que l'oubli est nécessaire. L'identité n'est pas la somme de nos actions, dires et pensées, mais un mouvement incessant entre nous et le monde, nous et les autres, mouvement empli d'oubli et de reformulation, dont le but est toujours de faire sens (Kaufmann, 2004). Si on prenait l'ensemble des informations gravitant autour de notre personne depuis notre naissance, nous serions sans l'ombre d'un doute écrasé par les contradictions. Car cette démultiplication ne ferait pas de sens. La mémoire est donc faite d'oubli, alors que l'archive prend des contours plus permanents et fixes. Kundera disait d'ailleurs à ce propos que c'est dans les dossiers des archives de la police que se trouve notre seule immortalité (cité dans Rouvroy, 2008). Aujourd'hui, notamment à cause des données numériques, plus d'individus se retrouvent à laisser un amas d'archives après leur trépas (Kaufmann, 2001 : 273). Et c'est cet amas, extériorisation d'un ou des individus trouvant leur identité propre, qui constitue ce que Kaufmann (2001) ou encore Arendt (2012) qualifie d'œuvre<sup>10</sup>. Maurizio Ferraris dit sensiblement la même chose lorsqu'il fait l'hypothèse d'« une survie post mortem comme la survie des traces que nous laissons » (Ferraris, 2014 : 24).

### ***Le rapport aux données numériques d'un proche défunt***

Ces traces que nous laissons peuvent, comme nous l'avons vu, prendre des formes diverses. Celles subjectives se perdent avec nous, elles n'existaient que dans notre mémoire. Celles intersubjectives peuvent subsister dans la mémoire des proches avec lesquelles nous les partageons. Finalement, celles objectives, les archives, nous survivent complètement et indépendamment des gens qui se souviennent

---

<sup>10</sup> Même si, et comme je l'ai montré, leur définition sont quelque peu différentes.

de nous. Si le dernier type nous prédispose hautement à une confrontation avec une information nouvelle ou oubliée, information contredisant le fil de mémoire, il est également possible d'avoir ce type de relation de rupture avec des objets n'appartenant pas au registre de l'archive.

J'ai pu, lors de mes recherches, m'assurer que la relation qu'une personne entretient avec les données numériques d'un proche défunt n'a pas été étudiée sous l'angle qui m'intéresse. J'ai par contre trouvé deux enquêtes qui abordaient cette question. J'en discute ici afin de voir ce qu'elles peuvent apporter à ma réflexion avant d'en arriver à ma question de recherche.

### Autres études pertinentes

En 2010, Massimi et Baecker ont analysé le rapport que des personnes entretiennent avec des données numériques ayant appartenu à un proche défunt. L'objectif de la recherche était de mieux saisir ce rapport afin de fabriquer des technologies prenant en compte la réalité des endeuillés. Fort éclairant sur les considérations pratiques, ce travail s'arrête très peu sur le sens donné par les participants à la relation avec les supports numériques ainsi que sur les formes diverses que peut prendre cette relation. Ils observent d'abord que l'importance des données numériques dans le rapport au défunt varie d'un individu à l'autre. D'abord, ils se posent la question de savoir si celui qui hérite sait comment accéder à l'appareil et comment l'utiliser. Puis, ils remarquent que certaines personnes y voient la même symbolique qu'on peut attribuer à une pipe ou à un chapeau : le support numérique leur rappelle le défunt et l'utiliser leur fait se sentir plus près de ce dernier. Il est alors surtout considéré comme objet de mémoire. Malgré la primauté de ce sentiment, le rapport avec les supports numériques du défunt, et donc les données numériques qu'ils contiennent, en a forcé plusieurs « à reconsidérer leur concept de l'identité de la personne par rapport à l'information nouvellement découverte » (Massimi et Baecker, 2010). Ce risque est d'autant plus grand qu'il est difficile de discerner un fichier privé ou sensible d'un qui ne le serait pas. Pareillement, la confrontation aux données numériques en a amené certains à reconsidérer l'image de leurs parents. Les percevant primordialement par le rôle qu'ils occupaient (celui de parent), la vision des enfants a changé en découvrant certains contenus sur leurs archives numériques : « tu penses à tes parents d'une certaine façon... et t'oublies qu'ils sont justes comme toi. Assis à son ordinateur, tu le ressens... ça donne une petite fenêtre sur leur vraie vie au lieu de ce que tu pensais que leur vie était... la technologie te donne un aperçu/image (*snapshot*) que les choses physiques ne te donnent pas nécessairement » (Massimi et Baecker, 2010). Il s'agit là du décalage que j'ai souligné entre la mémoire et une information nouvelle, décalage plus susceptible de se produire avec l'archive. Également, l'enquête permet de constater des considérations pratiques, comme le cas

d'un père qui doit utiliser l'ordinateur de son fils pour régler ses contrats, ce dernier détenant encore les dernières vidéos qu'il avait faites dans sa tâche de postproduction.

La seconde enquête date également de 2010, elle se questionne aussi sur le rapport aux données numériques dans la perspective d'en retirer une meilleure compréhension afin de fabriquer des supports numériques qui prennent en compte des modalités liées au deuil. Comme chez Massimi et Baecker, la crainte de trouver sur les supports des choses qu'on ne voudrait pas rencontrer articule le rapport que les individus ont avec ces objets. Odom et ses collègues se questionnent sur le sens donné par les individus aux objets qui leur sont légués, à savoir : « pourquoi cet objet ; pourquoi à moi ; et quoi en faire » ? Cette dimension rajoute un élément dans le sens que l'on donne aux objets : la raison pour laquelle l'on en a hérité. S'intéressant brièvement aux différences dans le rapport entre archives et traces mémorielles, cette enquête soulève également l'idée de la confrontation par l'archive à de nouvelles informations. Cet élément se retrouve dans les deux enquêtes, brièvement explorées dans l'une comme dans l'autre.

### Question de recherche

Étant éclairantes sur la question qui m'intéresse, ces deux recherches sont loin d'épuiser les questionnements relatifs au rapport aux traces. Dans une société individualiste où l'identité individuelle et la manière dont un individu s'autodétermine sont particulièrement importantes, dans un contexte où les rites, pratiques et façons de faire entourant la mort se démultiplient et où prend place une personnification du rituel, dans un monde obsédé par l'archive où l'on conserve compulsivement nos traces et, enfin, dans un contexte numérique où le quotidien le plus banal donne lieu à la production de trace prenant la forme d'archive, on peut se demander ce qu'il advient après son décès de toutes les traces de soi qui reposent dans les dispositifs numériques.

Le rapport que des personnes entretiennent avec cette forme de traces est aussi influencé par la distance ou la proximité dans laquelle elles se trouvaient vis-à-vis du défunt. Entre le site Afterfaceb00k<sup>11</sup> où des utilisateurs listent et exposent la commémoration de mort sur le réseau social et la relation qu'un frère a avec les traces de sa sœur, le rapport n'est pas du tout le même. C'est d'ailleurs pourquoi je m'intéresse au rapport entretenu par un proche qui a accès à ces divers supports et qui, très souvent, en a hérité et doit par ce fait même les gérer. Du coup, le travail de mémoire suscité par le rapport aux objets, la perspective de tomber sur de nouvelles informations par le biais de

---

<sup>11</sup> <http://www.afterfaceb00k.com>

l'archive, la personnalisation de rite à l'aide de ces traces, tous ces possibles sont accompagnés de considérations plus pratiques : comment gérer, s'il en a, les appartenances numériques du défunt (réseaux sociaux, jeux, forums) ? Comment gérer les fermetures de compte (bancaire, téléphone) ? Même si ces démarches peuvent se faire en personne ou par téléphone, les informations nécessaires ont des chances de se situer sur un support numérique. Il y a tout lieu de croire que des personnes auront à se confronter aux archives numériques du défunt à toute fin pratique. Et à ce moment, comment intervient la question de l'oubli, de l'intimité de ces traces « objectives » qui peuvent enfermer des informations qui nous sont inconnues ? Est-ce enfreindre l'intimité du défunt que d'aller voir ? Au contraire, ces archives, numériques ou non, peuvent être retrouvées pour agrémenter le souvenir du défunt ? Elles pourraient alors devenir des supports permettant à l'individu de traverser plus facilement ce moment difficile (Martuccelli, 2002). Ou encore, il est possible de simplement les garder, les sachant à portée de main, trésors conservés comme pour les habitants de la vallée de l'Ubaye auprès desquels Valerie Feschet a fait enquête et qui conservent les papiers de famille ayant appartenus à des membres défunts (1998). Ceux-ci faisant partie de la mémoire familiale.

Ces réflexions m'amènent donc à poser la question suivante : quels sont les discours que tiennent et les pratiques qu'adoptent les individus ayant une relation avec les supports et les données numériques ayant appartenu à un proche défunt ? D'autres questions découlent de celle-ci : 1) Quelle est la différence entre le rapport aux supports numériques (objets d'archives) et celui à ceux non numériques (objets de mémoire) ? Et puis : 2) Comment ces deux rapports aux traces s'inscrivent-ils dans le rapport à la mort, dans le deuil, et dans la création rituelle ? Et enfin : 3) Comment les endeuillés gèrent les diverses considérations pratiques liées aux données numériques ?

## Chapitre II - Méthodologie

L'objet de cette étude est d'explorer les rapports entretenus par les proches d'une personne décédée avec les supports numériques leur ayant appartenu et les traces qu'ils contiennent. Afin d'apporter un éclairage de ce phénomène, je me suis penché, d'une part, sur les pratiques de ces personnes relativement à ce type de trace et, d'autre part, sur les discours qu'elles tiennent pour rendre compte de leur expérience et de leurs pratiques.

Pour parvenir à couvrir ces deux dimensions, les pratiques et les discours, j'ai usé d'une méthode qualitative. Plus appropriée à mes objectifs que ne l'aurait été une méthode quantitative, j'ai mené des entrevues sous la forme d'entretiens compréhensifs. Cette technique, exposée par Jean-Claude Kaufmann dans son livre du même nom (1996), consiste à faire des entretiens dont la forme s'approche de la conversation, où l'enquêté ne se sent pas subordonné à l'enquêteur. Tout en évitant l'écueil d'une influence trop marquée, l'enquêteur doit s'investir dans l'entrevue. Il doit en orienter le cours selon son schéma tout en l'adaptant à l'enquêté. Cela vise à faire en sorte que l'enquêté soit confortable et sente qu'il est le détenteur d'un savoir qu'il transmet à l'enquêteur. Ces dispositions permettent ensuite à ce dernier d'encourager l'enquêté à développer ses explications, le mettant face à des contradictions et des subtilités nécessitant un plus grand travail réflexif. Ainsi, l'on peut aller chercher un discours plus riche sur les pratiques en question.

Ce chapitre visera à présenter la méthodologie employée et à justifier les choix qui ont joué un rôle déterminant dans la collecte de données ainsi que dans les résultats obtenus. La deuxième partie portera sur le schéma d'entrevue. La troisième s'attardera au déroulement des entrevues alors que la quatrième exposera une modification que j'ai dû apporter aux critères d'échantillonnage. Viendront ensuite le portrait des répondants et la présentation de la méthode d'analyse. Le chapitre se conclut avec l'exposition des biais et limites de la recherche.

### ***Les critères d'échantillonnage***

La mort étant quelque chose qui touche, à un moment ou à un autre, tout le monde, le bassin de participants potentiel pouvait s'avérer large. J'ai donc posé quatre (4) critères d'échantillonnage qui devaient me prédisposer à rencontrer des personnes dont l'expérience de la perte d'un proche m'apprendrait quelque chose sur le rapport aux données numériques. Comme premier critère, le répondant devait avoir 18 ans et plus. Il devait ensuite résider au Québec. Ce critère ne visant qu'à simplifier le déroulement de l'enquête. Le troisième critère était relatif au temps depuis lequel la

personne est décédée. D'un côté, je ne désirais pas rencontrer des personnes pour lesquelles le décès du proche était trop récent, à la fois car le répondant risquait d'être toujours plongé dans les démarches suivant la mort du proche, ce qui prédisposerait également à un matériel à discuter plus limité ; et puis, parce que cette proximité temporelle pourrait conduire à ce que les événements partagés soient trop récents, donc particulièrement sensibles. J'ai donc décidé que le décès devait avoir eu lieu depuis au moins six mois. De l'autre côté, mon sujet présuppose un rapport à la technologie qui est lié à la démocratisation (récente) de certains dispositifs techniques. C'est pourquoi la limite supérieure a été fixée à six ans. J'ai donc recruté des personnes dont un proche était décédé depuis plus de six mois, mais moins de six ans. Cette limite de six ans réduisait également le risque de rencontrer des personnes dont les souvenirs, plus lointains, seraient plus flous. En moyenne, cela faisait un peu plus de deux ans et demi (31 mois) que le proche de la personne rencontrée était décédé. Un dernier critère de sélection était que les répondants devaient avoir participé à tout ce qui entoure la gestion de la succession et les suites du décès ou avoir été en relation avec des objets numériques ayant appartenu au défunt. Lors des toutes premières entrevues, je n'ai pas fait de vérification au préalable concernant les objets avec lesquelles le répondant avait été en contact. Après avoir rencontré une personne qui n'avait été en contact que brièvement et uniquement avec le cellulaire de son défunt frère, j'ai commencé à demander aux répondants potentiels de me faire d'abord la liste des objets que le défunt avait laissés derrière lui. Ce quatrième critère de sélection est donc devenu plus important au fur et à mesure que s'enchaînaient les entrevues.

### ***Recrutement et modification***

Après avoir complété les onze premières entrevues, je me suis penché sur l'échantillon et j'ai constaté trois principales lacunes. D'abord, l'âge des défunts concernés était particulièrement élevé, atteignant une moyenne de 51 ans avec uniquement 3 cas de personnes de moins de 45 ans. Les répondants les plus jeunes me parlaient du décès de leurs parents, voire de leurs grands-parents. Alors que chez les plus âgés, il s'agissait plutôt du décès de leur frère ou de leur sœur. Je désirais essayer de trouver quelques répondants de plus afin d'en rencontrer dont les proches décédés étaient plus jeunes. Cet élément m'apparaissait particulièrement important dans la mesure où les personnes plus jeunes font un usage plus intensif du numérique. Je désirais donc avoir un peu plus de cas dans lesquels la personne décédée se trouvait dans un échantillon d'âge de 18 à 45 ans.

Une deuxième limite est apparue du recrutement que j'ai fait dans un premier temps. Il s'agit cette fois du type de mort. Parmi les onze premières personnes que j'ai rencontrées, une seule relatait le

décès inattendu d'un proche. Les autres répondants avaient perdu leur proche d'une maladie annoncée bien avant que la mort frappe, tel un cancer. Ce type de mort, prédominant dans l'échantillon que j'avais constitué dans un premier temps, s'est avéré déterminant des expériences discutées en entrevue : les personnes qui sont décédées savaient qu'elles allaient mourir ou, du moins, elles savaient qu'elles étaient à risque de mourir prochainement. Et donc, la plupart d'entre elles (9) avaient pu préparer les suites de leur décès et pour certaines (4) organiser leurs données numériques et en orchestrer le legs. Je me suis aperçu dès les premières entrevues que le type de mort changeait beaucoup d'éléments dans le rapport avec les traces numériques du défunt. C'est lorsque j'ai mené la huitième entrevue, avec une personne qui avait perdu son conjoint de façon accidentelle (dans un accident d'avion), que j'ai pu constater l'importance des différences entre ce cas et ceux des personnes ayant perdu un proche de façon, disons, prévisible. Il est donc apparu souhaitable de chercher à rencontrer plus de répondants qui avaient fait l'expérience d'un décès inattendu.

Avant de relancer la lettre de sollicitation, j'ai choisi de modifier un élément qui, j'estimais, pourrait m'aider à trouver des répondants qui combleraient ces lacunes. Lorsque j'avais envoyé la lettre de sollicitation pour la première fois, j'avais reçu quelques réponses de personnes intéressées à participer et que j'avais dû refuser. C'est que dans la première monture de la lettre de sollicitation, les cas de suicides étaient exclus. J'ai donc voulu revenir sur ce critère d'exclusion, car, je pensais, il m'aiderait à pallier les deux premières lacunes. Cette impression se basant sur le fait que la proportion de morts par suicide est plus élevée chez les personnes plus jeunes (15-34 ans). Selon les données de statistique Canada, le suicide est la deuxième cause de décès la plus importante dans ce groupe, suivant l'accident et représentant 20,3 % des décès (Statistique Canada, 2009). De plus, ce type de mort est habituellement inattendu. À ces deux raisons s'ajoute le constat qu'il ne devait pas être de mon ressort de décider de la trop grande sensibilité posée par un type de mort et qu'il valait mieux laisser les répondants prendre eux-mêmes cette décision.

Voilà pourquoi j'ai revu les critères de sélection et relancé une lettre de sollicitations pour ne plus exclure les cas de personnes s'étant suicidées. Appliquer ce changement devait régler la troisième lacune tout en aidant indirectement à pallier les deux premières.

### ***Le schéma d'entrevue***

La grille d'entretien utilisée est divisée en quatre parties principales, organisées de façon chronologique. L'entrevue commence avec l'historique du décès, puis elle aborde la gestion de ses suites, puis, plus directement, la question des rapports aux données numériques avant de conclure avec



deux questions de réflexions personnelles que le répondant a pu tenir suite au décès du proche perdu. L'entretien prend fin avec une très courte section visant à recueillir des informations permettant de tracer le profil sociodémographique des participants.

### L'historique du décès

Le premier bloc de questions sur l'historique du décès permet au répondant de contextualiser ce qui vient ensuite. C'est l'occasion de l'interroger sur différentes dimensions : son lien avec la personne décédée (est-ce la mère de la personne interrogée ? La sœur ? Le conjoint ?), le type de mort (est-ce une mort subite ou prévisible ?), les circonstances y ayant mené (pour les morts subites : comment l'ont-ils appris ? Pour les morts prévisibles : quelle était la relation avec la personne décédée ? Est-ce que celle-ci a, de son vivant, planifié les suites de son décès ? Est-ce qu'elle avait commencé à léguer des choses de son vivant ?). Cette section peut parfois être très courte dans le cas d'une mort subite et d'autres fois assez longue dans les cas de personnes ayant accompagné le défunt dans sa maladie. L'importance qu'elle prend est donc assez variable. Cette première partie de l'entrevue étant assez ouverte, elle permet au participant de se raconter et d'introduire des éléments de contexte qu'il juge pertinents.

### Gestions des suites du décès

La logique chronologique m'amène ensuite de l'autre côté du décès, aux événements suivant le trépas de la personne décédée. Cette partie est divisée en deux questions principales : je me penche d'abord sur le rôle du répondant dans les suites du décès, ainsi que sur celui des autres personnes qui sont intervenues dans le contexte de la succession (qui a organisé les funérailles ? Comment se sont déroulées les démarches entourant le testament ? Quelles ont été les démarches du répondant ?). L'enquête est donc amené à poursuivre son récit en enchaînant avec ce qui a logiquement suivi le décès. C'est l'occasion d'aborder pour une première fois la place prise par les traces et les supports numériques. Le fait d'avoir à chercher le testament est en effet de nature à amener les gens à consulter l'ordinateur. De même, l'organisation des funérailles implique parfois la préparation d'un montage photo du défunt ou la recherche des coordonnées de ses relations. Enfin, la nécessité de clore des comptes bancaires ou d'annuler des abonnements peut également conduire les gens à visiter les appareils numériques du défunt.

La seconde question de cette partie aborde directement les contacts du répondant avec les objets ayant appartenu au défunt. Dans la plupart des cas, les participants abordent alors le moment où ils ont vidé la résidence de leur proche (comment cela s'est-il déroulé ? Quels sentiments ou émotions

cela a suscité ? Qu'ont-ils trouvé ? Gardé ? Jeté ? Donnée ?). D'autres fois, c'est davantage leur relation quotidienne avec des objets ayant appartenu au défunt qu'ils me partagent, que ce soit avec les vêtements, les bijoux, l'ordinateur, le téléphone cellulaire, le iPad, etc. Le contenu recueilli dans cette partie est donc variable. Parfois, seuls les objets non numériques y sont mentionnés alors qu'à d'autres moments, les questions sur les démarches permettent d'entrer directement dans le vif du sujet. Lorsque c'est le cas, je n'hésite pas à laisser le participant devancer le cours de l'entretien, au risque de faire quelques allers-retours entre la deuxième et la troisième partie.

### Rapports aux données

Selon le récit du répondant, la troisième partie de l'entrevue peut se présenter comme la suite logique de ce qui précède ou bien comme l'occasion d'explorer des aspects de leur expérience qui n'ont été qu'effleurés auparavant.

Cette partie comprend les quatre questions qui constituent le cœur du schéma d'entretien. D'abord, j'interroge le participant sur les supports et données numériques que le défunt détenait (avait-il un ordinateur ? Un cellulaire ? Une tablette ? Un appareil photo ? Une clé USB ? Un disque dur externe ? Qu'est-ce qu'il y a sur ces supports ? Des fichiers textes ? Des photos ? Des historiques de conversation ? Des courriels ?). À partir de cette liste des objets que la personne détenait et des données contenues, je m'arrête ensuite sur chaque objet pour voir ce qu'on en a fait (est-ce que le contenu a été supprimé ? Copié ? Simplement visité ? Si oui, était-ce par soi-même ou par d'autres ? Qu'est-ce qui a été mis de côté et qu'est-ce qui a été gardé ? Pourquoi ? Qu'en est-il des mots de passe ?). J'interroge ensuite les participants sur la façon dont ils se sont sentis pendant et à la suite des actions décrites dans la précédente question (sentiment d'entrer dans l'intimité, d'étrangeté). Finalement je leur demande s'ils ont découvert des choses qu'ils ne savaient pas, ou, du moins, s'ils ont découvert des choses leur permettant de percevoir la personne sous un nouvel angle. Si c'est le cas, je leur demande de spécifier la source de ce sentiment (est-ce un objet numérique ? Si oui, lequel ? Et si non, de quoi il s'agit ? Une photo ? Une lettre ?).

### Réflexions personnelles

La conclusion de l'entrevue comporte deux questions relatives aux réflexions personnelles que le participant a pu faire à la suite du décès du proche. La première consiste à savoir si l'expérience du deuil l'a amené à penser à ses propres archives (comment les gère-t-il ? Qu'est-ce qu'il a fait avec ses mots de passe ? Comment traite-t-il de la question de l'intimité ?) La dernière question de l'entrevue

prend une forme hypothétique, mettant le répondant dans la situation imaginée de sa propre mort. Elle vise à savoir ce que le répondant estime qu'il pourra advenir de ses propres traces. Cette question permet à la fois d'amener l'enquêté à comparer son propre comportement avec celui qu'il peut hypothétiquement attribuer à ses proches après sa mort.

### ***Déroulement des entrevues***

J'ai laissé aux participants le choix du lieu de l'entretien, tout en leur offrant la possibilité de faire l'entrevue dans un bureau du campus. Les entrevues se sont donc réparties presque également entre des lieux publics, tels que des cafés, et un local à l'université. Je commençais toujours la rencontre en présentant le formulaire de consentement<sup>12</sup> et en le faisant signer par le répondant. Cela permettait de leur expliquer le projet de recherche, de répondre à leurs questions lorsqu'ils en avaient, tout en leur exposant le déroulement de l'entrevue. Cette étape complétée, je demandais leur consentement, puis commençais l'entrevue.

### ***Portrait général des répondants***

La collecte de donnée s'est donc tenue en deux temps. La première partie s'est échelonnée du 12 août au 30 août 2016 alors que la seconde, avec les critères de sélection modifiés, a pris place du 15 au 18 novembre 2016. Au total, 16 personnes ont été rencontrées pour des entretiens d'une durée variant entre quarante minutes et une heure et demie. Les participants ont été pour la presque totalité (15) recrutés à partir de la liste de courriel de l'Université Laval. Un seul répondant a été rencontré autrement, par le biais d'une connaissance commune. J'ai également contacté des organismes de soutien au deuil et publié mon annonce de recrutement sur un forum organisé autour de la question du deuil.

Alors que la première période d'entrevues m'a uniquement permis de rencontrer 3 répondants ayant perdu un proche de façon subite, j'ai réussi à en rencontrer trois (3) autres lors la deuxième période. Au final, six (6) entrevues sur seize (16) concernent le décès de personnes qui ont trépassé subitement, les dix (10) autres étant tous des cas de mort prévisibles, presque en totalité des cas de cancer. Les personnes décédées avaient en moyenne 47 ans, la plus grande partie (9 sur 16) avait plus de 50 ans alors que cinq (5) avaient moins de 30 ans. La personne décédée la plus jeune avait 19 ans et la plus vieille 73 ans.

---

<sup>12</sup> Voir dans l'Annexe C

Six (6) des répondants m'ont parlé de leur frère ou de leur sœur alors que cinq (5) partageaient leur expérience de la perte de leur conjoint ou conjointe. Des cinq (5) autres, trois (3) abordaient les suites du décès d'un de leur parent et les deux (2) autres en faisant tout autant concernant l'un de leurs grands-parents. Quant à l'âge des répondants eux-mêmes, ils avaient en moyenne 36 ans, la plus jeune ayant 19 ans alors que la plus âgée en avait 62. J'ai d'ailleurs rencontré un nombre nettement plus important de femmes, ayant mené des entrevues avec uniquement cinq (5) hommes alors que le nombre de répondantes s'élève à onze (11). J'ai tenté autant que possible de rencontrer plus d'hommes, mais ce désir a été limité par la faible proportion de ceux ayant répondu au message de sollicitation. Le genre ne semble toutefois pas avoir une incidence importante sur ce que j'ai pu recueillir auprès des répondants, si bien qu'il n'y a peut-être pas lieu d'y voir une réelle lacune d'échantillonnage.

### ***La méthode d'analyse***

Lors des entretiens, j'ai enregistré les échanges pour pouvoir par la suite les retranscrire. Les verbatim ont été réalisés au courant de l'automne 2016 jusqu'en janvier 2017. Au fur et à mesure des retranscriptions, je m'arrêtais pour noter les récurrences et les différences entre les réponses données par les participants. Cela m'a permis d'entamer mes réflexions durant la période d'entrevues et donc de m'outiller pour pousser plus loin certaines intuitions qui n'avaient pas été assez approfondies dans les entrevues précédentes. Ce qui fut notamment le cas de la question de l'intimité et des frontières variables qu'elle peut prendre. Réalisant que les répondants mentionnaient la notion d'intimité dans des contextes différents, j'ai tâché de les amener à circonscrire davantage ce qu'ils désignaient comme relevant de l'intime. Je n'ai par contre pas amorcé l'analyse complète du corpus avant d'avoir terminé de retranscrire l'ensemble des entrevues.

À partir de ce moment, j'ai lu et relu à plusieurs reprises les verbatim, tout en effectuant une analyse thématique me permettant de regrouper des segments d'entrevue sous un ensemble de mots-clés. Cela m'a en même temps permis de continuer d'alimenter la mise en forme d'hypothèses qui se dégageaient au fil des lectures et des relectures des entrevues. J'ai porté une attention particulière à la façon dont les répondants justifient ou expliquent leurs pratiques et les rapports qu'ils ont entretenus avec les objets. Cet exercice m'a permis de faire apparaître certaines tensions et contradictions dans l'expérience et le discours des enquêtés. À partir de ces multiples notes et réflexions, j'ai amorcé la rédaction de mes deux chapitres d'analyse. Jusqu'à la fin, j'ai continué de faire un va-et-vient entre la rédaction, mes tableaux de segments d'entrevues, et les verbatim eux-mêmes, y posant un regard nouveau à mesure que mes analyses avançaient.

### *Limites et biais de la démarche*

Bien que le numérique soit aujourd'hui bien plus démocratisé qu'il ne l'était il y a quinze ans, il reste qu'il ne rejoint pas encore la totalité de la population. Même chez ceux qui en font un usage constant et qui détiennent plusieurs appareils numériques, cet usage n'est pas forcément quotidien, ni nécessairement bien important. Enfin, ceux qui en font usage tous les jours, et de diverses façons, ne le font pas toujours depuis bien longtemps. Ces diverses modalités expliquent que mes répondants aient des comportements assez variés, ce qui peut rendre parfois la comparaison plus complexe. Mais en même temps, ces limites sont inhérentes à la nouveauté du phénomène. Ces modalités permettent également à l'échantillon de recouvrir une diversité d'expérience plus représentative des cas de figure possibles. C'est pourquoi je n'ai pas tenté de pallier cette apparente limite par un critère d'échantillonnage.

Une autre des limites liées à l'échantillon tient au fait que les répondants sont dans l'ensemble assez scolarisés. En recrutant presque tous mes répondants par le biais de la liste de courriel de l'Université Laval, j'ai rencontré surtout des étudiants universitaires ou des membres du corps professoral. Cela ne constitue ultimement pas un biais, dans la mesure où ce sont ceux qui utilisent le plus les technologies et que des entrevues menées dans un milieu où les gens sont moins scolarisés auraient risqué d'être plus minces en ce qui concerne l'existence de traces numériques. Il serait sans doute intéressant de refaire le même type d'étude auprès d'un échantillon plus diversifié sur le plan des profils socioéconomiques dans une vingtaine d'années, mais pour le moment, cela n'aurait pas eu la même pertinence.

Le nombre de répondants rencontrés pose également quelques limites. Il est évident qu'avec 16 entrevues, je n'ai pas senti que je m'approchais d'un épuisement de mes données. J'ai cependant recueilli assez de similitudes pour voir apparaître des différences significatives. La quête de l'exhaustivité est de toute façon, en ce qui relève des méthodes qualitatives, toujours vaine. Comment pourrait-on prétendre être exhaustif lorsqu'il est question de subjectivité humaine? C'est d'ailleurs pourquoi Kaufmann préfère parler d'informateurs que d'échantillon (1996). Ce choix de mot permet d'éviter l'idée de représentativité et de stabilité contenue dans celui d'échantillon. Je conserverai pour ma part les termes de répondant et d'échantillon, car ils sont ceux qui sont, ils me semblent, les plus appropriés dans le cadre d'un mémoire. Il reste qu'ils doivent toujours être saisis en considérant ces limites.

Enfin, et concernant le choix de mot, je parlerai surtout de « l'expérience » des répondants. Ce concept est à comprendre dans le sens que lui donnent Dubet et Martuccelli, soit comme « une manière d'éprouver le monde social, de le recevoir, de le définir à travers un ensemble de situations, d'images et de contraintes déjà là ». Il est également à comprendre comme « une manière de construire le monde social et de se construire soi-même » (1998 : 57). Je reviendrai sur ce pan de « construction » dans le chapitre 4. Dans le chapitre 3, c'est surtout sur la façon dont les répondants éprouvent et vivent la situation que je me pencherai.

### Chapitre III – Les rapports aux données numériques

Je me suis longuement interrogé sur la meilleure façon de présenter les résultats tout en fournissant une grille de lecture rendant l'analyse aussi claire et synthétique que possible. J'aurais pu aborder mes résultats en les organisant par types de données ou par types d'appareils. Mais ces portes d'entrée posaient toutes le même problème : il aurait été difficile d'inscrire les observations dans un continuum et je n'aurais pu que décrire de multiples portraits difficiles à interconnecter. De plus, en adoptant l'une ou l'autre de ces grilles de lecture, le risque était grand de compartimenter les expériences de chacun des répondants, en faisant disparaître le fil narratif, et donc leur logique interne. Il est certain que ce problème n'est pas complètement évité par la voie que j'ai choisie, car l'analyse me mène tout de même à segmenter l'histoire de chacun des répondants, mais j'estime que la formule choisie est celle qui préserve le mieux la cohérence de leur histoire.

En effet, c'est en traitant distinctement différents types de rapport entretenus par les répondants avec les données numériques que je présente leur expérience. Ce chapitre débute donc par une présentation des éléments de contexte entourant le rapport des répondants aux données numériques et qui permet d'éclairer les différentes expériences qui sont ensuite l'objet de l'analyse. Cette façon de procéder permet dans un premier temps de répondre à la question : pourquoi entrent-ils en rapport avec les données numériques de leur proche ? Et dans un second temps de voir quel est le (ou quels sont les) rapport(s) entretenu(s) avec les données numériques du défunt. Les motivations ou éléments de contexte qui président au contact avec les données permettent d'éclairer et de contextualiser l'expérience qu'on fait du contact avec celles-ci.

La discussion des éléments de contexte s'amorcera sur une distinction entre deux types de mort : *la mort prévisible et la mort subite*. Ce sera l'occasion de voir les différences induites par le fait que le défunt savait, avant sa mort, qu'il allait bientôt mourir. Suivra une discussion des modalités induites par le *type de lien* entretenu par le répondant avec le défunt et par *l'intimité partagée* avec celui-ci : une femme perdant son mari duquel elle était très proche n'a pas le même rapport à l'intimité du défunt qu'un homme perdant son frère qu'il voyait peu souvent. J'enchaînerai ensuite sur la question des *connaissances technologiques*. En effet, quelqu'un qui a une connaissance très limitée des appareils numériques tend à ne pas avoir le même type de rapport qu'un autre qui a grandi en utilisant Internet. Et puis, la faible connaissance technologique des autres proches du défunt peut s'avérer, dans quelques cas, un élément essentiel du contexte dans lequel s'inscrit la relation aux données numériques. Vient ensuite *la connaissance qu'on a du type de traces contenues sur le dispositif*. Il s'agit ici de la connaissance qu'on a de ce que

peuvent contenir les appareils du défunt. Il peut autant s'agir de données professionnelles que l'on doit, malgré soi, aller rechercher que de données plus personnelles qu'on aimerait soit trouver, soit éviter.

Dans la seconde partie de ce chapitre, je commencerai par explorer les cas où le rapport aux données est marqué par une *absence d'intérêt*, menant à une absence de contact. Cette dernière n'est, au sein de l'échantillon, jamais vraiment complète. Les personnes qui n'auraient eu aucun contact avec les données n'auraient sans doute pas été interpellées par mon annonce de recrutement de participants. En ce qui concerne l'intérêt des répondants pour les données numériques, il convient de souligner que chacun se trouve inscrit dans un parcours, celui du deuil, qui implique une succession de changements. On peut très bien ne pas s'intéresser aux données numériques dans un premier temps pour ensuite s'y intéresser de près quelques mois plus tard, les répondants étant nombreux à entretenir au fil du temps différents types de rapports aux données numériques. Ainsi, l'absence d'intérêt pour ces données ne constitue, pour la plupart des répondants concernés, qu'une portion de leur expérience.

La partie suivante portera sur *le malaise lié à la transgression de la (ou des) frontière(s) de l'intimité*, qui sera ici abordé sous l'angle de la façon dont il organise les pratiques. Suivra ensuite une section traitant de la *recherche de réconfort* par l'entremise des traces numériques. Ce sera l'occasion de voir comment les données se trouvant sur les dispositifs numériques des défunts peuvent, pour certains, leur procurer du réconfort rendant la perte plus supportable. À ce rapport apaisé s'en ajouteront deux autres, qui sont moins positifs et qui provoquent davantage de souffrance. Tout d'abord, les traces numériques ont, dans certaines situations, débouché sur cette rupture dont j'ai parlé dans le premier chapitre. Je me penche donc sur *le décalage*<sup>13</sup> *découlant de la découverte d'éléments inattendus* avant d'en venir au second type de rapport plus difficile : celui de *la confrontation aux souvenirs*. Ces expériences dans lesquelles les répondants vont volontairement ou malgré eux se replonger dans des souvenirs heureux qui réaniment la douleur de l'absence. Et puis, le dernier cas de figure dont je discuterai est celui des répondants qui entreprennent de jouer le rôle d'intermédiaire entre les autres proches du défunt et les traces numériques de ce dernier, ce qui les conduit à des pratiques de *filtrage et d'appropriation des contenus*.

---

<sup>13</sup> Pour la suite, je préférerai le terme de décalage à celui de rupture. C'est que les cas où une les endeuillés ont été confronté à une nouvelle information ont beaucoup moins été marqué par une coupure entre la vision antérieure qu'on en avait et la nouvelle information que par un simple écart, un manque de concordance qui est très souvent rapidement résolu. L'image du défunt n'est que légèrement modifiée, ce qui prédispose à une réintégration sans trop d'embûches dans l'image que nous en avons. Parler de rupture est donc trop fort, la notion de décalage correspondant plus finement à ce qui a été observé.



## ***Éléments de contexte***

Pour comprendre les rapports aux données numériques, il est d'abord important de mentionner les éléments de contexte ayant une incidence sur les expériences. Plusieurs sont déterminants de la nature des enjeux entourant le rapport aux traces numériques. On peut illustrer ce qui est en jeu avec deux exemples. Prenons d'abord le grand-père de Charlie, âgé de 73 ans : ce dernier ne laisse pas le même type ni la même quantité de traces numériques que, disons, la sœur de Viviana, décédée à 25 ans. De plus, entre le suicide de la sœur de Viviana et le lent trépas du grand-père de Charlie, il y a une différence qui viendra marquer les rapports entretenus après la mort. Elle est celle entre une *mort prévisible* et une *mort subite*. De plus, le *type de lien* prédispose à des rapports particulièrement différents. Charlie n'a pas le même intérêt à fouiller sur les appareils photo de son grand-père que Viviana en a à regarder les sites internet que sa sœur visitait avant son décès. Mais même dans les cas où le lien avec le défunt est identique, *l'intimité partagée* n'est pas forcément la même. Viviana, qui a perdu sa sœur, la connaissait bien moins que Savannah pouvait connaître la sienne. La sœur de la première était de 10 ans son aînée alors que celle de la deuxième était sa jumelle.

Vient ensuite ce qui relève de la connaissance technologique, à savoir la connaissance de ce que peut contenir un appareil numérique, celle permettant de s'y repérer, mais également la capacité technique d'accéder aux contenus (mots de passe). Si je n'ai ni mot de passe ni connaissance technologique, il est fort probable que mon rapport avec les données du défunt soit plus limité que pour quelqu'un d'autre, qui, comme Viviana, détient le savoir et les accès nécessaires. Finalement, la connaissance ou l'appréhension de ce que pourraient très précisément contenir les supports prédispose à des rapports différents.

L'un de ces multiples éléments de contexte est, quelquefois, hautement déterminant dans le rapport entretenu avec les données. Mais la plupart du temps, c'est au croisement de plusieurs de ces éléments contextuels que s'inscrit l'expérience d'une personne. Commençons donc avec l'une des distinctions les plus importantes : la différence entre mort prévisible et mort subite.

### ***Mort prévisible et mort subite***

Reprenons le cas du grand-père de Charlie, un photographe ayant adopté le numérique dans les dernières années de sa vie. Avant son décès, André avait commencé à donner ses appareils photo, en laissant plusieurs à l'une de ses filles tout aussi passionnées que lui, mais également à Charlie, à laquelle il a aussi légué son ordinateur portable. C'est qu'André savait qu'il allait mourir. Il ne savait peut-être

pas quand, mais sa mort était devenue une éventualité assez proche pour qu'il puisse commencer, verbalement, à partager ses souhaits pour la suite. De plus, André avait depuis longtemps rédigé son testament. Les suites de son décès ont été faciles, les objets ayant été donnés à la famille ou simplement entreposés dans le sous-sol de la résidence où habite toujours la grand-mère de Charlie.

Ce contexte est très différent de celui qui entoure la mort de la sœur de Viviana. À l'âge de 25 ans, sa sœur s'est suicidée. Viviana avait alors 14 ans. Pour elle et sa famille, la mort d'Océane<sup>14</sup> était totalement inattendue. Quelques jours après le décès, Viviana s'est retrouvée avec sa mère et une amie de la défunte chez cette dernière. Elle n'avait pas fait de testament et son appartement était rempli de biens dont il devait être débarrassé au plus tôt, la propriétaire leur laissant peu de temps. Océane vivait seule. Après avoir vidé l'appartement, Viviana s'est retrouvée avec l'ordinateur de sa sœur chez elle, et elle l'a installé dans un espace commun. Même si elle dit ne pas avoir cherché sur l'ordinateur de sa sœur des éléments qui pourraient expliquer son acte, elle en a tout de même fouillé le contenu.

Les deux types de morts viennent donc induire des rapports différenciés aux traces numériques laissées par le défunt. La mort subite, que ce soit par suicide ou par accident, prédispose davantage à certains questionnements, et donc à certains discours ou pratiques, qu'une mort plus « prévisible ». Cette distinction entre deux types de morts étant déjà présente dans la littérature, notamment chez Ariès (1977) qui différencie la mort subite de la mort attendue, j'aurais pu me contenter de reprendre cette formulation. Je préfère plutôt garder la désignation de « mort subite », et nommer la seconde « mort prévisible ». Très souvent, même pour ceux qui se savent atteints d'une maladie potentiellement mortelle, l'éventualité de la mort est partiellement déniée. L'on préfère continuer à vivre pleinement plutôt qu'envisager sa fin prochaine. Malgré tout, la mort est tout de même prévisible, et contrairement à ceux qui meurent de façon subite, ceux atteints d'une maladie mortelle ou potentiellement mortelle ont le temps de prévoir certaines choses quant aux suites de leur propre mort.

### *Nature du lien et de l'intimité partagée*

Deux autres éléments de contexte qui influencent grandement le rapport entretenu avec les données numériques du défunt sont la nature du lien ainsi que l'intimité partagée. Que la personne décédée soit un frère, un conjoint, un parent ou encore un enfant, la relation avec ses objets suite à son décès n'est pas la même.

---

<sup>14</sup> Tout comme pour les répondants, je prêterai un pseudonyme à leurs proches et à la personne décédée.

Le frère que François a perdu résidait à trois heures de chez lui, alors que Sylvie a vu son conjoint avec lequel elle résidait depuis les 20 dernières années dépérir, puis mourir. Même si, dans les deux cas, les répondants étaient aux côtés du défunt durant ses dernières semaines, la seconde était beaucoup plus proche que le premier de la personne décédée, de par la nature du lien qui les unissait.

Mais ce lien ne peut se penser sans l'intimité partagée. C'est que le type de lien prédispose à un type d'intimité : l'intimité partagée avec le conjoint est habituellement plus grande qu'avec un frère. En même temps, la relation entre ces deux éléments est loin d'être toujours la même. Par exemple, deux des répondantes que j'ai rencontrées ont perdu leur sœur. Dans le premier cas, celui de Savannah, il s'agissait de sa sœur jumelle, sœur qu'elle jugeait connaître presque aussi bien qu'elle se connaît elle-même. Dans le deuxième cas, celui de Viviana, c'est sa sœur de dix ans son aîné qui a perdu la vie, sœur qu'elle voyait plus rarement depuis que cette dernière avait quitté le foyer familial, quelques années plus tôt. Si Savannah et Viviana ont toutes les deux perdu leur sœur, l'intimité partagée avec celles-ci n'était pas du tout la même.

### Connaissances technologiques

#### a) L'ignorance des types de contenus

Que l'on identifie le dispositif numérique comme un dépôt de données ou comme un objet utilitaire sans autre intérêt, cela influence hautement le rapport que l'on entretient avec celui-ci. Si je ne sais pas qu'il y a des informations produites par le défunt sur les appareils, ou encore, si je le sais, mais que j'ignore en quoi elles pourraient m'intéresser, je ne vais alors pas être porté à aller voir ce qu'ils contiennent. Cette limite ne s'est à peu près pas présentée dans l'échantillon, les personnes interpellées par le sujet de la recherche et qui se sont proposées avaient toute une certaine connaissance des appareils. Mais si parfois les répondants savent que le dispositif contient certaines traces numériques, le degré de connaissance est très variable. Certains savent qu'il existe un historique de navigation où l'on peut voir les dernières consultations du défunt alors que d'autres savent uniquement où retrouver la musique de la personne décédée, ignorant la présence de la boîte courriel et de ce qu'elle pourrait contenir.

#### b) Capacité à se repérer et littératie numérique

La capacité à se repérer sur les dispositifs suppose une certaine connaissance technologique. C'est ce que certains qualifient de littératie numérique, soit « l'habilité de comprendre et d'utiliser de l'information dans de multiples formats provenant d'une grande quantité de sources présentées par

des ordinateurs » (Bawden, 2008). Plusieurs membres des familles des répondants ont commencé à devenir numériquement lettrés après la mort du proche. Très souvent, ces personnes désirant améliorer leur compréhension des contenus numériques ont d'abord demandé de l'aide d'un autre membre de leur famille avant d'être eux-mêmes aptes à le faire.

c) Codes et mots de passe

*« C'est quoi tes codes ? J'étais obligé de le bousculer en lui disant : Charles, il faut que tu me les donnes, donne-moi ton code Facebook, c'est quoi le NIP de ta carte de débit ? C'est, tout. Shoot moi les infos » (Julie).*

La capacité technique à accéder aux contenus n'est pas seulement une question de savoir-faire numérique : la simple ignorance des mots de passe du défunt peut bloquer l'accès à ses appareils. Avant de mener mon enquête, j'estimais que cette limite devrait jouer pour beaucoup dans les rapports aux données numériques. Mais elle s'est avérée n'être que tout au plus une légère contrainte, rapidement dépassée.

En effet, dans l'échantillon, une seule répondante s'est vue incapable d'accéder à un appareil, faute de connaître le mot de passe. Voulant accéder au contenu d'un des cinq ordinateurs laissés par son conjoint, Francine n'avait pas le mot de passe. Son conjoint lui avait laissé un mot de passe unique ouvrant un logiciel dans lequel est entreposé l'ensemble des autres mots de passe<sup>15</sup>. Le seul manquant à cet ensemble étant celui de l'ordinateur auquel elle voulait accéder, celui-ci fonctionnant sur le système d'exploitation Linux. Elle a donc laissé de côté cet ordinateur, jusqu'au jour où, alors qu'elle fouillait dans un dossier pour d'autres raisons, elle est tombée sur un post-it contenant ledit mot de passe. Francine a plus tard donné cet ordinateur à sa nièce, découvrant seulement plusieurs mois après que l'un des disques externes de son conjoint ne fonctionnait qu'avec Linux, un disque dur qu'elle aurait pu consulter si elle avait toujours eu l'ordinateur. Elle m'avoue lors de l'entrevue ne pas encore avoir réussi à y accéder. « Je vais le mettre à la *scrap*, me dit-elle. Mais je ne sais pas s'il y a des données dessus, et c'est ça qui m'embête un peu. J'ai mis ça de côté, je verrai plus tard ». Je reviendrai dans le prochain chapitre sur cette façon dont on renvoie dans un futur indéterminé la prise de décision ou l'intervention concernant les traces et les dispositifs. Pour l'instant, cet exemple permet de voir comment les mots de passe peuvent constituer une limite. Néanmoins, comme je l'ai mentionné

---

<sup>15</sup> C'est ce qu'on appelle un mot de passe maître ou un « master password ». Habituellement, cela fonctionne avec un système de gestion des mots de passe. Ce mot de passe maître permet ainsi d'accéder à une banque où l'on peut stocker tous ces autres mots de passe.

d'entrée de jeu, Francine est la seule de mes répondants qui s'est vraiment vue limitée par un mot de passe inconnu.

Trois cas de figure ont été observés dans l'enquête et permettent d'expliquer cette quasi-absence de limitations posées par les mots de passe. D'abord, et surtout quand la personne décédée avait un certain âge, ils sont couramment disponibles à portée de main, se trouvant très souvent inscrits dans un carnet près de l'ordinateur ou encore sur un post-it directement sur l'appareil. Tel était le cas pour le grand-père de Charlie, qui « les écrivait genre, à côté du bouton *power*, avec un post-it », pour le conjoint de Sylvie qui « avait un petit cahier sur lequel étaient inscrit ses mots de passe » ou encore pour la mère de Sarah-Maude, qui les avait « notés dans le... c'est dans... on a vraiment un gros classeur, où s'est barré, les choses importantes sont là-dedans ».

Dans plusieurs autres cas, les mots de passe sont transmis à l'avance, alors que le défunt voit sa fin approcher. La veille du décès de son conjoint, Julie l'a « poussé » à lui donner ses mots de passe : « C'est quoi tes codes ? J'étais obligée de le bousculer en lui disant : Charles il faut que tu me les donnes, donne-moi ton code Facebook, c'est quoi le NIP de ta carte de débit ? C'est tout : *shoot* moi les infos ». Alors qu'elle voit sa condition empirer, la sœur de Savannah lui demande de l'aider pour annuler ses cours, lui donnant ainsi l'ensemble de ses mots de passe. Il est de même pour le conjoint de Francine qui, comme on l'a vu, lui donne un mot de passe maître qui lui permet d'accéder à tous les autres.

Dans d'autres cas, les mots de passe n'ont pas été donnés, mais certains des proches de la personne décédée les connaissaient. C'est le cas de Sarah-Maude qui savait où les trouver (dans un classeur), mais n'en use pas, son père les connaissant déjà tous. Dans le cas de Viviana, c'est son autre sœur qui connaissait les mots de passe de celle qui est décédée. Enfin, le frère de François n'en avait qu'un seul, pour son iPad, que ce dernier réussit à rapidement deviner.

Que ce soit parce qu'ils sont écrits à proximité de l'appareil, parce que le défunt les donne avant de mourir ou parce qu'un proche les connaît déjà, les mots de passe vont tout au plus ralentir l'accès à un support et les données qu'il contient. Ils ne constituent à peu près jamais de réelles contraintes, n'étant pas un facteur expliquant l'absence de contact avec les données.

### Connaissance concrète de ce que contient le dispositif

La section précédente présentait des éléments de contexte qui pourraient empêcher une personne de visiter le contenu des appareils numériques. Je traiterai maintenant, dans cette section, de la connaissance concrète que les répondants avaient des données contenues sur les appareils de leur

proche. Une connaissance qui peut autant donner l'envie de naviguer au sein des données que d'en rester loin.

Ce sont d'abord les nécessités administratives ou légales d'accéder à des documents qui seront abordées, après quoi l'on verra comment le désir de préserver certains membres de la famille de découvertes susceptibles de les bouleverser prédispose à un rapport particulier avec les données du défunt. Dans un troisième temps, j'aborderai la peur de faire des découvertes ou d'être bouleversé par des souvenirs heureux, deux craintes en poussant quelques-uns à se mettre à distance de certaines données numériques. La dernière sous-partie sera l'occasion de regarder du côté de Facebook. La nécessité de gérer le très populaire réseau social s'invitant dans l'expérience de plusieurs répondants comme une porte d'entrée vers les données numériques du défunt.

a) Obligations légales et administratives

*« J'étais tellement stressée quand il fallait que je prenne l'ordinateur pour aller faire des affaires de la compagnie, des fois je tournais en rond et je savais bien qu'il fallait que j'aille faire ça, mais j'étais tellement stressée parce que je savais, moi les compagnies ça n'a jamais été mon dada » (Francine).*

Les données contenues sur les appareils numériques ne sont pas, dans tous les cas, que personnelles. Pour plusieurs des répondants, le proche décédé utilisait un ou plusieurs de ses appareils pour des raisons professionnelles. Lorsque c'est le cas, il arrive que ces données soient demandées par d'anciens collègues de travail, ou bien encore qu'elles doivent être utilisées pour fermer certains dossiers. Deux répondantes, Julie et Francine, ont hérité des entreprises de leur conjoint. Pour la première, c'est de cinq entreprises qu'elle doit du jour au lendemain prendre soin. Comme elle le dit « [...] les entreprises, je n'ai pas le choix, il faut que je me mette le nez dedans ». Mais son conjoint, Charles, ne rangeait pas ses documents de la façon la plus méthodique. C'est dire « qu'il y a bien des affaires qui manquent ». Julie doit donc tenter de se retrouver dans le « casse-tête » laissé par son conjoint, fouillant au travers d'une trentaine de disques durs externes et « une boîte pleine de clés USB ». Mais cette recherche est pour elle particulièrement difficile : elle craint de rencontrer des photos de famille ou tout autre document plus personnel, elle fait alors « bien attention pour ne pas en voir. Je [...] ne suis pas prête, je ne suis pas capable ».

b) La crainte ou le désir de voir ce que contiennent les appareils numériques

Julie a donc peur d'entrer en contact avec certaines photos de famille, de couple, ou simplement avec des photos de Charles. La distance entre ce passé aux couleurs vives et son présent plus terne,

entre ces souvenirs heureux où son conjoint était encore en vie et ces moments où il n'est plus de ce monde, cette distance, donc, lui apparaît bien trop aiguë lors de ces confrontations. Elle cherche donc à en rester loin, ayant déjà bien assez de mal à « ne pas voir Charles partout ».

D'autres ont plutôt préféré éviter d'explorer le contenu des appareils numériques de leur proche défunt pour s'assurer de ne pas tomber sur des informations nouvelles. C'est notamment le cas d'Anne, qui s'est épargnée une visite du contenu des appareils de son frère, ne désirant pas découvrir des éléments de sa vie qu'il n'aurait pas partagés avec elle de son vivant.

Et d'autres fois c'est plutôt un désir de découvrir les traces du défunt qui motivent le rapport entretenu. Autant pour découvrir de nouvelles choses sur la personne décédée que pour se replonger dans des souvenirs qui réconfortent.

#### c) Protéger les autres de l'inattendu

Les éléments de contexte présentés dans les deux sous-parties précédentes amènent, dans certaines situations, des répondants à protéger des membres de leur famille de découvertes qui pourraient les bouleverser, préférant leur présenter les données à même de créer des émotions plus positives. Des répondants sont ainsi amenés à intervenir pour préserver certains de ses proches, qui leur semblent davantage susceptibles d'être affectés par ces confrontations avec les données numériques du défunt. Cet élément de contexte est particulièrement important dans la dernière partie de ce chapitre.

#### d) Facebook et la gestion des comptes

*« [Je pense que] la mémoire de Réjean elle n'appartient pas juste à nous, à moi et ma sœur. Elle appartient à un paquet de monde. Et donc, de quel droit je les priverais de ça ? » (Anne).*

Pour plusieurs répondants, la nécessité de gérer le compte Facebook du défunt est une porte d'entrée vers d'autres types de rapport avec les traces numériques de ce dernier. Pour d'autres, ce sera leur seul contact. Anne se range dans cette seconde catégorie. Tout le long de son expérience, elle tient à rester loin des traces numériques de son frère. Ce qu'elle a aisément fait la première année. C'est seulement au moment où la célébration de la mort de son frère arrivait et que d'ex-collègues de travail de ce dernier l'ont contactée qu'elle s'est rendue sur le profil Facebook du défunt. Ceux-ci désiraient transformer son profil en mémorial. Durant l'entrevue, Anne dit n'utiliser que très peu le réseau social. Elle a néanmoins accepté de convertir la page de son frère. Elle me précise que ce n'est pas pour elle-même qu'elle l'a fait. « [...] si c'est ça pour eux autres, tant mieux. Moi je vais au cimetière, eux ils vont sur Facebook. Je pense qu'on est rendu là ». Elle ajoute un peu plus loin : « [ce que je] pense, c'est que

la mémoire de Réjean n'appartient pas juste à nous, à moi et ma sœur. Elle appartient à un paquet de monde. Et donc, de quel droit je les priverais de ça ? ». Le seul rapport qu'Anne me dit avoir entretenu avec les données numériques de son frère l'a été « pour les autres ».

Elle n'est pas la seule à devoir ainsi s'occuper du compte Facebook. Après le décès de son père, Renaud et sa famille ont créé une page « In Memoriam »<sup>16</sup>. Il a de nouveau consulté sa famille quelque temps plus tard, lorsqu'il a jugé le temps venu de fermer la page. Plusieurs lui ont alors demandé de la garder ouverte, afin de conserver l'accès aux messages. Renaud respecte ce désir et ne ferme pas la page, mais a néanmoins filtré des contenus. J'y reviendrai dans la dernière partie de ce chapitre.

De leur côté, Viviana et sa famille ont également laissé le compte Facebook de sa sœur ouvert, permettant aux amis de celle-ci de publier sur son mur et de continuer à interagir avec son profil. Un an après le décès, la mère de Viviana s'est connectée sur le compte de sa fille, l'utilisant pour inviter des amis à l'anniversaire du décès. Sylvie, une répondante qui a perdu son conjoint, garde aussi la page bien active, publiant aux dates importantes des textes rédigés par le défunt de son vivant. Quelque temps avant de trépasser, Michèle, la mère de Sarah-Maude, a demandé à sa fille de décider du devenir de son compte Facebook. Cette dernière envisage d'abord de le mettre sous forme commémorative, puis, découvrant que cela effacera les échanges et publications de sa mère archivées sur la plateforme, elle décide d'attendre un an, changeant la page exactement une année après la mort de Michèle. Sarah-Maude me confie également éviter de lire les messages que d'autres personnes envoient à sa mère après son décès, d'abord parce qu'elle a le sentiment que ça ne la concerne pas, mais également parce qu'elle ne veut pas faire apparaître l'icône « message lu » dans la messagerie des correspondants de sa défunte mère, ce qui pourrait donner l'impression que sa mère a pris connaissance des messages. Sarah-Maude juge que si cela serait simplement étrange pour certains, cela pourrait s'avérer problématique pour d'autres. Comme elle le dit, il y a « des personnes [...] qui étaient amis avec ma mère qui seraient du genre de peut-être même penser qu'elle l'a lu pour vrai ». Ce sentiment est partagé par Julie qui, en plus de ne pas lire les messages, évite de s'y connecter. C'est que, si elle le faisait « on verrait que Jean est actif. Ça [serait] un peu *weird* ». Comme plusieurs études l'ont déjà démontré, les traces archivées laissées sur la plateforme web peuvent, à des degrés divers, laisser l'impression que le défunt n'est pas tout à fait disparu (Gibson, 2007 ; Gustavsson, 2015).

---

<sup>16</sup> Il ne s'agit pas d'une page constituée à partir du compte du défunt, mais l'une créée indépendamment. Ce qui est différent de transformer le compte du défunt en « compte de commémoration ».



## ***L'expérience des répondants : les rapports aux données numériques***

Ce sont donc ces divers éléments de contexte qui organisent l'expérience des répondants et les rapports qu'ils entretiennent avec les données numériques et leurs supports. Je parle de rapports au pluriel, car il m'est apparu évident que les multiples façons de faire et de dire ce que l'on fait avec les appareils pouvaient être ramenées à quelques rapports particuliers. Comme j'ai pu le mentionner en amorce de ce chapitre, l'expérience des répondants est parfois, voire souvent, traversée par différents rapports qui ne sont pas toujours provoqués par les mêmes logiques et éléments de contexte. Parler de « pratiques » aurait également permis de cerner ces différences, mais j'estime que le concept de « rapport » est plus approprié, car il met l'accent sur les modalités de la relation avec les objets. J'aborderai donc cinq rapports différents : l'absence d'intérêt, la recherche de réconfort, la confrontation à des souvenirs, le décalage résultant de découverte d'éléments inattendus et, enfin, le malaise lié à l'appropriation des contenus. Après avoir abordé le premier de ces cinq rapports, je m'arrêterai pour approfondir un élément central dans l'expérience de plusieurs : le malaise causé par le sentiment de transgresser la frontière de l'intimité.

### *L'absence d'intérêt*

#### a) *L'ignorance ou la connaissance limitée*

*« [...] je n'ai pas regardé dedans ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas, car je n'aurais pas su comment faire »  
(François).*

Âgé de 60 ans, un homme de Québec me raconte sa visite dans l'appartement de son frère défunt se trouvant à Montréal, il y a de cela un peu plus de deux ans. En y entrant, François a été frappé d'un sentiment d'étrangeté. Il me dit s'être senti « comme un intrus, un peu comme celui qui n'avait pas d'affaire là [...] ça a été, une bonne demi-heure où est-ce que je me suis assis et puis, j'ai attendu avant d'ouvrir un seul tiroir ». Avant la mort de son frère, François l'a hébergé chez lui, tentant de l'aider à se soigner à Québec. Les deux hommes étaient donc assez proches. Mais la visite de l'appartement le confronte soudainement à des aspects qu'il ignorait *a priori*, notamment l'important manque d'hygiène dont faisait preuve son frère. Le sentiment d'étrangeté éprouvé par François, ce malaise à se trouver dans l'espace privé de son frère, ne se transpose pas aussi clairement dans le rapport aux supports et aux traces numériques que ce sera le cas chez d'autres répondants. Il m'avoue ne pas avoir eu, ou que très peu, d'hésitations à aller voir le contenu de l'ordinateur. Je reviendrai sous peu sur cette dimension de son expérience, mais ce qu'il est intéressant de signaler pour l'instant, c'est la manière dont le contact avec les données numériques s'est trouvé limité par sa faible connaissance de ce que peuvent contenir

les appareils ainsi que par une faible littératie numérique. Je montrerai plus loin que, pour plusieurs autres, c'est davantage le sentiment d'entrer dans l'intimité du défunt qui les pousse à rester à distance des dispositifs.

Cette faible connaissance technologique est très explicite chez François, qui à quelques reprises durant l'entretien répond à une question concernant un support numérique comme il le fait pour le iPad de son frère : « [...] je ne suis pas allé voir dedans... Pour la bonne raison que je n'aurais jamais su comment faire ». Après avoir trouvé la musique de son frère sur son cellulaire et puis sa liste de contacts, il dit ne jamais avoir consulté la boîte de courriel, simplement parce qu'il ne connaissait pas ça. François a d'ailleurs supprimé les données se trouvant sur le téléphone portable, sans s'en rendre compte, alors qu'il changeait sa carte SIM.

Lorsque des objets numériques sont donnés à des proches ou à des organismes, ou bien encore lorsqu'ils sont vendus, plusieurs répondants disent regarder d'abord ce qu'ils contiennent, soit pour en supprimer le contenu, soit pour en faire des copies. C'est notamment les cas de Justine et de Francine, que j'aborderai sous peu. Dans le cas de François, il dit ne pas avoir eu de temps pour effacer le contenu se trouvant sur les dispositifs et il désirait ne pas conserver d'objets qu'il n'utiliserait pas. Il n'a donc pas hésité à donner la tablette de son frère au fils de ce dernier, spécifiant que « ça a été donné tel quel [...] je n'aurais pas pensé à faire ça, un ménage ». Puis il ajoute que, même s'il avait pensé à en effacer le contenu, il n'aurait pas su comment faire.

#### b) L'absence d'intérêt pour les données elles-mêmes

Une autre justification des plus souvent évoquée pour expliquer qu'on n'ait pas exploré un support numérique est le fait de ne pas y accorder d'importance. Cette explication est souvent donnée pour les clés USB, les disques durs externes, les appareils endommagés ou depuis longtemps abandonnés. Savannah n'a jamais consulté le contenu de la clé USB de sa sœur, la mettant « dans un tiroir genre, avec un mélange de trucs d'école, avec des crayons, des trombones ». Il en est de même pour Francine qui a hérité des multiples clés USB de son conjoint sans jamais y toucher. Ce qui ne s'explique pas par un simple oubli : les clés se trouvaient toutes à vue, à côté d'un ordinateur qu'elle a plusieurs fois utilisé. Il y a enfin la famille de Viviana qui a récupéré le disque dur d'Océane, sa sœur, mais qui l'a depuis oublié, après l'avoir mis « dans un coin ». La mère de Sarah-Maude laisse quant à elle un vieil ordinateur qui ramassait la poussière bien avant qu'elle ne décède. Lors de l'entrevue, il reposait toujours au même endroit.

L'on retrouve plusieurs autres exemples de ce cas de figure parmi mes répondants, mais les quelques cas que j'ai mentionnés suffisent pour mettre en lumière ce qui est ici en jeu. Pour ce qui explique ce désintérêt, maintes raisons sont mises de l'avant par les répondants. D'abord, plusieurs m'indiquent que ces objets auxquels ils n'accordent pas d'importance contiennent des copies de données accessibles à partir d'un autre appareil. Par exemple, le disque dur externe et les clés USB logent en effet très souvent des *backups*. Puis, l'on peut faire l'hypothèse que ce sont très souvent des objets qui ne sont pas associés directement par les répondants à la personne décédée : on est en effet plus susceptible d'associer le défunt à son ordinateur ou à son téléphone cellulaire qu'à une clé USB ou un disque externe (Ferraris, 2006). C'est du moins ce que les cas où un appareil numérique est identifié comme « symbolique » par les répondants laissent comprendre. Dans trois cas, c'est le cellulaire qui est ainsi identifié, dans un autre, c'est un iPad et pour deux autres répondants, c'est l'ordinateur. Cette importance symbolique prise par certains objets (numériques ou non) qu'on associe au défunt sera plus amplement discutée dans le dernier chapitre.

En plus d'être considérés comme des doubles de données disponibles ailleurs (*backups*) et comme dépourvus de valeur symbolique, ils ne sont pas perçus comme très utiles, puisque, souvent, la personne qui en hérite détient déjà des objets du même type. Cela est surtout vrai pour les clés USB et ça l'est à plus forte raison dans le cas où les appareils sont brisés, comme c'est le cas d'un iPad pour Savannah. En possédant elle-même un en état de marche, elle a mis de côté celui ayant appartenu à sa sœur et qui était brisé, sans jamais tenter d'en consulter le contenu.

Même lorsqu'ils s'abstiennent d'explorer ou de visiter le contenu des appareils, il reste néanmoins que les répondants gardent ces appareils. Parfois, ils indiquent très clairement qu'ils le font pour en conserver les données, parce qu'ils veulent préserver les traces du défunt. Mais dans une plus grande proportion, ils ne savent pas pourquoi ils les gardent, disant simplement qu'ils n'ont pas encore pris le temps de faire le ménage, puis de s'en débarrasser. Je reviendrai sur le sujet dans le quatrième chapitre.

### c) Le respect de l'intimité

*« Il était tellement privé qu'il ne m'avait pas comme ami Facebook » (Anne).*

*« Je sais que, si elle ne me l'a pas dit, c'est soit que ce n'était pas important ou soit que c'était son jardin secret à elle » (Savannah).*

En 2013, Anne, une femme âgée d'un peu plus de 60 ans, a perdu son frère. Du vivant de Jacques, ceux-ci étaient assez proches. Ils se parlaient quelques fois par semaine et partageaient plusieurs intérêts. C'est d'ailleurs Anne qui a fait venir les policiers chez son frère, après plusieurs jours

d'inquiétude, avant que ceux-ci ne découvrent qu'il avait été frappé d'une crise cardiaque. Lorsque, quelques jours plus tard, Anne est rentrée dans la maison de son frère afin d'en vider le contenu, elle fut envahie d'un sentiment d'étrangeté fort semblable à celui décrit par François précédemment. « Ce qui m'a le plus troublée dans, oui, sa mort, mais après, ça a été de rentrer dans sa vie privée ». Ce sentiment est amplifié par le fait que Jacques était quelqu'un de « très privé » et d'« introverti ». Il ne partageait à peu près jamais ce qu'il vivait ou ce qui se passait dans les autres sphères de sa vie, telles que son travail ou encore sa vie amoureuse. Anne fait alors très attention d'effacer le contenu des supports numériques de son frère, en se débarrassant ensuite de ses objets numériques et non numériques, tout en évitant le plus possible d'entrer en contact avec toutes formes de traces numériques. « C'est un gars qui ne laissait pas de traces, me dit-elle, il se piquait pour le diabète, et il avait la petite machine, avec les résultats, ils étaient tous effacés ». Et puis : « [il] était très très discret [il] ne contaît pas ses choses personnelles. Je crois que c'est ça que j'ai respecté ». Elle a donc décidé : « [de ne rien lire] des documents que j'ai trouvés. Ma sœur et moi on avait amené une déchiqueteuse, et tout ce qui n'avait pas rapport, un compte de banque ou une facture à payer, ou des documents officiels, ça a passé par la déchiqueteuse ».

Ses ordinateurs sont remis à neuf par une connaissance, sans qu'elle n'ait à s'en servir, de même pour son téléphone cellulaire, Anne spécifie : « on n'est jamais passé par ses choses. Jamais ». Malgré la proximité qu'elle avait avec son frère, elle ignorait plusieurs éléments de sa vie, des franges de l'identité de Jacques dispersées au travers et par-delà ses divers rôles sociaux. Jacques mettait ses parties de lui à distance lorsqu'il était avec sa sœur, et celle-ci aurait eu le sentiment de le trahir si elle avait cherché à en savoir plus. Anne me dit plus tard regretter le fait que « ce qu'on possède envoie des messages aux gens ». Et elle ne voulait en rien laisser les possessions de son frère changer l'image qu'elle avait de lui.

Elizabeth vivait déjà depuis plusieurs années avec un cancer détériorant sa condition lorsqu'elle est décédée au début 2016, laissant derrière elle sa jumelle, Savannah. Cette dernière a vu sa sœur longuement lutter contre la maladie avant de trépasser. Lorsque je la questionne sur son rapport aux données numériques de sa sœur, Savannah m'avoue que cela ne l'intéresse pas. C'est, dit-elle, « peut-être parce que je suis convaincue que l'information qu'il fallait que je sache, je la sais déjà ». Pour elle, rien ne peut rivaliser avec ses souvenirs, car « quelque part, mes souvenirs et ses souvenirs sont interreliés ». Elle ne va donc voir ni sur l'ordinateur, ni sur les clés USB, ni sur le iPad de sa sœur et

encore moins sur son téléphone cellulaire, placé dans une boîte depuis le décès d'Elizabeth. Seules les photos imprimées sont parfois revisitées, mais c'est, spécifie-t-elle, « car en général je suis dessus ». En parlant de son autre sœur qui, alors qu'Elizabeth se trouvait en fin de vie, se permet de regarder sur son téléphone cellulaire pour en voir le contenu, Savannah me dit qu'« [elle ne] comprend juste pas ». C'est que Savannah estime que : « [...] si elle ne me l'a pas dit, c'est soit que ce n'était pas important ou soit que c'était son jardin secret à elle ». Tout comme pour Anne, c'est le désir de respecter la vie privée du défunt qui la pousse à rester loin des traces numériques. Savannah me confie plus tard que « je me dis encore une fois que tout ce qu'elle avait à partager avec moi, elle l'a fait ». Et puis, tout comme Anne avant elle, elle termine en m'avouant qu'après sa mort, elle aimerait que les traces numériques disparaissent, « parce que, je crois, ce n'est pas ça justement qu'il faut garder ». Savannah sent qu'elle connaissait sa sœur mieux que ce que n'importe quelles traces pourraient lui apprendre. De plus, ajoute-t-elle, ces dernières n'auraient pas le contexte et la profondeur de ses souvenirs.

Même si Anne se considère comme proche de son frère, elle exprime aussi clairement qu'il y avait une certaine distance entre elle et lui, ce dernier gardant plusieurs éléments de sa vie loin du regard de sa sœur. Comme on l'a vu, c'est la volonté de respecter cette distance qui fonde sa décision de ne pas aller voir le contenu de ses dispositifs. Le cas de la seconde répondante discuté précédemment est partiellement différent. Elizabeth était la sœur jumelle de Savannah, comme cette dernière me disait : « quelque part, mes souvenirs et ses souvenirs sont interconnectés [ça] fait que, mes souvenirs de mon passé [ce sont] les souvenirs de son passé aussi. Jusqu'à l'âge de 18 ans, on était ensemble 24 heures sur 24. Donc, c'est indissociable là ». Si Savannah ne veut pas aller voir, c'est parce qu'elle juge savoir et se souvenir de tout ce dont elle a besoin de se souvenir concernant sa sœur, mais aussi parce qu'elle a l'impression que s'il reste des choses qu'elle ne sait pas, c'est que sa sœur voulait les garder pour elle. Les deux cas sont donc très semblables, mais dans celui d'Anne, c'est une distance qui était maintenue par son frère qu'elle souhaite respecter alors que, dans le cas de Savannah, c'est elle qui souhaite conserver une distance, considérant ces quelques pans de la vie de sa sœur qu'elle a pu ignorer comme étant ce qu'elle qualifie de « jardin secret ».

Si c'est l'intimité qui explique la retenue de l'une et de l'autre, la notion prend des contours quelque peu différents dans chacune des situations. Anne considère que des fragments de l'identité de son frère lui étaient cachés et elle juge que, pour le respecter, elle doit demeurer à distance de ces fragments. La même logique prévaut vis-à-vis d'autres questions. Par exemple, elle explique qu'elle s'est abstenue de passer une soirée avec les amis de son frère qui lui rendait un dernier hommage, parce que ce n'est pas

« sa gang », dit-elle, mais celle de son frère. D'une façon semblable, l'idée qu'a Savannah du jardin secret de sa sœur se prolonge également dans le rapport qu'elle entretient avec la poésie de cette dernière et les quelques échanges qu'elle a eus avec son autre sœur. Le choix du mot « jardin secret » ne semble donc pas anodin. Si le désir de « respecter des fragments inconnus de l'identité du défunt » est aussi présent chez Savannah, c'est bien plus des zones de la subjectivité de sa sœur qui forment son idée de l'intimité.

d) La crainte de confronter le contenu

*« [...] je fais bien attention pour ne pas en voir. Puis, je ne suis pas prête, je ne suis pas capable. Je ne suis pas capable » (Julie).*

Pour quelques-uns des répondants, c'est la crainte d'être confronté à des traces susceptibles d'évoquer des souvenirs douloureux qui les gardent loin de certains supports. Cette crainte est très marquée pour Julie. En novembre 2015, cette femme dans la trentaine a perdu son mari et père de ses deux enfants d'un cancer, héritant du même coup de ses multiples entreprises. Comme je le montrerai dans une partie subséquente, les entreprises ont joué un rôle important dans l'expérience de Julie. Lors des funérailles de son conjoint, des amis de celui-ci ont fait un montage photo et vidéo « à l'image de ce qu'il était, de ce qu'on était ». Depuis, elle n'a jamais osé le regarder de nouveau, s'en disant incapable. Selon elle, le voir la replongerait immédiatement dans l'état de souffrance dans lequel elle était après le décès de Charles. Ce besoin de le garder à distance lui rend difficile à saisir l'attitude bien différente de la mère du défunt. Cette dernière réécoute tous les jours un enregistrement de la voix de Charles qu'elle a gardé sur sa boîte vocale. Si ce type de rapport est, comme on le verra dans la troisième partie de ce chapitre, loin d'être unique, il est à l'opposé de celui de Julie. Pour elle, un tel type de relation avec les traces numériques n'est pas envisageable. J'aurai l'occasion de revenir dans le dernier chapitre sur la différence entre ces deux comportements que sont la recherche de proximité par le numérique et celle du maintien de la distance.

Lors de l'entrevue, la vidéo des funérailles se trouve toujours sur la page Facebook du conjoint de Julie, mais elle ne l'a jamais réécoutée. Et c'est la même chose pour tout type de vidéo. Lorsque je la questionne sur les disques durs de Charles et ce qu'ils contiennent, elle me dit qu'elle a une idée de ce qu'il y a dessus, mais qu'elle n'a pas encore osé aller voir. C'est que, me dit-elle « [...] c'est comme trop. Ça me prend de l'air, ça me prend le temps qu'il faudra, pour que je digère tout ça ». Ce n'est donc pas la crainte de découvrir une nouvelle information ou celle d'entrer dans l'intimité du défunt qui freine,

dans ces cas, la visite d'appareils ou de traces numériques, mais celle de réactiver des souvenirs qui viendraient raviver la douleur de la perte.

### *Le malaise lié à la transgression de la frontière de l'intimité*

#### a) Frontières variables et contextuelles

J'ai déjà expliqué dans la première partie de ce chapitre comment l'intimité de la personne décédée s'étend aux parcelles de son identité, à l'espace de sa subjectivité et à ses objets et son chez-soi. Sarah-Maude me permet ici d'ajouter une quatrième forme que peut prendre l'« intime ». Lorsque je l'interroge pour savoir si, à un moment, elle s'est sentie entrer dans l'intimité de sa mère, elle me répond que non. C'est que, « je te dirais [que] dans les derniers mois, la notion d'intimité a tellement changé ». Durant ces mois, Sarah-Maude a dû garder sa mère, l'aider à se changer, bref, entrer dans les moments de vulnérabilité, redéfinissant les frontières de ce qui constitue l'intimité physique, ces aspects du quotidien que l'on cache au regard de tous. Elle précise à peine plus loin : « [...] disons que la notion d'intimité avec elle était vraiment rendue poussée. Donc, par rapport aux autres choses, non, c'était vraiment [à] l'intimité relationnelle avec d'autres que je ne voulais pas avoir accès ». Ce que Sarah-Maude appelle l'intimité relationnelle désigne les traces de ces relations et échanges avec d'autres. C'est cette même dimension de l'intimité de son frère qu'Anne ne veut pas bafouer, celle des fragments d'identité que l'on pourrait percevoir dans les archives figeant ces traces intersubjectives.

Le compte est maintenant à quatre formes d'intimité : l'intimité physique, l'intimité comme zone de subjectivité, l'intimité des parcelles d'identité, et l'intimité du lieu de résidence. Il faut se rappeler que l'importance n'est pas tant de donner une substance à chacune de ces formes d'intimité, mais plutôt de voir que ce qui est considéré comme « intime » est changeant et situationnel. Dans tous les cas, l'intimité prend forme comme un décalage entre une distance ressentie et une proximité effective. Ce qui est intime, c'est ce que l'autre ne partageait pas avec soi et qu'on ne connaît pas.

#### b) Le parcours de l'intimité

L'intimité n'est donc pas figée. Au sein d'une relation, chaque élément plus personnel du proche qui est nous révélé, avec laquelle nous pouvons interagir, amenuise la distance entre nous et l'autre, permettant de créer, à la rencontre de deux intimités personnelles, une intimité partagée. Cette proximité peut se perdre, se réduire, ou encore augmenter avec le temps. Pour Francine, la question de savoir si elle se sentait entrer dans l'intimité de son conjoint lui semble absurde : « parce qu'on a toujours été dans l'intimité de l'autre depuis qu'on reste ensemble. Trente ans, c'est vrai que ça prend

du temps avant de devenir très intime avec un conjoint. Mais quand ça fait trente ans, t'as passé ça ». Elle n'a pas l'impression qu'elle pourrait partager plus d'intimité avec son défunt conjoint. Elle est par contre réticente à aller voir les conversations qu'il tenait avec ses sœurs. Peut-être est-ce seulement pour respecter l'intimité des vivantes (les sœurs), ou peut-être éprouve-t-elle également une certaine distance avec cette partie de la vie d'André qu'était sa relation avec ses sœurs. Quoi qu'il en soit, Francine représente dans mon échantillon un cas de proximité avec le défunt qui laisse peu de place à la question d'une zone intime personnelle au défunt.

À l'inverse, François a dû apprivoiser la distance ressentie envers les traces de son frère. C'est ce qui explique qu'il a dû rester plus de trente minutes, assis dans l'appartement du défunt, le temps de s'habituer à ses objets. Viviana a connu un même type de situation. Tout en remettant en question sa visite et son triage des données numériques de sa sœur, elle apprend en même temps à mieux connaître certains fragments de son identité, ressentant une plus grande proximité avec cette dernière par le biais de ce qu'elle trouve sur les supports numériques. Même après la mort, le sentiment de ce qui est intime et qu'on peut se permettre d'approcher continue de se transformer. C'est que, comme je l'explorerai dans le dernier chapitre, la relation qu'on entretient avec le défunt et l'image que nous en avons ne cessent pas tout à fait de changer avec sa mort.

### *La recherche de réconfort*

*« [...] elle m'écrivait, tout le temps, ça fait que là, je relisais, puis c'était rassurant, c'était un petit baume »  
(Sarah-Maude).*

Sarah-Maude a perdu sa mère d'un cancer un an et quelques mois avant notre rencontre. Durant les derniers mois de vie de sa mère, Sarah-Maude a décidé de mettre sa propre vie sur pause, afin de pouvoir profiter le plus possible du temps qu'elle pouvait passer avec Michèle. Même avant cet arrêt, Sarah-Maude discutait quotidiennement avec elle, cette dernière en étant venue à connaître et à suivre l'horaire de sa fille par le biais de Facebook. Elle lui souhaitait donc couramment « bon matin », « bon cours », ou lui écrivait pour lui demander comment s'est déroulée sa journée. J'ai expliqué plus tôt comment Sarah-Maude s'est permis, à quelques reprises, de se replonger dans les traces numériques de sa mère, mais surtout dans celles de leur relation, en furetant dans le contenu du iPad de Michèle, y retrouvant des choses que cette dernière partageait avec elle pour l'aider dans la rédaction de son mémoire, dans son emploi ou simplement parce qu'elle estimait que Sarah-Maude y trouverait de l'intérêt. Sarah-Maude consulte donc régulièrement des traces numériques de sa mère.



En fait, il faut ici faire une distinction quant aux traces qui sont en jeu pour distinguer celles qui sont sur les dispositifs de la personne décédée de celles se trouvant sur les appareils de la personne interrogée. Dans le cas de Sarah-Maude, ces traces « partagées » sont le fil des conversations qu'elle avait sur Facebook avec sa mère, les messages textes échangés par cellulaire ainsi que les échanges de courriels. Si son contact récurrent avec les traces de sa mère ne concerne pas exclusivement ces données partagées, ce sont ces dernières qu'elle consulte le plus, se replongeant dans les « bonjours », les « bonnes nuits » et les « je t'aime ». Pouvoir retourner à ces petits moments de quotidien « ne [la] rempla[ce] pas, mais, [ces messages agissent comme] un petit baume ». Dans ce cas, les traces procurent du réconfort, parce qu'elles réduisent la distance induite par la mort, un peu comme pour le personnage de Martha dans la série *Black Mirror* qui pousse ce rapport plus loin, correspondant par courriel puis échangeant de vive voix avec un avatar fabriqué à partir des traces contenues dans des données numériques de son conjoint décédé.

Sarah-Maude explique qu'elle garde des souvenirs plus difficiles des mois précédant le décès de sa mère, ces images de la maladie et des transformations qu'elle produit chez le proche qui viennent parfois hanter les endeuillés. Le rapport avec les traces numériques de sa mère lui permet alors de ramener surtout de bons souvenirs, et elle ne redoute pas de tomber sur quelque chose qu'elle préférerait ignorer. Malgré cela, sa relecture des échanges quotidiens avec sa mère l'amène à revisiter le passé, alors qu'elle remarque le processus de dépérissement de sa mère, qui lui avait échappé à l'époque, mais qui est visible à travers la perte de qualité de son français, puis par l'apparition de plus en plus fréquente de fautes de frappe et de lettres dédoublées. Cela ne transforme pas pour autant l'image qu'elle avait de sa mère et elle n'a pas trop de difficulté à réintégrer ces éléments dans ses souvenirs des mois précédant le décès, éclairant des choses qu'elle n'a peut-être simplement pas voulu voir alors.

Cette relecture des données partagées par elle et sa mère par le biais de son téléphone portable n'est pas le seul type de contact qu'a Sarah-Maude avec les données numériques de la défunte. Même si elle le fait moins souvent, il lui arrive aussi de se replonger dans des photos et vidéos de sa mère, entreposées sur un compte Google Drive auquel elle et son père ont accès. « Je le fais souvent, me dit-elle, avec mon ordinateur, quand je suis couchée et que j'ai besoin de calme. J'aime ça vivre mes émotions dans ma petite bulle ». Elle va notamment, lors de son anniversaire, réécouter une vidéo où sa mère lui souhaite bonne fête, aimant bien pouvoir réentendre la voix de Michèle qui s'était éteinte

dans ses dernières semaines de vie. Sa mère lui chante alors, dans un certain sens, bonne fête par-delà sa mort.

C'est donc surtout dans ses moments de solitude que Sarah-Maude se plonge dans les traces archivées de sa mère, les utilisant comme un baume qui lui permet de mieux vivre cette perte au quotidien. Son expérience est semblable à celle de Sophie, une répondante dont le conjoint est mort subitement, happée dans un accident, créant du jour au lendemain une irréparable béance dans sa vie.

Je rencontre Sophie qui est alors vers la fin de la vingtaine, un peu plus de quatre ans après la mort de son conjoint, Antoine. Au moment du décès, ils venaient tout juste de commencer à vivre ensemble dans une maison appartenant à Antoine. Sophie s'y est rapidement rendue à la suite des funérailles, pour y récupérer certains « cossins » qu'elle ne voulait pas voir pris par d'autres. Elle explique : « J'arrivais chez nous, dans mes affaires, tassez-vous de là. Je prends mes affaires, et personne ne va m'arrêter ». Elle a alors récupéré le téléphone portable d'Antoine, ses CDs, son lecteur MP3, son linge, tout ce qui « me fait penser à lui et moi. Pas juste à lui. Pas juste à moi. À lui et moi. Ça fait que le reste devient vraiment futile ». Si ce souci de ne prendre que ce qui lui rappelle leur relation est juste pour le téléphone portable, qui contient leurs conversations qu'elle a ensuite maintes fois relues, pour les CDs et le MP3 qui renferment la musique qu'ils écoutaient ensemble, ça l'est un peu moins pour le linge, dont elle conserve l'odeur en les gardant dans des sacs, au fond de son armoire. Souvenirs de la relation, souvenirs de la personne, les deux se mélangent dans cette collection rassemblée par Sophie, collection qui a toujours lors de notre entretien une certaine importance dans sa vie. « Je ne couperai jamais d'ailleurs [...]. Tu sais comme son MP3, son téléphone, toutes ces choses-là tu sais, je suis pas capable. Je pense que je ne m'en départirai jamais. Impossible ».

À la suite du décès, il est arrivé quelques fois à Sophie de regarder, en compagnie de la mère d'Antoine, des vidéos dans lesquelles il se trouve. La mère d'Antoine a également donné à Sophie quelques enregistrements vidéo rendant compte de moments dans lesquels elle n'était même pas encore dans la vie d'Antoine. C'est que, me dit-elle, « [...] juste de le voir bouger sur mon écran, pas juste une photo, de le voir parler, sa voix, c'est, je ne sais pas, c'est addictif, je pense, tu sais, tu veux toujours le réécouter ». Progressivement, les circonstances de la vie l'ont conduite à vivre ces moments passés avec des traces d'Antoine uniquement quand elle est seule, lorsqu'elle expérimente des « downs ». Ces moments de solitude passés dans les traces de son « ange gardien » lui font beaucoup de bien : « c'est comme si j'ai un nuage d'énergie positive qui m'entoure après-là, tout ce qui était négatif

va tout à nulle part ». Cette interaction agissant comme un réel baume lui permettant de se consoler et de surmonter des moments plus difficiles dans sa vie.

Elle explique qu'elle s'installe seule dans sa chambre, et puis « [peut] être trois heures à voir de toutes ses affaires. Je m'assis dans mon lit au milieu de ses papiers et des choses, ça ressemble un peu à ça. Dérangez-moi pas ». Elle se replonge alors dans les vidéos, les échanges par messages textes, la musique, puis sent ses vêtements et réécoute son message vocal de répondeur qu'elle a enregistré.

Malgré ce rapport somme toute positif, Sophie se fait sélective dans ce qu'elle relit, sautant certains passages qu'elle préfère laisser à Antoine : « [...] c'est pas moi, c'est lui, ça lui appartient, c'est son vécu, ce sont ses souffrances. Ça fait que dans ce temps-là, j'essaie plus de le [passer] ». Cette distance prise avec certains passages des messages textes s'explique à la fois par son désir de respecter l'intimité d'Antoine et par la crainte d'être confrontée à des souvenirs plus douloureux. Sophie se retrouve aussi, à un moment, confrontée à de nouvelles informations qui créent un important décalage dans le fil de sa mémoire. Alors qu'elle vide la maison après le décès d'Antoine, elle fouille dans son cellulaire, dans l'ensemble des conversations qu'il avait entretenues avec d'autres personnes. Elle tombe alors sur les messages échangés par Antoine avec son ancienne conjointe. Celui-ci lui avait dit n'avoir jamais déclaré « je t'aime » à une autre fille qu'elle, alors qu'il avait manifestement déjà déclaré son amour à cette ancienne conjointe. Cette découverte entre momentanément en contradiction avec l'image qu'elle a du défunt, provoquant une vague de colère. Très rapidement, elle ramène cette réaction aux émotions causée par la situation et tout ce qui entoure le décès. Lors de l'entretien, elle en rit. Cette brisure du fil de sa mémoire trouve résolution rapidement par le biais d'un travail réflexif venant nuancer et expliquer ce décalage.

### La confrontation à des souvenirs

*« Tous les jours. J'ai des photos de mon chum qui me mettent à terre » (Julie).*

Pour Sophie, la confrontation douloureuse avec des souvenirs n'est pas au centre de sa relation avec les traces numériques de son conjoint. Son expérience est plutôt dominée par le caractère apaisant des données, agissant comme « baume » selon l'expression utilisée par Sarah-Maude. Mais pour d'autres, qui retournent fréquemment aux données numériques, l'expérience est bien différente, et c'est maintenant sur l'expérience de deux répondantes ayant dû composer avec une confrontation douloureuse aux données que je me penche, une confrontation occasionnée par l'obligation d'accéder à certaines données à des fins administratives.

Julie et Francine ont l'une comme l'autre perdu leur conjoint d'un cancer, héritant d'entreprises à gérer. Toutes deux ont vécu difficilement le contact avec les données numériques. L'expérience de Francine sera au centre de la prochaine sous-partie. Je me pencherai pour l'instant sur celle de Julie.

Comme pour Sophie, il faut pour Julie inclure à l'analyse la relecture des données que son conjoint avait partagées avec elle, des traces de la relation qui se retrouvent également sur ses propres appareils. Si, pour Sophie, le retour aux archives était volontaire, ce contact avec des données partagées l'est bien moins chez Julie : celle-ci se voit exposée à des souvenirs de sa relation avec son conjoint par les rappels constants apparaissant sur Facebook. C'est que la plateforme web réactualise régulièrement des photos et souvenirs que Charles et Julie partageaient. Comme elle me le dit : « [...] tu sais genre : “Rappelez-vous ce que vous avez fait il y a quatre ans” là, bah quand ça fait 14 ans que t'es avec quelqu'un [...] Tous les jours, j'ai des photos de mon chum [que la plateforme lui affiche dans son fil d'actualité] qui me mettent à terre ». C'est ce genre d'expérience qui lui donne envie de rester loin des archives numériques, même si la gestion des entreprises de son conjoint exige qu'elle les consulte. N'ayant pas réussi à avoir accès au compte Facebook de son conjoint pour le fermer, Julie n'est pas parvenue à mettre fin à ce genre de confrontation.

### *La découverte d'éléments inattendus*

Du côté de Francine, ce ne sont pas des données partagées qui ont posé problème, mais des mémos se trouvant sur l'ordinateur d'André. Restant habituellement loin de cet ordinateur, Francine a tout de même dû l'utiliser pour accéder aux données professionnelles de son conjoint. C'est lors de ces démarches qu'elle a découvert des notes laissées par André, « comme des notes informatiques, et puis là-dedans il mettait des affaires sur sa maladie, [ça] fait que je trouvais ça, quand j'ai trouvé ça, c'était vraiment plus difficile ». Cette confrontation lui a fait découvrir qu'André était mieux informé de son état de santé qu'elle ne le pensait et qu'il ne le laissait paraître. Elle m'envoie quelques jours après l'entrevue un message où elle précise : « si je n'ai pas voulu les lire c'est qu'à la découverte de ses messages j'avais encore trop de colère en moi, cela me choquait. [...] pourquoi il n'était pas allé consulter plus tôt dès qu'il ne guérissait pas de son “petit” rhume ? » Découvrir ainsi qu'il en savait plus que ce qu'il laissait croire l'a fait revenir sur les mois précédant son décès, la tirant dans des scénarios de ce qui aurait pu être, l'amenant à penser que, peut-être, s'il avait agi plus tôt, le cours des événements aurait été différent. Cette relecture des événements précédents le décès rappelle celle qu'a fait Sarah-Maude, relecture qui lui a permis de mieux cerner le dépérissement de sa mère. En revisitant les échanges par texte, elle a découvert des signes qui lui avaient échappé. Si, pour cette dernière, cette

relecture ne l'a pas amenée à ressentir un décalage par rapport à l'image qu'elle a de sa mère, il en est autrement pour Francine, celle-ci éprouvant plus de difficulté à réintégrer ce qu'elle a découvert.

Ceci n'est pas le seul rapport difficile qu'ait vécu Francine : elle a aussi expérimenté une confrontation douloureuse avec des souvenirs. En plus d'avoir découvert les notes laissées par André, Francine est allée lire certains de ses historiques de conversations. C'est surtout de celle qu'André entretenait avec leur fils qu'elle me parle. Le conjoint de Francine passait déjà beaucoup de temps sur l'ordinateur avant de tomber malade et d'être reclus chez lui. Lorsqu'il a cessé de travailler, il a commencé à échanger beaucoup plus avec ses proches, et, notamment, avec ses fils. Francine me parle d'un moment en particulier, alors qu'un de ces derniers était à Montréal et qu'il était en préparation d'un examen important, André a reçu une mauvaise nouvelle quant à sa maladie. Le couple a alors décidé de ne rien dire avant que leur fils ait complété son examen. Par le fait même, ils ont préféré ne pas en parler à personne, pour donner la nouvelle en même temps à leurs deux fils. Ils ont donc, durant trois semaines, caché cette information à leurs proches, question de ne pas créer de situation où certains sauraient et d'autres non. En retombant sur ces conversations entre André et leur fils, Francine a décidé de ne pas les lire, voulant s'éviter de replonger dans ces moments difficiles. Elle explique : « je sais qu'ils sont là, je les ai vus, j'ai feuilleté rapidement, je sais c'est où, de quoi ça parle, mais je n'ai pas gratté le bobo ».

Tout comme Sophie qui laisse de côté des passages lorsqu'elle relit les messages textes, Francine évite de retourner voir certains messages. Par contre, il lui arrive de relire d'autres conversations qu'André avait avec leur fils, trouvant plaisant de se replonger dans ces scènes quotidiennes, des moments antérieurs, mais également contemporains à la maladie d'André. Elle explique qu'elle se limite dans la lecture des autres conversations d'André, ne voulant pas entrer dans la zone d'intimité qu'il pouvait partager avec d'autres de ses proches. Cette frontière intime ne semble pas vraiment exister pour elle quant aux conversations avec ses fils. L'on pourrait émettre l'hypothèse que c'est parce qu'elle considère faire partie de cette intimité-là, celle partagée par elle, son mari et ses fils. Et cela, parce qu'elle n'était jamais très loin derrière lorsqu'André écrivait à leurs enfants, faisant ainsi partie de la conversation quotidienne entretenue avec les membres de sa famille rapprochée. Ce qui n'est pas le cas des conversations qu'André entretenait avec des amis, collègues et autres membres de la famille. Cela confirme une nouvelle fois que la frontière de l'intimité est à géométrie variable, qu'elle est balisée par la relation entretenue avec le défunt de son vivant, mais également qu'elle peut continuer de se

transformer à la suite de son décès. La relation que l'on entretient avec une personne ne cesse pas totalement le jour de sa mort.

Avant de conclure cette exploration de l'expérience de Francine, il est intéressant de souligner la multiplicité des rapports qu'elle expérimente avec les données numériques. Elle a à la fois un certain désir d'éviter le contact avec les données, mais y est forcée pour régler des dossiers : elle y découvre des informations causant un décalage et est confrontée à des souvenirs désagréables. Dans la dernière partie de ce chapitre, j'explorai l'expérience de deux répondants qui est marquée encore davantage par la multiplicité des rapports, laquelle découle d'une pratique particulière, celle du filtrage des données.

### *Le filtrage et l'appropriation des contenus*

*« Et il avait parfois des affaires confidentielles que nous, il ne voulait pas forcément qu'on sache, dans ses difficultés, ça fait que tu sais, il ne fallait pas que ça tombe dans les mains de ma mère » (Renaud).*

*« [...]je me suis dit, faut pas qu'elle voie, faut pas qu'elle s'enlise là-dedans, du coup, c'est moi, en fait, j'ai fait office de bouclier entre l'ordinateur, les photos, etc. » (Viviana).*

En 2012, le père de Renaud a appris qu'il était atteint d'un cancer de l'intestin. Ce dernier, Émile, a vécu durant deux autres années avant que la mort ne l'emporte en octobre 2014. Tout en continuant de résider à Québec, Renaud a pris l'habitude de retourner plus souvent visiter ses parents dans la maison où il a grandi. Durant la première année succédant à l'annonce du diagnostic, son père acceptait assez bien sa condition. Les deux hommes n'avaient pas de problème à avoir de franches discussions « sur la vie », concernant « ce qu'on a vécu ». Renaud sentait qu'il avait des questions à régler, et étant très conscient du temps compté de son père, il n'a donc pas hésité à creuser avec lui ces questions. Il s'agit notamment de « questions sur mon enfance [...] des questions que seule cette personne-là peut répondre ». Ces échanges avec son père lui ont permis, à la suite du décès, de sentir que le dossier était clos. « [Je] n'ai pas le sentiment qu'il y a encore des choses en suspens, ça fait que je n'ai pas besoin de m'accrocher à l'idée que, peut-être, il est encore là, et qu'il nous surveille ».

Avant le décès d'Émile, Renaud a préparé avec celui-ci un message vidéo en vue des soixante ans de sa mère, moment qui n'est arrivé que quatre ans après le tournage du vidéo. Émile était alors déjà mort depuis quelques années. Durant celles-ci, c'est Renaud qui a gardé la copie de l'enregistrement. Sentant qu'il avait « clos le dossier », il me dit ne pas avoir regardé la vidéo après le décès d'Émile, le faisant uniquement à l'anniversaire de sa mère. Il a d'ailleurs redouté ce moment, ne voulant pas replonger sa mère dans « une espèce de sentiment de deuil ». C'est que la vidéo aurait pu réactiver des souvenirs pouvant être douloureux qui ne surgissaient plus ou presque plus dans le quotidien de sa

mère. Renaud a également fait, du vivant de son père, un montage avec ce dernier en vue des funérailles. « Tu sais, on était là, on était vraiment dans cette zone-là ».

Parce qu'il avait « clos le dossier » (un peu comme s'il avait fait son deuil à l'avance), Renaud dit avoir beaucoup aidé son frère et sa mère, pour qui le deuil fut beaucoup plus difficile. Voilà sans doute l'une des raisons qui l'ont poussé à entretenir le rapport particulier qui fut le sien avec les traces numériques de son père.

Comme je l'ai déjà abordé, c'est Renaud qui a pris en charge la gestion du compte Facebook de son père, s'informant auprès des autres personnes proches du défunt sur ce qu'ils préféreraient qu'il fasse. Mais l'exploration de Renaud ne s'est pas restreinte qu'à cette démarche, il est aussi allé voir dans la boîte de courriel de son père, découvrant des conversations, plus intimes, qu'il entretenait avec ses amis. Comme il me dit : « il avait des courriels, il écrivait à ses amis et ses amis lui répondaient. Et donc des fois, c'était comme une espèce de journal intime, quasiment ». Renaud a donc découvert des choses « qu'il [Émile] ne voulait pas forcément qu'on sache, dans ses difficultés, ça fait qu'il ne fallait pas comme que ça tombe dans les mains de ma mère ». Il a donc, au début, « [lu] un peu vers où ça s'alignait. Je ne te le cache pas : quand ça allait chercher des choses que je ne connaissais pas, tu sais, par curiosité [j'allais] lire ». Pour protéger sa mère, Renaud a « [fait] le tri de tout. [...] Mais je gardais aussi des messages qui étaient plus positifs, car je voulais aussi aider ma mère à faire son deuil ». Ce rôle d'intermédiaire faisant le tri et filtrant les contenus lui a aussi permis d'aborder des « affaires » sans que sa mère ait besoin de les lire. Ce qui lui a permis « d'amener différemment [certaines "affaires"] que si elle avait lu. Ça fait que tu sais, on a abordé ces affaires-là, mais j'ai pu préparer une entrée en matière ». Lorsque je le questionne sur cet aspect de médiation, il me répond : « [c'est] parce que ça aurait été sujet à interprétation. Évidemment, mais tu sais, qui aurait pu, beaucoup l'ébranler [sa mère] ». C'est donc pour la protéger contre des informations qui auraient pu la heurter qu'il s'est appliqué à faire « le tri des messages, à qui, à quoi ».

Cette pratique de Renaud ne s'est pas faite sans malaise. La question de la légitimité de ses actions devient de plus en plus préoccupante à mesure qu'il rencontre des informations « confidentielles », créant une certaine tension entre son désir de voir, de filtrer, et le sentiment de ne pas être en position légitime pour entrer ainsi dans l'intimité de son père sans permission. À ce sujet, il m'explique d'abord qu'il estime que « [si mon père] n'a pas fermé ses affaires avant de partir alors qu'il était tellement

préparé à ses funérailles, c'est qu'il y a un côté, que je pense qu'il se disait : c'est sûr que ça va finir par se savoir ». Mais ce raisonnement n'a manifestement pas suffi à l'apaiser complètement :

« [...] il avait aussi un aspect dans ce tri-là que je me disais : c'est privé là, je n'ai pas rapport là-dedans. Et je me disais : mais il aurait fermé son compte Facebook ! Mais en même temps, je me disais : ce n'est pas à moi qu'il l'a envoyé le message. Donc il avait une partie de respect, qui, de l'intimité, qui m'a comme fait débarquer du tri. Et qui m'as fait faire : *delete, delete, delete* » (Renaud).

Renaud n'est pas le seul qui s'est ainsi arrogé le droit de supprimer des données. Une autre répondante, Alexandra, a agi de la même façon après avoir regardé ce que contenait le cellulaire de sa sœur. Elle me dit : « j'ai supprimé ses SMS ainsi que ses courriels pour que personne ne puisse les voir. J'ai peut-être, après réflexion, été effrontée de le faire. Mais c'est ma sœur, et je crois qu'elle n'aurait pas voulu que quelqu'un d'autre outre que moi fouille dans ses affaires. » Et puis, il y a également Viviana qui a agi de façon semblable. J'aborderai sous peu son expérience.

La découverte par Renaud des confidences de son père à des amis, avec lesquels il partageait plus facilement « des choses dures », lui a fait réaliser qu'il y a des choses qu'il ne savait pas et dont il aurait aimé que son père lui parle. Il se console en se disant que : « tu sais, c'est son expérience », sans doute avec l'idée qu'il devait avoir ses raisons de ne pas en parler. Je le questionne finalement sur ce qui explique, selon lui, qu'il soit celui qui se soit chargé de cette tâche après le décès de son père. « En fait, je suis le premier qui y a pensé, répond-il. À ce moment-là [ma mère] n'était pas super bonne avec l'électronique, puis mon frère voulait un cellulaire. [Et il] n'était pas super *bot* là-dedans ». Mais Renaud n'a pas dit aux membres de sa famille ce qu'il comptait faire, car à ce moment, il ne le savait pas encore. C'est justement en vidant le cellulaire qu'il tombe sur un échange par message texte entre son père et un de ses amis d'enfance qu'il a réalisé que tout ce contenu lui était accessible, et donc qu'il était susceptible de l'être pour sa mère. Il a alors entrepris cette démarche, se dirigeant par la suite vers les courriels. Il précise : « [...] j'ai l'impression que si j'avais allumé en disant [aux membres de sa famille] mettons : je pense qu'il y a des informations impertinentes sur le cellulaire, là je pense que je n'aurais pas eu de marge de manœuvre ». C'est dire qu'il n'a pas avisé sa mère et son frère qu'il s'est arrogé cette tâche.

C'est donc une tâche qu'il s'est donnée lui-même, en partie pour des raisons contextuelles, mais aussi parce qu'il sentait qu'il était le mieux placé pour le faire. Si Renaud estimait que ce filtrage se devait d'être fait, c'est qu'il appréhendait que ces informations archivées finissent par être découvertes



par d'autres s'il les laissait comme telles sur l'ordinateur. Je m'attarderai plus longtemps sur cette question dans le prochain chapitre, mais l'on peut déjà voir qu'à l'étape où il se trouve dans son deuil au moment de l'entrevue, Renaud tient un discours surtout organisé autour de l'idée qu'il faut « passer à autre chose » et moins autour de celle valorisant le maintien d'une « relation continue » avec le mort. C'est pourquoi il estime qu'il vaut mieux éviter de s'empêtrer dans ces diverses traces. Cette conception rend ainsi légitime son besoin de protéger ses proches et explique le sentiment qu'il éprouve quant à la nécessité de filtrer les données.

S'il se sent le mieux placé pour trier les données de son père, c'est parce qu'il a l'impression de vivre son deuil moins difficilement que sa mère et son frère. Ce qui ne l'a pas empêché, lors de la consultation des archives numériques de son père, d'éprouver un certain malaise. Mais parce que sa mère a une connaissance et un savoir-faire limités concernant les dispositifs numériques, une faible littératie numérique à laquelle elle tente de remédier, Renaud a senti qu'il devait rapidement se débarrasser de ce qui pourrait la blesser. Ce qu'il a caché et supprimé, ce sont des conversations tenues par Émile avec des proches dans lesquelles il exprimait ses peurs et souffrances, desquelles il tentait de préserver sa famille, mais également des conversations plus anciennes liées à des conflits de travail difficiles qu'il a toujours préféré laisser hors du foyer. Renaud sent donc qu'il doit lire, pour trier, pour ne pas jeter ce qui pourrait plaire à sa mère et son frère et simultanément faire disparaître ce qu'il juge trop difficile pour eux.

Ce faisant, Renaud a progressivement appris à connaître des fragments de l'identité de son père qu'il connaissait peu, ayant en même temps le sentiment grandissant de s'enfoncer dans l'intimité du défunt. Comme mentionné un peu plus haut, le malaise est devenu pour lui insoutenable par moment, le portant à commettre une action subite et irréversible : supprimer les messages sans les regarder. Même s'il affirme que ces découvertes n'ont pas changé la vision qu'il a de son père, ce qu'il en dit laisse présager que cela l'a tout de même grandement affecté. C'est justement parce qu'il apprend beaucoup de choses qu'il a l'impression d'être profondément avancé dans l'intimité de son père. Et c'est pourquoi un travail réflexif important est pour lui nécessaire :

« Et aussi, je me disais que s'il n'en avait pas parlé, c'est qu'il y a une partie qui ne voulait pas qui se rendre jusqu'à nos oreilles. J'étais un peu, entre les deux, c'est à dire : pourquoi t'as laissé toutes tes affaires ouvertes ? Et pourquoi tu ne nous en as pas parlé ? Ça fait que tu sais, il y a une question de respect là-dedans. Donc je me suis dit, dans le fond, les affaires que je considère qui n'auront pas trop d'impact dans ma famille, et en même temps qu'ils aient un portrait juste » (Renaud).

En ce qui concerne plus précisément les découvertes qu'a faites Renaud dans les archives de son père, il faut d'abord saisir qu'Émile « avait sa vie au travail [et puis] il avait sa vie privée et [qu'elles] étaient quasiment découpées au couteau ». Sa famille n'était donc que très rarement au courant des « défis personnels » qu'il affrontait dans son emploi. Émile pouvait « arriver le soir et dire que tout va bien alors qu'il a[vait] eu une journée vraiment atroce ». Ce que Renaud découvre, c'est donc les pans de l'expérience de son père que celui-ci ne voulait pas leur révéler, c'est-à-dire le caractère privé et réservé de certains volets de sa vie, ce même espace privé que Francine ne voulait pas explorer pour respecter son frère et celui dont Sarah-Maude préférait se tenir à distance. La découverte de ces pans cachés de l'identité du défunt se retrouve également au centre de l'expérience de Viviana.

Cette dernière avait 14 ans quand sa sœur de dix ans plus vieille s'est suicidée. Lors de l'entrevue, 5 ans ont passé. Océane, la sœur de Viviana, ne résidait plus avec sa famille au moment de sa mort, ayant son propre appartement où elle habitait seule. En se rendant sur les lieux pour en vider le contenu, Viviana éprouvait déjà un sentiment d'étrangeté, de distanciation. Selon elle, elle était celle dans la famille qui était la moins dévastée par la mort de sa sœur, la plus apte à demeurer calme et posée. C'est notamment pour cette raison que, plus tard, quand elle s'est permis de consulter le contenu de l'ordinateur de sa sœur, elle a décidé de garder certains des éléments qu'elle y a trouvés et de supprimer ce qu'elle jugeait ne pas avoir d'importance.

Elle explique d'abord qu'elle a supprimé des données disponibles en double et d'autres qu'elle jugeait inutiles : « parfois je feuilletais, enfin, parfois je regardais les données, et je jetais des trucs. Parce qu'il y avait vraiment trop de données, trop de photos, toutes les mêmes ». Mais, dans un deuxième temps, elle dit être intervenue pour cacher certaines choses à sa mère qui, à la suite de la mort d'Océane, voulait en apprendre davantage sur sa fille. Elle a d'ailleurs demandé à Viviana de l'aider pour consulter le contenu de l'ordinateur. Cette dernière a évité tant qu'elle le pouvait d'aider sa mère dans ce sens, feignant ne pas avoir le temps. C'est qu'avant de laisser sa mère consulter le contenu, elle désirait voir par elle-même, faire un premier filtrage.

C'était mon jugement personnel, mais je me suis dit : il ne faut pas qu'elle voie, il ne faut pas qu'elle s'enlise là-dedans. Du coup, c'est moi, en fait, je fais office de bouclier entre l'ordinateur, les photos, etc. Parce que les photos c'est quand même, c'est très personnel. Tu vois la personne, etc. Donc si t'as ça autour de toi, et je ne voulais pas que mère tombe là-dedans. Enfin, pas par mon entremise. Et donc je l'empêchais, d'avoir accès à ces données (Viviana).

L'image du « bouclier » illustre parfaitement le sens que donnent Viviana et Renaud à leurs actions. Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit de protéger leurs proches. Dans les deux cas, c'est parce qu'ils ont une meilleure connaissance des appareils et qu'ils ont le sentiment d'être plus sereins que leur entourage dans leur expérience du deuil qu'ils se saisissent de ce rôle. Mais leur intervention ne va pas sans créer de malaise, chacun doutant manifestement de la légitimité de leurs actions : « c'était en fait des suppressions très égoïstes, car je ne montrais pas ça à la famille, du coup, c'était moi la seule juge. Donc ce n'était pas nécessairement le bon choix que j'ai fait, je le dis tout de suite ». Après la mort d'Océane, Viviana s'est sentie impuissante, étant la plus jeune, elle a vu la situation empirer dans sa famille et elle ignorait comment aider. Sa sœur et sa mère se demandaient ce qui aurait pu être fait, elles tentaient de mieux comprendre, sa mère a même fréquenté à quelques reprises des amies de sa sœur, afin « de mieux la connaître après sa mort ». Son père est resté distant et plutôt silencieux. La mort d'Océane a installé un poids dans la famille qu'elle m'avoue toujours présent, quoique moindre, le jour de l'entrevue. « Du coup, ce changement de relations dans la famille, je savais qu'il allait se passer [...] que sur le long terme, on allait avoir des problèmes [...] et c'est pour ça que je n'ai pas hésité à jeter des trucs ». La question de l'intimité s'est aussi posée, mais vu que c'est sa mère qui lui a d'abord demandé d'aller voir les données et que celle-ci n'a pas l'impression d'entrer dans l'intimité d'Océane, cette tension entre légitimité et désir de voir ne la freine pas vraiment : « je n'entre pas vraiment dans son intimité, elle est morte, donc elle n'existe plus. Ça, ça a été assez clair dans ma tête ». Même si elle a découvert une vidéo « d'ordre un petit peu intime », elle n'est pas choquée, parce qu'« avec tout ce qu'on voit à la télé et truc comme ça [...] », il ne lui est pas difficile d'accepter ce qu'elle découvre. Elle a néanmoins supprimé la vidéo, ne voulant pas que ses parents la trouvent, laissant à sa sœur ce moment intime qui se trouvait dans ses archives. Elle en fait tout autant lorsque, fouillant dans l'historique Internet d'Océane, elle découvre des « sites intimes ». « Ça c'était choquant, bien, pas choquant, mais un peu, car c'était ma grande sœur de dix ans de plus que moi. [Mais] je pense que pas mal tout le monde, à peu près tout le monde, va dessus. [C'est] facile à relativiser ». Le malaise engendré par cette information a été, de nouveau, rapidement dissipé.

C'est plutôt lorsqu'elle tombe sur d'autres vidéos de sa sœur, filmés avec ses amis, que la découverte se fait plus importante. Si cela n'a pas changé « la vision que j'avais d'elle, car j'étais au courant », Viviana avoue quand même qu'elle « ne connaissait pas [sa] sœur comme ça ». C'est qu'Océane avait deux comportements différents. C'est à dire : « celui qu'elle avait avec ses amis et celui qu'elle avait avec la

famille ». De nouveau, ce sont des morceaux de l'identité de la défunte, des pans de ce qu'elle était que sa famille ne connaissait pas que Viviana découvre, voyant sa sœur sous un nouveau jour. Ce sont, pour le dire autrement, deux « identités pour autrui » d'Océane, celle qu'avait sa famille, et celle qu'avaient ses amis, qu'elle articulait de son vivant au sein d'une même « identité pour soi ». Enfin, Viviana fait quelques autres petites découvertes en regardant l'historique internet, des choses auxquelles elle « n'aurait pas pensé que [sa] sœur soit intéressée [...] des trucs qui changent un peu la vision ».

Ce chapitre visait à décrire le rôle qu'ont joué les données numériques dans l'expérience vécue par les répondants lors de la mort proche. Le prochain chapitre permettra de voir ce que l'on conserve, pourquoi on le fait et comment les données numériques contribuent à transformer la façon de vivre un deuil.

## Chapitre IV – La mémoire, l'archive et le deuil

Dans le troisième chapitre de ce mémoire, j'ai montré quels étaient les différents rapports entretenus avec les données et les éléments de contexte qui les expliquent. Ce quatrième et dernier chapitre recadrera ces discours et pratiques dans le processus du deuil, tout en tentant de cerner le rôle que jouent la mémoire et l'archive dans ce processus. Ce faisant, je montrerai comment les objets numériques, et par le fait même, les autres objets, permettent à l'endeuillé d'entretenir une relation avec le défunt et, dans la plupart des cas, de se distancer, à son propre rythme, du proche décédé.

La première partie traitera de ce qui est conservé des dispositifs numériques et des données qu'ils contiennent. C'est dans la deuxième partie que j'explorerai les raisons pour lesquelles l'on garde certains objets et données, alors qu'on en donne et en supprime d'autres. J'y aborderai d'abord l'expérience du deuil au travers des conceptions qu'on en a. L'expérience du deuil des répondants s'organise autour de deux attitudes correspondantes à autant de désirs, soit celle de « passer à autre chose » et celle de garder un certain lien avec le défunt. Ces deux attitudes seront connectées à deux discours qui, une fois mobilisés par les répondants, leur permettent de légitimer ou de critiquer leurs pratiques vis-à-vis de ce que constitue un « deuil sain ». Je me pencherai ensuite sur la différence entre les objets considérés comme simplement utilitaires et ceux dont le contenu revêt une valeur symbolique.

Dans une troisième partie, je développerai l'analyse en abordant la question de la relation au défunt. D'abord, je montrerai ce que les concepts « d'objet de mémoire » et « d'objet d'archive » que j'ai définis dans la problématique permettent d'expliquer quant à la relation entretenue par les endeuillés avec les défunts. Cette analyse me mènera à discuter des différents modes de « gestion de la présence » de la personne décédée dans le quotidien par l'intermédiaire des objets qui évoquent souvenirs et sentiments. Le rapport aux objets de mémoire et aux objets numériques sera ainsi remis en contexte dans le processus du deuil. Je conclurai ce chapitre en revenant sur des conséquences de l'individualisme en montrant comment le rapport aux données numériques permet l'entretien d'une vision personnalisée du défunt, puis je montrerai comment la réflexion des répondants sur leurs propres traces numériques fait apparaître une tension normative vis-à-vis des données numériques.

### ***Ce que l'on conserve***

Plusieurs raisons expliquent ce pour quoi certains objets sont conservés alors que d'autres ne le sont pas. L'analyse de ces raisons constituera le cœur de ce chapitre. Mais avant, il me semble important de poser quelques distinctions en regard de ce qui est conservé. C'est qu'il y a d'abord une différence entre

ceux qui conservent les dispositifs pour l'utilité qu'ils pourraient avoir et ceux qui les conservent surtout pour les données qu'ils contiennent. Et puis, il y a également une différence entre une conservation active, où l'on garde délibérément des dispositifs et des données pour y avoir accès, et une conservation plus passive, où on se contente de ne pas donner les dispositifs ou d'en supprimer les données.

### Les dispositifs et les données

Après la mort de son grand-père, Charlie a récupéré un de ses nombreux appareils photo. Lors de l'entrevue, je la questionne sur les données qu'ils contenaient et ce qu'elle en a fait. Elle m'explique : « je les ai montrées à ma grand-mère. Je lui ai dit : les veux-tu ? Si tu les veux, je vais te les sortir, si tu ne les veux pas, je vais les effacer. Donc j'ai tout effacé. Mais, j'en ai peut-être gardé trois ou quatre dans mon ordinateur pour, les plus belles, des photos de paysage ». Si les données lui semblent peu intéressantes, notamment parce qu'elle ne connaît pas les personnes photographiées, Charlie conserve l'appareil photo pour pouvoir l'utiliser.

À l'inverse, d'autres, comme Viviana, conservent des dispositifs simplement pour les données qu'ils contiennent. C'est le cas du disque dur de sa défunte sœur, Océane. Selon Viviana, c'est sans doute sur le disque dur qu'il y a le plus de données produites par sa sœur. Lors de l'entrevue, il n'a pas encore été exploré ni utilisé. Il est tout de même toujours conservé, pour les données qu'il contient.

### Conservation active, conservation passive

À cette conservation où l'on garde sans aller voir, sans trier, que je nomme « passive », s'oppose une conservation plus active, où l'on efface et organise les données. C'est ce que Viviana a fait avec l'ordinateur de sa sœur adoptant une pratique de filtrage que j'ai exposée à la fin du troisième chapitre. Souvent, les répondants ont le désir après le décès de faire un tri du contenu de certains dispositifs, mais, dans le cas de plusieurs, ils n'ont jamais trouvé le temps de le faire, finissant par partiellement oublier l'existence des données en question. Tel est, selon Viviana, le cas de sa mère et de son père. Viviana estime que malgré les diverses pratiques que sa mère entretient pour garder un certain lien avec sa défunte fille, celle-ci préfère sans doute ne pas se replonger dans ces données. Comme Viviana le dit : « on [elle et sa famille] n'essaie plus de revoir des trucs ». Le décès remonte, au moment de l'entretien, à plus de cinq ans.

La conservation active peut aussi consister, pour certaines personnes, à faire des copies de sauvegarde des données. C'est le cas de Julie, qui veut léguer et utiliser les appareils du défunt, sans être constamment confrontée à des données qu'il pourrait contenir. Les dispositifs et les données sont

ainsi conservés, mais séparément. Ce qui est différent de ce que font les membres de la famille de Vivanna concernant le disque dur. En fait, et comme l'illustrent ceux-ci, la conservation passive découle souvent d'un désir de conservation active jamais mis en application : on a l'intention de retourner un jour aux données, alors on ne fait rien avec les appareils et dispositifs, les laissant là où ils sont.

Francine a ainsi conservé passivement plusieurs messages dans la boîte de courriel de son conjoint, tout simplement parce qu'ils sont restés là. Elle me dit : « [...] bien, je ne vais pas souvent sur son ordinateur. Ça fait que, je les ai comme oubliés. Si un jour il [l'ordinateur] me dit encore qu'il lui manque d'espace, c'est peut-être ceux-là que je vais jeter ». À ses dires, elle conserve ces données uniquement parce qu'elles ne l'encombrent pas.

La conservation passive pourrait donc être décrite comme « accidentelle », ce qui est gardé l'est simplement parce qu'on ne se défait pas des appareils et qu'on n'a aucune raison d'effacer leur contenu. La conservation active est plutôt celle de ceux qui accordent de l'importance aux données, voire qui font l'effort d'en faire des copies et qui les gardent pour pouvoir ultérieurement y retourner si un jour ils en ont envie. Cela étant dit, je montrerai maintenant pourquoi certains objets, dispositifs et données sont considérés comme importants.

### ***Ce pour quoi l'on conserve***

Les raisons que les répondants me donnent concernant ce qui est conservé sont multiples. On peut toutefois ramener ces raisons à deux principales justifications : ils sont soit utiles, soit dotés d'une valeur symbolique. C'est surtout à cette seconde raison que je m'intéresserai dans cette partie. Ce qui est considéré comme symbolique est le plus souvent ce qui est lié à la mémoire. Si les objets des morts ont depuis longtemps, selon des modalités diverses, occupé cette fonction de mémoire dans le processus de deuil (Gibson, 2008), la particularité des données numériques - leur grande capacité d'archivage - instaure quelques inflexions dans la relation entretenue avec un proche décédé. Je commencerai par montrer comment deux discours contemporains sur le deuil influencent ce que disent et font les répondants que j'ai rencontrés. Ces deux discours me permettront de montrer en quoi le deuil est un processus et comment, même s'il est l'une des composantes les plus importantes, le temps depuis lequel la personne est décédée n'explique jamais, à lui seul, le type de relation entretenue avec les objets du proche défunt.

## Le deuil

*« J'ai de la misère à décrocher, pour moi, je n'ai pas encore coupé, je pense. Je ne couperai jamais d'ailleurs, mais tu sais je ne coupe pas, là je m'en rends compte. Comme son mp3, son téléphone, toutes ces choses-là, je ne suis pas capable. Je pense que je ne m'en départirai jamais. Impossible ». (Sophie)*

Beaucoup de répondants me disent garder des appareils alors même qu'ils ne les utilisent pas. Ceux-ci amassent la poussière, ne surgissant que très occasionnellement hors de l'oubli, dans le quotidien des vivants. Lorsque je les questionne sur ce pour quoi ils conservent ainsi les données qu'ils n'ont pas l'habitude de consulter, la plupart des répondants me donnent une réponse semblable à celle de Sylvie : « [...] on ne sait pas pourquoi, mais on les garde ». Quelques-uns me précisent que l'objet était pour eux chargé symboliquement, apparaissant comme une extension du défunt. Mais plusieurs n'en disent rien et expliquent que les supports numériques sont tout bonnement gardés, car cela pourrait s'avérer utile de les avoir. L'on conserve ainsi la possibilité d'y retourner, « si jamais » le désir nous prenait. Plusieurs soulignent par ailleurs qu'ils ont le sentiment de garder trop d'objets.

### a) Matérialisme, consumérisme et présentisme

L'idée qu'on puisse « garder trop d'objets » est particulièrement forte chez Savannah, qui estime la mémoire plus importante que les objets, surtout ceux pouvant contenir des archives. Elle explique : « je trouve qu'on vit dans une société de consommation où on veut tout garder et où on ne reste pas à l'essentiel. Pour moi, le souvenir de ta relation avec cette personne-là, l'amour, les souvenirs de tout ça, c'est ça, c'est ça la vie, tout ce qui reste ». Savannah n'a pas le sentiment que les données numériques puissent renfermer quelque chose d'important. Elle croit que tenter d'entretenir le lien avec sa sœur de cette façon serait malsain. Pour elle, le deuil se fait dans le jeu de la mémoire et de l'oubli, et s'encombrer ainsi d'objets de sa sœur reviendrait à trop s'attacher au passé. Elle explique qu'Elizabeth continue d'exister dans ses souvenirs et au travers son héritage. Les objets de la défunte sont donc surtout perçus sous le prisme de leur matérialité et de leur valeur utilitaire. La mention que Savannah fait de « la société de consommation » n'est ainsi pas banale. Gibson disait déjà dans son ouvrage traitant des objets des morts qu'en début d'entrevues, plusieurs répondants ne distinguaient pas le matérialisme de la charge symbolique, émotionnelle et mémorative des objets (2008 : 8). Ce qui est en partie vrai pour Savannah, pour qui symbole, émotion et mémoire devraient passer par autre chose que les objets de la défunte. Pourtant, et comme je le montrerai dans la partie traitant de la relation au défunt, Savannah a bel et bien utilisé des objets dans la relation qu'elle a continué d'entretenir avec sa sœur. Si cette apparente contradiction peut être lue comme une inadéquation entre la pratique et le



discours, elle relève bien plus d'une différence entre trace de l'identité et traces de la relation. Je m'explique. Ce dont Savannah se tient le plus loin, ce sont des objets ayant appartenus à sa sœur et qui contiennent des traces mémorielles et archivées de l'identité d'Élizabeth, par exemple ses écrits sur son ordinateur ou ses anciens agendas. Ce sont des traces d'Élizabeth qui n'étaient peu ou pas partagées par cette dernière. Ce que Savannah utilise le plus, ce sont des photos d'elle et de sa sœur. Celles-ci lui permettent sans doute de retrouver un certain sentiment de proximité. Ce n'est donc pas de l'identité de sa sœur en entier qu'elle tente de se rappeler, de ce qu'elle était, mais de la relation qui les unissait.

Cette façon de mettre l'accent sur la mémoire de la relation, et donc sur les objets en contenant des traces, n'est pas unique à Savannah. Elle est même assez répandue chez les personnes que j'ai rencontrées. J'aurai plus tard l'occasion d'y revenir de façon plus extensive. Pour l'instant, c'est le discours de Savannah qui m'intéresse, celui selon lequel il ne faut pas trop accorder d'importance aux objets du défunt.

Anne dit à ce sujet quelque chose de semblable. Ayant vécu plusieurs deuils, elle a déjà accumulé une quantité importante de biens matériels de défunts chez elle. Il faudrait donc, selon elle, conserver au minimum, ce qui expliquerait qu'elle ne garde que peu de choses ayant appartenu à son frère.

Viviana est quant à elle moins pressée de se débarrasser des objets. En ayant conservé certains de sa sœur, comme des peluches et son téléphone cellulaire, elle en est venue à un moment à ressentir que « ce n'est que du matériel ». La charge symbolique des objets allant souvent en diminuant au fil du deuil. De la même façon, Viviana n'a pas fait de sauvegardes des données de sa sœur. Elle ne les a pas supprimées, mais elle juge que faire d'autres copies serait aller trop loin. Même pour les dessins d'Océane qu'elle a photocopiés, elle préfère ne pas faire d'autres copies. Elle me dit : « [f]aire des copies, je me suis dit numériser, c'est déjà garder un souvenir. Faire une copie du souvenir, ça n'aurait aucun sens ». Ça serait : « vouloir pérenniser quelque chose qui doit rester éphémère ». D'abord encline à conserver et à faire des copies, Viviana se freine elle-même dans son élan. Se trament déjà dans ce comportement deux types de relation au défunt différents, dont le temps du deuil tend à influencer l'importance respective.

#### b) Deux attitudes et deux conceptions discursives du deuil

Selon certains psychologues (Klass, Silverman et Nickamnn, 1996), il y aurait aujourd'hui au moins deux conceptions différentes de ce qu'est « un deuil sain ». La première est celle consistant à voir le deuil comme le processus menant à accepter de laisser aller l'autre et donc de « passer soi-même à autre

chose ». Cette conception du deuil aurait pris ses contours normatifs dans les écrits de Freud, devenant ainsi dominante à mesure que s'imposait la pensée de l'auteur (Klass, Silverman et Nickman, 1996)<sup>17</sup>. La seconde conception est celle qui envisage le deuil comme une manière d'établir et de nourrir un lien continu, un peu comme on le faisait dans le rapport traditionnel à la mort, en réintégrant les morts comme ancêtres par le biais de rituels (Ziegler, 2008). L'idée est que l'endeuillé continue d'entretenir une relation avec le mort, une relation dont les modalités peuvent varier, allant de la discussion quotidienne avec l'autre que l'on voit comme encore présent<sup>18</sup>, à un sentiment de fidélité envers des valeurs et façons d'être que l'on identifie au mort (Normand, Silverman et Nickman, 1996). Pour ces auteurs, il s'agit de « conceptions » différentes, car il s'agit dans les deux cas de vision socialement partagée de ce qui constitue un deuil sain. La première s'accorde plutôt bien avec le déni de la mort dans la sphère publique et la deuxième avec l'apparition de la personnalisation des rites dans la sphère privée et individuelle.

Pratiquement, l'on peut également associer ces deux conceptions à deux attitudes liées à autant de temps différents du deuil, la « relation continue » correspondant plus précisément aux premiers moments, après le décès, où l'on doit s'habituer à l'absence du défunt. Le fait de vouloir « passer à autre chose » qui viendrait ensuite serait alors le signe qu'on a « fait » son deuil. Cette lecture de ces deux attitudes comme la continuité d'un processus correspond plus ou moins à la théorie de Kübler-Ross (1975) sur les cinq temps du deuil. Si le fait de continuer à parler au mort, comme peuvent le faire certains endeuillés, peut être identifié à la première phase (le déni), le fait de vouloir « passer à autre chose » s'accorde plutôt avec la cinquième phase conceptualisée par la psychologue suisse, soit celle de l'acceptation. Étant la théorie du deuil par stade la plus connue, la théorie de Kübler-Ross a certes permis d'outiller les professionnels, mais elle a également été sujette à de nombreuses critiques (Howarth, 2007 : 202). C'est que cette lecture par stade est rapidement devenue prescriptive et normative, rendant ainsi pathologique tout deuil n'entrant pas dans l'étroit carcan qu'elle dessine. La normalité consisterait à « résoudre » son deuil lors du stade de l'acceptation. Très souvent, le deuil est plus complexe, fait d'aller-retour entre des stades différents. Les formes que prend le deuil tendent plus à varier qu'à s'uniformiser. Ce qui transparait dans le choix de mots utilisés par mes répondants en regard de leur propre expérience. Pour certains, il s'agit de « passer à autre chose », d'autres disent

---

<sup>17</sup> L'essentiel ici n'est pas de réduire l'importance prise par cette conception au psychologue autrichien, mais de montrer l'une des conditions de possibilités de son actuelle légitimité.

<sup>18</sup> Pratique que l'on retrouve surtout chez les personnes âgées (Hallam, Hockey et Howarth, 1999).

plutôt qu'il faut « vivre avec ça » alors qu'une autre répondante estime que « vivre *malgré* ça » est une formulation plus juste.

Enfin, le problème avec cette conception dominante que l'on peut résumer au caractère normatif d'une nécessité de « passer à autre chose » est, selon Normand, Silverman et Nickaman, qu'une personne peut sentir qu'un attachement trop fort avec le défunt est « malsain », voire pathologique. Elle pourrait ainsi contribuer, pour certains, à augmenter les mécanismes de déni et ainsi les pousser trop rapidement à tenter de passer à autre chose (Normand, Silverman et Nickman, 1996). Là où le deuil durait de façon visible pour au moins un an dans les sociétés où les rites de morts étaient socialement balisés (Roudaut, 2012 : 37), notamment à travers le port de vêtements connotés, il faut dorénavant revenir bien plus rapidement dans « l'activisme de la vie sociale » (Parsons et Lidz, 1967 dans Howarth, 2007 : 32).

Les trois psychologues désirent donc opposer à cette conception dominante une autre façon de percevoir ce que devrait être le deuil. Cette forme, la « relation continue », est selon eux déjà répandue, gagnant progressivement en importance. Ils estiment que ce modèle, cette conception, permet aux endeuillés de prendre davantage leur temps. La relation avec le défunt peut ainsi perdurer plus longtemps sans être perçue comme malsaine. Ainsi, la pratique de la femme âgée qui parle toujours à son défunt mari et celle du père qui se sent encore père plusieurs années après la mort de son enfant ne devrait plus être considérée comme pathologique. C'est du moins ce que proposent les trois psychologues. Déjà présente, cette conception du deuil serait à lier avec la personnalisation des rites (Décheaux, 2000), soit la façon dont les rites mortuaires se font et se vivent maintenant au niveau individuel. Si elle est moins mobilisée dans le discours des répondants, elle est néanmoins bien présente chez certains. Ce qui pourrait laisser croire qu'elle tendrait à se faire plus présente.

Il est aussi possible que la légitimité de cette conception demeure dans son ambivalence actuelle. C'est que la société individualisée qui est la nôtre offre une conception des individus comme indépendants, alors même que leur interdépendance n'a jamais été aussi marquée (Giddens, 2012 ; Elias, 1987 ; Martuccelli, 2002). L'image de la « bonne » santé mentale est bien davantage celle de l'autonomie et de l'indépendance que celle de la souffrance vécue par une personne ne sachant se passer d'une autre. Mais dans les faits, les individus dépendent toujours de supports pour se tenir « de l'extérieur », même si, et comme l'injonction qu'ils sentent peser sur eux l'atteste, ils ont l'impression de pouvoir se tenir « de l'intérieur ». Bref, les supports visibles, comme peut l'être la trop forte

dépendance à un proche, sont aussi des supports stigmatisants. L'exemple du couple où les deux amoureux « se supportent » donné par Martuccelli rend clairement compte du rôle de support que prennent certaines relations (Martuccelli, 2002 : 114-116) et, par le fait même, certains autres significatifs. Ainsi, même si la conception du deuil comme lien continu gagne du terrain sur celle consistant à « passer à autre chose » (notamment en se faisant plus présente dans la littérature psychologique [Normand, Silverman et Nickman, 1996]), elle reste néanmoins particulièrement stigmatisée, limitant son potentiel prescriptif en ce qui relève du normal et du pathologique (Howarth, 2007).

Cela dit, je m'intéresse moins à savoir ce que devrait être un deuil sain qu'aux effets qu'ont ces deux conceptions sur le discours et les pratiques des répondants. Comme mentionné, il est sans doute possible de rattacher chacune de ces conceptions à deux temps différents du deuil, et aux attitudes qui s'y rattachent. Les premiers temps après la mort seraient davantage marqués par le désir d'entretenir la relation, pour adoucir la rupture causée par le mort du proche. Pareillement, le désir de « passer à autre chose » correspondrait à un temps du deuil plus avancé. Sauf que, en pratique, les choses ne sont pas toujours aussi tranchées. Certains adoptent des pratiques correspondantes à l'une de ces attitudes tout en ayant un discours correspondant à l'autre. Bref, il faut distinguer l'attitude de la conception normative qui influe sur les discours et les pratiques.

Je montrerai au fil de ce chapitre comment, par l'entretien d'une relation, les endeuillées peuvent progressivement prendre de la distance avec le défunt, jusqu'à atteindre, pour certains, quelque chose comme le désir « passer à autre chose ». Mais pour l'instant, ce qui m'intéresse, c'est de montrer comment ces deux discours organisent ce que font et ce que me disent les répondants.

Ce sont donc des éléments du discours de la nécessité de « passer à autre chose », que mobilisent Savannah et Anne lorsqu'elles critiquent le trop grand attachement au matériel. Comme je l'ai montré avec Savannah, le fait de tenir ce discours n'empêche pas le maintien d'une certaine relation avec sa sœur. Dans ce sens, il faut toujours avoir à l'esprit la distinction entre les discours et les pratiques tout en n'oubliant jamais le fait que les deux sont liées. Les endeuillés doivent composer simultanément avec ces deux attitudes, et la façon dont ils s'y prennent dépend toujours du poids qu'a chacune de ces conceptions sur eux. Bref, quelqu'un qui continue de consulter fréquemment les données après plusieurs années et trouve censé le fait de maintenir une « relation continue » se sent bien moins en

contradiction que quelqu'un qui en ferait autant, mais qui tiendrait un discours grandement influencé par la nécessité de « passer à autre chose ».

Cette articulation est essentielle pour au moins deux raisons : d'abord, pour cerner les pratiques et discours des répondants en regard de l'articulation entre le déni de la mort et la personnalisation des rites ; puis, pour voir comment la domination de la conception du deuil comme devant finir par « passer à autre chose » apparaît dans ce que les répondants estiment être un comportement sain ou malsain. Ayant départagé les conceptions du deuil des pratiques auxquelles elles peuvent se rattacher, je montrerai maintenant comment divers éléments de contexte, dont les temps du deuil, influencent les pratiques et le discours tenu par les répondants.

### c) Les éléments contextuels

Le temps passé depuis que la personne est décédée n'est jamais le seul facteur qui détermine la forme de la relation tenue par les personnes que j'ai rencontrées avec les objets du défunt. Le type de mort, le type de relation entretenue du vivant du défunt, et même la perception qu'ont les répondants de la mort pèse dans la forme prise par la relation après le décès.

Bien avant que son père ne décède, Renaud s'était préparé, tenant de nombreuses conversations avec ce dernier sur son passé, leur relation, bref, sur leur vie partagée. Il est le répondant me disant être passé à autre chose le plus rapidement. Même s'il est clair qu'il a encore, sporadiquement, des rapports avec son père par le biais de ses traces numériques (ce que j'ai eu l'occasion de montrer dans le chapitre 3), son discours s'articule surtout autour du fait qu'il est passé à autre chose et que « rester attaché » trop longtemps à son père serait malsain. Lors de l'entretien, cela fait 4 ans que Renaud a perdu son père. Ici, il est évident que le type de mort a prédisposé Renaud à commencer à se détacher alors même que son père était vivant.

La perte vécue par Julie est plus récente, remontant à un peu plus de six mois au moment de l'entrevue. Cette dernière est déchirée entre un désir et un besoin de « passer à autre chose » et l'envie de préserver la mémoire de Charles. Elle ne se prononce que très peu sur les comportements qu'elle juge sains et ceux qu'elle considère, au contraire, comme malsains. Tout comme Renaud, elle a vu la mort de son conjoint venir. Il n'empêche qu'elle se sent responsable de ses affaires, voulant en léguer à leurs enfants, mais seulement lorsqu'ils seront prêts.

Viviana me dit s'être rapidement distancée après le suicide de sa sœur. Elle a très vite tenté de passer à autre chose, se disant que s'attacher davantage à elle serait malsain. Pour elle, une fois qu'on est mort,

il n'y a plus rien. Viviana se montre particulièrement critique du lien qu'entretient sa mère avec sa sœur décédée. Sa propre réponse devant probablement pour beaucoup à celle de sa mère. Alors que cette dernière reste longtemps après la mort de sa fille en quête d'explications et d'informations, Viviana sent qu'elle doit éviter de s'empêtrer de la sorte. Il reste que, malgré le fait que son discours et ses pratiques sont surtout guidés par le désir de « passer à autre chose », elle va à quelques reprises interagir avec des objets et des archives de sa sœur.

Et puis, il y a Sophie qui entretient toujours, après un peu plus de 4 ans, une relation avec son défunt conjoint. Comme j'ai pu le montrer dans le troisième chapitre, elle continue, lorsqu'elle en sent le besoin, de s'isoler avec des archives et autres objets qui l'aident à se rappeler son défunt conjoint. Il n'y a sans doute rien qui illustre mieux l'importance que prend toujours Antoine que le fait qu'elle le considère comme son ange gardien, n'étant jamais très loin. Si elle m'avoue bien percevoir en quoi son comportement peut être perçu comme pathologique, elle juge tout de même qu'il est, pour elle, quelque chose de très sain. Il y a au moins deux éléments contextuels qui peuvent aider à comprendre le comportement de Sophie. D'abord, il y a la cause de la mort d'Antoine, soit un accident d'avion, qui ne lui a pas laissé le temps de se préparer. Et puis, Sophie dit avoir une vision très spirituelle de la mort, partagée par sa famille et celle du défunt, où beaucoup de place est laissée aux morts.

#### d) Le dernier lien avec le défunt

Chez Anne, le désir de ne pas s'encombrer d'objets dépasse largement celui de conservation. Lors de l'entrevue, cela fait plus de 3 ans que son frère est décédé, et son attitude par rapport aux traces de ce dernier n'a, selon elle, à peu près pas changé. Dès le début, elle n'a pas voulu fouiller les affaires de son frère, tenant à respecter son intimité. Malgré son désir de ne rien conserver d'inutile, elle me confie : « il me reste le dernier courriel qu'il m'a envoyé le jeudi soir, où il est probablement décédé. [...] Des fois j'arrive au bout, et j'arrive à celui-là, et je ne l'ai pas flushé ». Puis, en me parlant d'une autre expérience de deuil : « il y a onze ans, le courriel où j'annonçais la mort de mon fils à mes amis, qui étaient plus loin. Ça, je n'ai pas flushé ça. Je ne vais pas les voir, mais je sais qu'ils sont là ».

Dans un cas comme dans l'autre, le dernier message reste présent comme un fil traversant la distance infinie s'étant placée entre elle et ses proches. Il s'agit bien ici d'un lien, qu'elle se refuse à couper, car « ça serait peser sur le piton pour toujours ». Anne a beau elle aussi tenir un discours où prime l'idée qu'il faut savoir « passer à autre chose », il reste qu'elle garde ce souvenir de son défunt frère. C'est bien parce que, concrètement, le désir de « passer à autre chose » n'empêche pas de

continuer à entretenir un lien avec le défunt. Renaud garde aussi ce type de lien, après trois ans, il conserve dans sa propre boîte de courriel un seul message de son père, ayant effacé tous les autres. Même s'il le conserve, il dit ne jamais le relire. Il garde également une lettre laissée par son père qu'il relit de temps en temps. Lorsque je le questionne sur le message dans la boîte de courriel, il me répond :

Je n'ai juste pas pris la peine de l'effacer. Mais en même temps, je ne veux pas l'effacer. Parce que je me suis dit, peut-être qu'éventuellement je vais vouloir relire ça, quand je vais avoir soixante ans, s'il vient un moment que j'ai besoin de me rappeler de certaines choses, j'irai retourner-là.

Avant d'aller plus loin, j'estime qu'une précision doit être amenée concernant l'idée du « lien continu ». C'est qu'il peut sembler exagéré de dire que le fait d'ainsi garder un courriel revient à maintenir une relation. Si le propos des psychologues de la « relation continue » est que les morts continuent d'influencer les vivants à divers degrés et qu'il est important, pour « faire un bon deuil », de le réaliser et de l'accepter (Normand, Silverman et Nickman, 1996), l'utilisation que j'en fais vise surtout à mettre l'accent sur le fait que les traces qui rappellent l'autre, qu'elles soient intériorisées ou extériorisées, continuent d'avoir une influence sur notre « soi », sur notre identité, aussi minime soit-elle. Si l'on veut ainsi garder un souvenir du défunt extériorisé et indépendant de notre mémoire, c'est qu'on désire conserver la possibilité de retrouver cette image du défunt qui, inévitablement, renvoie également une image de nous. Ne pas la garder serait donc effacer toutes traces extériorisées de notre relation avec le défunt. Et alors, la seule preuve serait celle déposée dans notre mémoire, qui, comme je l'ai montré, est constamment travaillée par l'oubli. C'est sans doute pourquoi ils auraient le sentiment de « peser sur le piton pour toujours ».

Malgré cela, il reste qu'il y a une différence importante entre ceux qui ne font que maintenir ce dernier message et ceux qui consultent de façon plus soutenue les données. Et ultimement, ce qu'il faut bien voir, c'est que même ceux qui disent s'appliquer à passer à autre chose conservent des souvenirs et ne se débarrassent jamais de toutes les traces de l'autre.

Enfin, dans le contexte contemporain marqué par le présentisme, on pourrait croire que Renaud aurait le même type de discours pour l'ensemble des messages de son père. Le même type de réponse que donnent les membres de chat IRC interrogés par Pastinelli (2009), qui gardent leurs archives et même parfois celle du canal, « juste au cas où ». Mais ce n'est pas ce que font, en majorité, les endeuillés que j'ai rencontrés. Car trop garder serait s'encombrer, ce qui apparaît comme le comportement de celui qui, comme le dit Renaud, « reste pris dans le passé », alors qu'il juge essentiel de « passer à autre

chose». Les traces de l'autre, qu'elles soient archivées ou mémorielles, peuvent ralentir une prise de distance avec le défunt.

### L'utilitaire et le symbolique

La section précédente a été l'occasion de voir pourquoi des données non utilisées, voire même non explorées, sont conservées. Mises à part quelques exceptions, quand le tri n'est pas fait, toutes les données sont gardées. C'est que, contrairement à l'appartement qui doit rapidement être vidé, aux objets qui encombrant l'espace ou encore à ceux qui, trop présents et toujours en vue, rappellent constamment l'absence du décédé, les appareils numériques, ainsi que l'amas de données qu'ils contiennent, peuvent être rangés dans un coin et se faire oublier, jusqu'à ce qu'on en fasse potentiellement un tri ou qu'on ait à les déplacer pour une raison quelconque. Comme pour les objets non numériques, tels les vêtements qu'on garde souvent en quantité importante à la suite du décès avant de s'en départir par vagues, au fil du processus du deuil, certaines données sont parfois conservées un temps avant d'être finalement supprimées. C'est que, pour les objets comme pour les données numériques, l'importance et la contenance symboliques tendent à varier dans le temps. Dès le premier tri, deux types d'objets sont conservés en priorité : ceux qui pourraient être utiles et ceux auxquels on accorde une valeur symbolique. Ces deux catégories peuvent alors être comprises comme formant des continuums : l'objet est situé quelque part entre ces deux pôles que sont l'utile et l'inutile et quelque part entre le signifiant et l'insignifiant sur le plan symbolique. Un objet qui serait fort utile et auquel l'on accorderait une forte charge symbolique serait alors conservé pour ces deux raisons.

#### a) Objets utilitaires et objets symboliques

*« Pour eux autres, le cellulaire de leur père n'est pas symbolique, le symbolique, c'est que mon fils m'a demandé d'avoir nos joncs, parce qu'au début lui il m'a dit : Maman, papa je ne veux pas qu'il porte son jonc » (Julie).*

L'étape où il faut vider le lieu de vie et trier les objets du défunt se présente rapidement pour ceux qui ne résidaient pas avec la personne décédée. La question du tri se pose tout autant pour les personnes qui cohabitaient avec le défunt, mais elle se pose différemment, et cela pour au moins trois raisons. D'abord, ils peuvent se permettre de remettre à plus tard la tâche de gestion des biens. Ils ne sont pas dans une situation où, comme ce fut le cas pour Viviana, l'appartement doit être vidé au plus vite. Ensuite, plusieurs des objets du défunt sont des biens communs du ménage, ce qui prédispose à un rapport différent. C'est qu'il n'est souvent pas nécessaire de trier la totalité des objets du quotidien domestique, dans la mesure où les objets du ménage conservent leur place et leur utilité, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsque décède une personne qui vit seule. Finalement, et il s'agit sans doute là



de l'élément le plus important, les endeuillés sont confrontés quotidiennement aux objets de la personne décédée, avec les traces mémorielles qu'ils contiennent et donc, avec les souvenirs qu'ils suscitent. J'y reviendrai dans la prochaine partie, après m'être penché sur l'exercice de tri que font ceux qui doivent vider la résidence du défunt.

C'est chez Viviana, répondante qui avait 15 ans lors du décès de sa sœur, que la distinction entre les objets utilitaires et les objets symboliques est la plus clairement énoncée. Me décrivant sa visite de l'appartement de sa sœur, quelques jours après son décès, elle me dit avoir commencé avec « les objets matériels types de la cuisine, la casserole, les trucs qui n'ont aucun intérêt spécial. Les trucs « utilitaires ». D'emblée, elle spécifie qu'il s'agit là des objets n'ayant « aucun intérêt spécial », désignation qu'elle met en opposition avec ceux nécessitant un peu plus de « considération », soit « les vêtements, les peluches, les objets un peu plus... les petites figurines, les petits trucs comme ça. Les livres et, bien sûr, les ordinateurs, les photos, les CD ». Elle qualifie un peu plus tard ces objets comme ceux « ayant une histoire derrière ». Un tri est fait dans la première catégorie, ceux qui seront utiles sont gardés, alors que ceux qui ne trouveront pas preneur sont donnés. Anne procède à peu près de la même façon, se débarrassant d'abord de l'utilitaire : « le poêle, le frigidaire, le lave-vaisselle, la laveuse, la sècheuse, les lits, la salle à manger, la vaisselle, les ustensiles, les chaudrons. Tout ce qu'il y a dans une maison dont on a besoin. On l'a donné ». Après quoi, elles ont « ramassé des objets significatifs », c'est-à-dire « les nombreuses figurines, les 1800 bandes dessinées, les livres, les 1000 DVD et VHS et puis les 3000 CD de musique classique ». Soit les collections du défunt.

Beaucoup d'objets sont gardés alors qu'ils sont uniquement considérés selon leur valeur symbolique, ayant peu ou pas d'utilité pour la personne qui les conserve. Lorsqu'un objet n'a ni une valeur symbolique ni un intérêt utilitaire pour celui qui fait le tri ou pour l'un de ses proches, il est simplement jeté ou donné. Sont souvent considérés comme symboliques les objets qui contribuaient à personnaliser le défunt. Cela peut être un objet qui lui était cher, auquel il accordait une valeur sentimentale particulière. Lorsque ce rapport qu'entretenait la personne décédée à l'objet est connu de ses proches, il est souvent respecté par ces derniers. Il y aurait dans ce sens un prolongement ou une réappropriation de la valeur symbolique. Pour ne pas « trahir la mémoire » du défunt, on serait en partie contraint de prolonger l'attachement de la personne décédée à l'objet. Cela est par contre loin de s'appliquer dans tous les cas et il est clair que bien des choses qui étaient importantes pour la personne décédée vont être jetées. Surtout si elles ne trouvent pas aussi une valeur utilitaire. C'est notamment le

cas d'Anne qui, par manque de place, doit choisir quels objets des collections de son frère elle gardera. Elle me dit : « quand tu vends ses bandes dessinées, t'as l'impression de vendre une partie de lui aussi. Parce que, quand tu connais l'intérêt de la personne pour ça, je ne suis pas sûr qu'il serait fier de moi aujourd'hui ». Et enfin, comme je le développe dans ma problématique, la valeur symbolique que le défunt donnait à l'objet n'a pas nécessairement besoin d'être connue pour être perçue et reconnue par l'endeuillé. Des objets sont considérés comme symboliques par ces derniers simplement parce que ce sont des objets qui, comme Déchaux l'indique, « font référence à un vécu personnel, mille fois répété [...] » (1997, p.186). Tels les exemples de « la pipe » d'un père ou du chapeau d'un adolescent qui le porte tous les jours.

b) La présence par le symbolique

*« En fait j'ai gardé ses bijoux, mais pas parce qu'ils sont significatifs pour moi, mais parce qu'ils étaient significatifs pour elle » (Sarah-Maude).*

Servant avant tout à conserver l'odeur du défunt chez Sophie, lui permettant ainsi de réactiver des traces mémorielles intériorisées liées au défunt, les vêtements procurent également à Sarah-Maude un sentiment de proximité. Il lui arrive assez régulièrement de s'habiller avec des vêtements qui ont appartenu à sa mère. Ce qui est d'ailleurs le cas au moment de l'entrevue. Des fois, c'est simplement pour des raisons esthétiques, alors que « [d'autres] fois, je les choisis justement parce que c'était à elle, parce que je vis quelque chose d'important, des réussites [...] je ne peux pas [lui] en parler, mais j'ai l'impression qu'il y a une petite partie d'[elle] qui est là, même si [elle] n'es[t] pas là ». Un peu avant sa mort, Elizabeth, la sœur de Savannah, lui fait essayer ses jeans préférés. Après coup, elle lui dit qu'elle les lui donne. « [J]'ai comme pris ça aussi, un peu pour sa garde-robe [au complet], elle voudrait bien que je la prenne-là ». Elle porte aujourd'hui ses vêtements, sentant chaque fois qu'ils sont ceux de sa sœur : « je sais que c'est à elle, mais elle veut que je le porte ». Pour Savannah, le fait de revêtir ainsi les vêtements d'Elizabeth n'a pas la portée que cela a pour Sarah-Maude, ou encore pour la mère de Viviana dont je parlerai dans quelques instants. L'on pourrait croire que c'est parce qu'elles étaient sœurs jumelles, et donc qu'elles se partagent leurs affaires depuis leur plus jeune enfance. Mais selon ce que dit Savannah, il n'en est rien : « je pense que la question de possession est différente quand tu es jumelle, t'as quand même besoin, même étant jeune, t'as besoin de savoir que ça, c'est vraiment à toi ». C'est sans doute justement parce que Savannah priorise et trouve plus importants les objets

symbolisant leur relation, ce qui n'est pas le cas des vêtements, que ceux-ci ne lui donnent pas le sentiment de proximité éprouvé par d'autres.

La mère de Viviana a récupéré beaucoup des vêtements de sa fille, n'en portant par contre que quelques-uns. Alors que Viviana dit avoir choisi des vêtements « davantage dans l'esthétique », ce qu'on peut lire comme de l'utilitaire, sa mère a plutôt fait son choix « dans les souvenirs », c'est-à-dire en fonction de ce qu'ils représentent sur le plan symbolique. Viviana a d'ailleurs cessé très vite de porter des vêtements de sa sœur, car, selon elle, cela n'était « pas très sain ». Le rapport au deuil de celle-ci étant largement dominé par le sentiment d'une prise de distance ainsi que par le désir de « passer à autre chose ».

Habitant avec son conjoint depuis de nombreuses années, Francine a quant à elle eu beaucoup de difficulté à entrer en contact avec ses vêtements. Lorsque je la questionne sur ces derniers, elle me répond : « Ses vêtements, ça m'a pris *dix ans* par exemple. Parce que je n'ouvrais pas sa garde-robe et je n'ouvrais pas son tiroir. [...] Je te dirais au moins un an avant que j'ouvre ses tiroirs ». Après cette longue période où elle a continué de cohabiter avec ces vêtements emplis de souvenirs, elle a demandé de l'aide à son beau-frère pour les vider. Elle en a gardé plusieurs, mais tente de se débarrasser du plus gros, en les donnant à « la communauté ». C'est sensiblement la même chose pour Julie, une autre répondante ayant vécu dans les affaires de son conjoint, et donc au sein de traces mémorielles. Elle n'a pas attendu un an avant de procéder et a dû faire venir des amis pour l'aider à faire le tri. Comme elle dit : « à ce moment-là, je n'étais pas capable de dire que j'allais donner des choses qui lui appartenaient ». C'est pourquoi elle a laissé cette décision aux amis venus l'aider. Sylvie s'est quant à elle dépêchée de mettre les vêtements de son conjoint dans des sacs. Son désir de s'occuper rapidement de ses affaires découlait du sentiment d'une trop grande présence de Laurent, d'une image de lui, malade, en fin de vie. Malgré cet empressement à se débarrasser de certaines choses, elle reste incapable de se défaire de ses souliers : « car il aimait marcher, ça fait que ce qui reste, c'est sa signature ».

Si les vêtements sont de ces objets qui, parce qu'ils renferment des éléments de l'identité du défunt, prennent dans la plupart des cas des contours symboliques, bien d'autres objets peuvent être ainsi investis de sens. Comme Sylvie l'explique, plusieurs objets se sont, pour des raisons diverses, imprégnés de la « signature » du défunt. Renaud retrouve cette signature de son père dans sa robe de chambre, mais également dans ses patins, ainsi que dans son bâton de hockey. Si la robe de chambre prend des contours symboliques principalement parce qu'elle était un élément essentiel de la routine matinale de

son père, et donc qu'elle a le potentiel de ramener un sentiment de confort et de familiarité, les patins et le bâton ont une valeur symbolique, car ils *représentent* une passion et étaient importants pour Émile. Certes, ces deux façons dont les objets peuvent prendre des contours symboliques s'entrecroisent et sont tout sauf mutuellement exclusives : la robe de chambre était sans doute importante aux yeux d'Émile. Cela dit, cette distinction démontre de nouveau qu'un objet peut être perçu comme ayant une valeur symbolique pour des raisons diverses. Elle correspond également avec la différence que j'ai abordée dans le premier chapitre, celle entre les traces de la relation et les traces de l'identité. Sophie me raconte que sa mère avait, lors du décès de son propre père, gardé ses cartes d'identité. De nouveau, c'est parce que les cartes étaient importantes pour le défunt, étant des marques claires de son identité, qu'elles prennent cette importance. Et puis, jeter les papiers d'identité, c'est aussi contribuer à la mort sociale de quelqu'un. Dans tous les cas, ce qui est symbolique est donc ce qui, d'une quelconque façon, sert « à se remémorer vivant le parent défunt en l'intégrant à la vie de chaque jour » (Décheaux, 1997). Ce sont les objets qui contiennent, pour nous, le plus de traces mémorielles.

La valeur symbolique, émotive et mémorative d'un objet est par contre tout sauf statique. Si, pour Sophie, le sac de vêtements garde toujours une grande importance après plusieurs années, il est beaucoup plus courant de voir des objets perdre de leur valeur symbolique, leur importance s'effritant au fil du de temps, au long du processus du deuil. C'est le cas pour Viviana qui, à la suite du décès de sa sœur, n'a gardé que quelques peluches, car « elles avaient pris trop de signification ». Un an plus tard, elle s'en est débarrassée, n'en voulant plus. Comme je l'ai mentionné plus tôt, Sarah-Maude a gardé plusieurs sacs de vêtements ayant appartenu à sa mère. Même si elle y tient toujours, elle accepte de plus en plus d'en « laisser partir ». Ce qu'elle fait par vagues successives, lorsqu'elle réalise qu'il y a certains vêtements qu'elle ne porte à peu près jamais. Conservant beaucoup moins d'objets de son père, Renaud n'est pas allé jusqu'à donner ou jeter le bâton de hockey du défunt, mais considère que « ça ne serait pas plus grave » s'il le perdait.

S'il perçoit l'importance symbolique de l'objet, Renaud « ne sent pas le besoin de faire vivre [son père] à travers le matériel ». Lorsqu'il porte la robe de chambre de son père, le matin, comme il l'a vu faire pendant plusieurs années, il me dit : « je n'ai pas l'impression qu'il m'habite, et il n'est pas là, le matin, en train de me regarder ». Et cela, même s'il y a « beaucoup de souvenirs rattachés à ça ». C'est plutôt « parce qu'il fait fret. Ce n'est pas un gros voyage dans le temps ». Comme je le montrerai dans la seconde partie de ce chapitre, la relation avec les objets ayant une valeur symbolique est modulée par la distance à laquelle l'on désire tenir le défunt, distance désirée qui change et évolue dans le temps.

J'élaborerai également sur ce que « faire vivre » les défunts par le biais des objets veut bien dire. Mais d'abord, je vais décortiquer la façon dont la distinction entre l'utilitaire et le symbolique s'applique au numérique.

c) Le numérique et le symbolique

*« En fait, c'est un peu comme un objet sacré. Il est là, mais il n'y a personne [...] qui s'en charge, on le recharge tout le temps, et puis personne ne l'utilise » (Sarah-Maude).*

Tout objet est donc jaugé à l'aune de sa valeur utilitaire et de sa valeur symbolique. Les objets numériques n'y échappent pas. Comme je l'ai expliqué dans le troisième chapitre, beaucoup d'objets numériques sont mis de côté, car ils ne répondent à aucun de ces deux critères. C'est notamment le cas des clés USB, des disques durs externes, des lecteurs mp3. Souvent, c'est parce qu'ils sont dénués de valeur utilitaire, ayant été dépassé par des versions plus récentes, alors que d'autres fois, c'est simplement parce que les proches du défunt possédaient déjà des objets du même type. Malgré tout, ces supports numériques sont souvent gardés, même si on les voit comme inutiles. Et, dans la plupart des cas, ce n'est pas non plus parce que l'objet serait considéré comme ayant une valeur symbolique. Généralement, c'est plutôt aux données elles-mêmes qu'on accorde de la valeur. Ce sont les fragments de la vie de l'autre qui s'y trouvent et l'on craint que si on les supprime sans en prendre connaissance au préalable, on risque d'effacer des traces dignes d'intérêt.

Il y a tout de même quelques cas où c'est l'objet avant les données qui revêt une valeur symbolique. C'est le cas pour l'appareil photo du grand-père de Charlie. Elle me dit que, lorsqu'elle l'utilise, elle sent qu'elle « rend honneur à la personne de mon grand-père [...] je suis fier de l'utiliser ». Tel est également le cas pour l'iPad de la mère de Sarah-Maude. Michèle avait, durant les dernières années de sa vie, aménagé son salon pour y demeurer en permanence avec tout ce dont elle avait besoin autour d'elle. Bien confortable sur sa chaise, elle avait le nécessaire à proximité, gardant accès à son iPad, sur lequel elle passait le plus clair de son temps. Lors de l'entrevue, beaucoup de choses avaient changé dans la pièce, le père de Sarah-Maude ayant revu l'aménagement pour se délivrer des images de Michèle malade qui imprégnaient les murs. Pourtant, l'iPad est toujours « à la même place où est-ce qu'elle le déposait tout le temps ». Si elle l'a consulté quelques fois, Sarah-Maude m'avise que généralement, personne n'utilise la tablette numérique. « En fait, c'est un peu comme un objet sacré. Il est là, mais il n'y a personne [...] qui s'en occupe, on le recharge tout le temps, et puis personne ne l'utilise ». L'objet

numérique est donc encore « trop à elle [...] c'était vraiment à elle, il n'y a personne qui l'utilisait à part ma mère ».

Le caractère « sacré » de l'iPad de sa mère provient sans doute en grande partie de sa qualité d'objet de mémoire, soit de sa grande charge en traces mémorielles déposées au gré des actions quotidiennes de Michèle, alors qu'elle était toujours en vie. Mais l'objet constitue également un réservoir de données numériques particulièrement riches, et cela pour la même raison : Michèle y passait beaucoup de temps. Il est en ce sens également un objet d'archive, les données qu'il contient étant aussi des traces archivées. Michèle s'adonnait souvent à des recherches pour aider sa fille (Sarah-Maude), que ce soit pour son travail, ses cours ou son mémoire. C'est par l'entremise de l'iPad qu'elle s'informait, lisait, regardait des vidéos, mais surtout, c'est par son entremise qu'elle échangeait avec ses proches, dont sa fille. La plupart des conversations que Sarah-Maude relit, qui lui servent de « baume », ont été tenues du côté de Michèle à partir de cet iPad.

Enfin, l'expérience de Sarah-Maude permet d'esquisser une différence entre les objets non numériques et les objets numériques auxquels on attribue une valeur symbolique. Si les premiers ne sont que des objets de mémoire, réactivant une image, des souvenirs et des sentiments toujours sujets aux réinterprétations et aux changements de perceptions, les données que contiennent les appareils numériques offrent une image beaucoup plus précise et fixée. Pour certains, les archives, et donc les données numériques, seraient plus à même de susciter un sentiment de proximité. J'aurai l'occasion de revenir sur cette affirmation, mais on peut déjà donner comme exemples le cas de Sophie et sa relecture des messages textes ou encore celui de Viviana qui réécoute un message vocal de sa sœur. Pour ceux et celles qui sont familiers avec le fonctionnement des dispositifs numériques, explorer l'appareil d'un défunt peut offrir une sensation semblable, parfois même plus forte, à celle décrite par François lorsqu'il est arrivé chez son frère après son décès, ce sentiment d'une trop grande proximité, et donc, d'une intrusion. Tel est notamment le cas de Sarah-Maude avec le iPad de sa mère.

Le téléphone cellulaire de la sœur d'Alexandra a également une valeur comme objet en lui-même et en regard des données qu'il contient. Celle-ci l'a donné à la meilleure amie de la défunte, car cet objet était vraiment important pour elle et elle sentait que sa sœur aurait aimé que son amie soit celle qui le garde. Selon Alexandra, cette amie aurait gardé les photos qui se trouvaient sur le cellulaire. Le cellulaire servant à la fois à lui rappeler son amie qui l'avait toujours avec elle, agissant comme une extension de son corps et de son identité ; ainsi que leur relation, avec les photos qu'il contient. La sœur d'Alexandra, étant la défunte la plus jeune de mon échantillon, fait partie de cette génération qui avait en sa

possession un téléphone intelligent à l'adolescence. Cet appareil numérique était le plus à même d'apparaître à ses proches comme une extension de la défunte.

Pour Julie, la valeur des objets numériques du défunt réside entièrement dans les données qu'ils contiennent. Elle me dit : « le plus important dans ton cellulaire, ce sont tes photos, tes vidéos et tes courriels. Pour ne rien perdre ». Viviana considère certaines données numériques de sa sœur comme importantes, ayant une valeur symbolique. Elle me dit : « [...] pas mal de souvenirs que j'avais eus avec elle, je les ai oubliés. Du coup, une photo c'est quand même important ». Alors que la mémoire est faite d'oublis et de réinterprétations, les archives restent les mêmes, seules les clés d'interprétations peuvent changer. Voilà sans doute pourquoi, malgré la crainte de s'encombrer, plusieurs gardent tout de même des données du défunt. Et cela, même s'ils les consultent rarement.

La différence se trouve moins entre objets numériques et objets non numériques qu'entre objets de mémoire et objets d'archives. La caractéristique des objets numériques étant qu'ils sont des objets d'archives par excellence, l'enregistrement et la conservation étant une de leur propriété inhérente. Ce qui prédispose à la production et à la conservation de beaucoup plus d'archives qu'autrefois. Maintenant que j'ai pu aborder cette double dimension des objets numériques qui peuvent leur conférer une valeur symbolique, j'explorerai maintenant la dynamique entre les objets de mémoire et les objets d'archives.

### ***L'autre par ses traces, l'autre par nos traces***

Dans cette partie, je me pencherai sur diverses modalités de la relation au défunt, autant par rapport aux objets numériques qu'à ceux qui ne le sont pas. J'articulerai d'abord les continuités et les discontinuités entre les objets de mémoires et les objets d'archives. Les premiers étant porteurs de traces mémorielles et les seconds de traces archivées. J'aborderai ensuite la question de la gestion de la présence. C'est-à-dire que je présenterai comment le rapport aux objets est modulé par la distance à laquelle l'endeuillé désire tenir le défunt. Je reviendrai finalement sur le phénomène de l'individualisme pour revisiter la notion d'intimisation des rites de mort à la lumière des rapports aux données numériques.

## Objets de mémoire, objet d'archive

### a) L'autre dans ses objets

*« En fait, au début, chaque fois que j'entrais dans ma chambre, ce que je voyais, c'était mon chum malade. Ce n'était pas mon chum en santé, ce n'était pas de beaux souvenirs. [...] À un moment, j'ai commencé à changer, j'ai acheté un nouveau kit de drap, on change des murs, on change des lumières, change les meubles. On enlève les cadres, je me réapproprie mon espace, mon univers, pour ne plus avoir l'impression qu'il est là, tout le temps » (Julie).*

Lorsqu'il entre chez son frère pour la première fois après son décès, François doit s'asseoir plus d'une demi-heure avant de se sentir apte à vider quoi que ce soit. Il lui semble que son frère est partout. S'il ne le dit pas comme ça, on devine avec Kaufmann (2002) que François perçoit des traces de son frère dans la position des chaises, dans les objets qui entourent l'évier ou dans la vaisselle usée. Plusieurs années de vie quotidienne sont inscrites dans les lieux. Certes, François a très peu de souvenirs de son frère déambulant dans l'appartement, puisqu'il n'y est à peu près jamais venu. Il ressent néanmoins toute une vie inscrite dans ce lieu, une vie qui n'est pas la sienne et dont il ne connaissait pas grand-chose. C'est pourquoi il a besoin d'un temps pour « apprivoiser la place ».

Si François « devine » de multiples traces de l'action quotidienne de son frère, il n'en décèle qu'une partie. Le lieu n'aurait pas la même charge s'il y avait résidé pendant une semaine, avec son frère, le voyant interagir avec son espace. Le sentiment aurait sans doute été différent, moins porté vers l'étrangeté, mais plus chargé de souvenirs. Malgré cette absence de souvenirs, François perçoit le « manque d'hygiène notable ». Il me dit : « [...] ça me faisait de la peine de voir qu'il vivait dans ces conditions [...] Sa réalité n'était pas celle que je pensais. Et cette réalité-là, ça ne m'a pas plu comme émotion ». Ce ne sont pas des traces archivées qui lui amènent une nouvelle image de son frère, mais des traces des actions qu'il devine à partir de ce qu'il voit et de ce qu'il savait déjà.

De la même façon, Sylvie explique qu'en entrant chez elle après le décès de Laurent, elle le voyait partout. Elle précise que le Laurent qu'elle voyait était malade, il s'agissait du souvenir des derniers mois, alors qu'il pouvait passer de longues périodes devant son ordinateur, éteint. Cette image m'est relatée par Sylvie qui me dit que : « c'était comme s'il était déjà parti ». Les images du défunt, produisant de la souffrance, ont poussé Sylvie à l'action. Elle s'est débarrassée de tous les vêtements de Laurent, se mettant à faire un scrupuleux ménage de l'endroit : « je lavais le plancher quasiment à la brosse à dents. J'[étais] en train de faire le tapis à la pince à sourcils ». La questionnant sur ses actions, elle me dit que : « peut-être que je voulais me débarrasser, peut-être de l'odeur, ou de l'ambiance, ou je ne sais pas ». C'est que dans les derniers moments de sa vie, Laurent « n'était pas lui-[même]. On dirait qu'il a



commencé à partir avant». Quoi qu'il en soit, trop de choses le ramènent alors qu'il n'est plus là, les objets et les lieux sont trop chargés de souvenirs négatifs. Sylvie sentait qu'elle devait faire quelque chose, réduire cette trop grande présence d'images difficiles.

C'est également ce qu'a fait Julie. Comme Sylvie, elle s'est retrouvée à vivre dans un lieu chargé de souvenirs et d'émotions, le défunt semblait être partout. C'est cette distance entre l'omniprésence des objets qui rappellent la personne et son irrémédiable absence qui engendre de la souffrance. Comme Julie le dit : « [je l'ai] tout le temps dans la face ». Chaque fois qu'elle entrait dans leur chambre, Julie n'arrivait pas à voir autre chose que son conjoint malade. Lieu de prédilection de l'intimité conjugale (de Singly, 2011), il symbolise l'autre, mais surtout la relation que l'on avait avec ce dernier. Julie a bientôt décidé de revoir la literie, de décrocher des cadres, de changer la lumière, de modifier la décoration des murs. Elle veut se « réapproprie[r] [s]on espace, [s]on univers, pour ne plus avoir l'impression qu'il est là, tout le temps ». Alors qu'elle vidait la table de chevet de Charles, son fils l'a vu faire et l'a accusé « de vouloir l'effacer ». Ce à quoi elle a répondu : « je ne suis plus capable [d'avoir] ses objets dans ma chambre, je ne suis plus capable de les voir. Je ne peux plus, à chaque fois que je me lève dans la nuit, sentir qu'il pourrait être là papa ». Lors de l'entrevue, elle est en train de finaliser des rénovations entreprises plusieurs mois plus tôt. À la suite du décès, elle a bien vite réalisé qu'elle ne pouvait pas continuer à vivre dans un lieu empli des traces de Charles et de celles de leur « nous » conjugal. Elle « défonce des murs, arrache les planchers, change tout ». Comme elle l'indique : « [...] t'habites dans une maison depuis 12-13 ans. Quand tu entres chez vous, et c'est chez vous (dans le sens, soi et son conjoint), il faut que ça devienne, chez toi ». Le « nous » du couple, de la famille, doit laisser la place au « je ». Ce qui est plus facile en changeant le décor, ce dernier étant empli de traces mémorielles et des souvenirs qu'elles évoquent.

Le père de Sarah-Maude a fait de même. Ce dernier a complètement revu la décoration du salon, lieu où la défunte passait le plus clair de son temps durant ses derniers mois. Seuls l'iPad et « l'arbre de vie » de Michèle sont demeurés en place, restant « son emplacement ». Le père de Sarah-Maude s'est tout de même débarrassé d'objets qui lui rappelaient des souvenirs douloureux, puisqu'il les associait à la fin de vie de Michèle. Et puis il y a finalement la mère de Renaud, qui, après un an, a « décidé de toute refaire [...] la décoration, elle a tout changé, il n'avait plus rien comme c'était avant, vraiment, mais vraiment plus rien ».

Dans ces trois premiers cas (Sylvie, Julie, le père de Sarah-Maude), le contact avec les appareils numériques et les données qu'ils contiennent est limité<sup>19</sup>. Les données ont été consultées pour des raisons d'ordre pratique, telle la gestion des entreprises pour Julie. Les proches des défunts ne cherchent donc pas à trouver une proximité par le biais des données archivées, les objets de mémoires étant déjà bien trop présents, se chargeant suffisamment de rappeler l'autre. J'exposerai sous peu comment la « présence » peut prendre différentes formes, mais avant, je comparerai ces expériences de « trop de présence » avec celles de ceux ayant le plus été en contact avec les données du défunt. La mise en relation des deux cas de figure permettant de voir certaines modalités du rapport aux données numériques. Contrairement aux quatre cas que je viens d'exposer, les répondants de la prochaine section n'habitaient pas avec le proche qu'ils ont perdu.

b) La proximité par le numérique

*« Ouais, et puis des fois mon père m'envoie [des photos et des vidéos de ma mère] par texto, me disant : je pense à toi. On la garde vivante comme ça aussi » (Sarah-Maude).*

L'un des cas de proximité par le numérique les plus parlant est sans doute celui de Viviana, qui s'est donné pour mission de gérer et de filtrer les données numériques de sa sœur avant d'en montrer le contenu à sa mère. Contrairement aux exemples que je viens d'explorer, Viviana n'était pas si proche de sa sœur. Elle ne partageait pas une intimité des plus grande avec elle, notamment parce qu'Océane était de dix ans son aînée, mais également parce qu'elle ne résidait plus dans le foyer familial. De plus, Océane était plus proche de leur autre sœur, qui elle n'avait que 5 ans de différence avec la défunte. Viviana me décrit leur relation comme étant « plus à distance », une relation de « grande à petite sœur », de « grande sœur protectrice ». Si elle a d'abord consulté le contenu des appareils de la défunte avec l'idée qu'elle devrait gérer les données pour en filtrer le contenu, Viviana y a trouvé des informations qui lui ont permis de percevoir des facettes de sa sœur qu'elle connaissait moins. Que ce soit par le biais de vidéos à caractère comique sur la plateforme *YouTube* qu'elle retrouve dans l'historique ou bien d'autres vidéos personnelles d'Océane qui se filmait, ce que Viviana a découvert, ce sont de petits plaisirs quotidiens de sa sœur. Ce qu'elle qualifie « d'image positive ». Elle me dit : « [...] j'étais au courant, mais je ne connaissais pas ma sœur comme ça, je n'avais jamais eu cette relation avec [elle] ». Elle a aussi gardé quelque temps après le décès des messages dans lesquels Océane lui disait qu'elle l'aimait, messages qu'elle considérait comme particulièrement importants, parce que du vivant de sa

---

<sup>19</sup> Le cas de la mère de Renaud n'est pas mentionné, car le sujet n'a pas été abordé dans l'entretien.

sœur, elle n'était pas toujours certaine de cet amour. Au moment de l'entrevue, le décès remonte à un peu plus de 5 ans. Viviana a depuis un moment supprimé beaucoup des données de sa sœur, sentant que ce n'était « pas sain » de s'y attacher plus longtemps. Elle a par contre conservé un message audio d'Océane, anecdote comique d'un échange entre les deux sœurs qu'elle réécoute de temps en temps. C'est que, selon elle, la première chose qui se perd, c'est le souvenir de la voix. Pouvoir réentendre sa sœur bien vivante qui lui répond sur un ton ironique qu'elle « aime son job » lui permet de se plonger dans un moment de proximité, une proximité qu'elle trouve également lorsqu'elle écoute la musique qu'Océane avait sur son ordinateur. L'exemple de Viviana montre bien comment l'on peut se servir des données numériques pour se rapprocher du proche décédé.

Ce type d'utilisation est aussi présent chez sa mère, qui a conservé les échanges par messages textes qu'elle avait eus avec Océane, et qui a appelé à quelques reprises au numéro d'Océane désormais bloqué, laissant ainsi un message vocal « dans le vide ». Le cas où cette « proximité par les traces » est la plus forte est celui de Sophie, sur lequel je suis déjà revenu quelquefois. Sophie a perdu son copain dans un accident il y a quelques années. Au moment de l'entrevue, il lui arrive encore de se plonger dans les souvenirs de son histoire avec Antoine. Dans ces moments, elle s'entoure d'objets qui l'aident à se remémorer, que ce soit de simples objets de mémoire ou bien des appareils lui donnant accès à des archives numériques. L'une des choses qu'elle fait alors est de regarder des vidéos d'Antoine. Elle m'explique : « [...] j'ai des vidéos de Noël, des fois je ne suis même pas dedans, ça n'a pas rapport. Mais juste de le voir bouger sur mon écran, pas juste une photo, de le voir parler, sa voix, c'est, je ne sais pas, c'est addictif ». L'enregistrement joue ici un rôle que la mémoire ne peut pas jouer. Ou du moins, qu'elle peut faire un temps, mais qui finit inévitablement par s'amenuiser. Comme ces objets chargés de sens qui perdent de leur valeur symbolique avec le temps. C'est que les traces mémorielles sont liées à la mémoire, elles en sont des dépôts. Ce qui veut dire qu'elles continuent d'évoluer et d'être travaillées par l'oubli. Puis, elles peuvent être remplacées, comme dans le cas où l'on continue à utiliser un objet du défunt, en se l'appropriant. Comme Viviana le dit, la voix est ce qui disparaît en premier. Sans traces extériorisées pour venir réactiver les traces intériorisées, le souvenir s'effrite jusqu'à disparaître. Mais archivée et conservée dans les données numériques, la voix reste la même, permettant à tout moment de retrouver une dimension de l'autre, qui le fait sentir vivant et proche.

### c) Des degrés de rigidité variables

Les traces laissées par le défunt ont des degrés de rigidité variables. Cela est évident lorsqu'on compare des traces archivées (« objective ») avec des traces mémorielles, mais cette variabilité de la rigidité ne se réduit pas à cette différence. Plus on connaissait le défunt, plus on savait son attachement pour un objet, plus les souvenirs et les sentiments pliés dans celui-ci sont multiples. Ce qui est dire autrement que sa charge symbolique est plus forte. De même, plus il est « chargé », plus il est à même de nous faire ressentir la proximité de la personne décédée. C'est bien tout le paradoxe de ceux qui sentent que l'autre est « trop là » et qui peuvent à la fois apprécier ce sentiment de proximité, tout en étant plus exposés à en souffrir. Et puis, un objet dont la « charge » en traces mémorielles est plus importante délimitera davantage les lectures que nous pouvons en faire. Les interprétations possibles « s'imposent » alors à nous. Un exemple évident est celui de Sébastien qui « [est] retombé sur un rouleau de dix cennes [que sa grand-mère] gardait caché dans un coin ». Il explique : « ça m'a fait repenser à la vision que j'avais d'elle, mais plus quand j'étais un enfant ». Les cennes agissent en véritable objet de mémoire pour Sébastien, ramenant des images de sa grand-mère qu'il avait jusqu'alors oubliées. Sébastien et sa grand-mère s'échangeaient souvent des cennes lorsqu'il était jeune. Il devient difficile pour lui de voir autre chose dans cet objet. Cette capacité à convoquer des souvenirs particuliers désigne ce que j'entends lorsque je parle de rigidité. Celle-ci est plus grande lorsqu'il est plus difficile de changer les images et les souvenirs qu'évoque l'objet, les traces mémorielles y étant plus solidement liées. Sylvie et Julie ne peuvent pas simplement décider d'ignorer les traces mémorielles qui leur font voir leur conjoint partout. Celles-ci s'imposent à elle, elles sont trop rigides. La rigidité permet à la mémoire d'être soutenue plus solidement, mais limite en contrepartie les réinterprétations et ralentit la formation de nouveaux souvenirs. C'est pourquoi beaucoup de ceux et celles qui habitaient avec la personne défunte ont dû, lorsqu'ils avaient pris assez de distance pour s'en sentir capables, se débarrasser d'objets qui leur rappelaient le défunt. Comme pour toute symbolique incrustée dans des objets, il aurait sans doute été possible de déposer, avec le temps, de nouveaux souvenirs et de nouvelles habitudes dans ces objets. Mais il est beaucoup plus facile de repartir à neuf avec des objets moins chargés, vierges de souvenirs. Pareillement, la présence de trop d'objets ayant appartenu au défunt augmente cette rigidité. C'est dire que la quantité de traces mémorielles présentes influence la relation et la mémoire que l'on en a. Et que la relation qu'on avait avec le défunt s'avère déterminante de la grande quantité de traces et donc, de la rigidité des souvenirs.

Mais voilà, les données numériques, devenant des traces extériorisées qui trouvent leur indépendance, dépassent, en un sens, la nécessité de la mémoire. Elles offrent les deux mêmes propriétés que les objets aux traces mémorielles davantage rigides : une possibilité de proximité accrue, ainsi qu'une limitation plus importante des lectures différentes que l'on peut en faire. C'est pour cela que les objets d'archives, qu'ils s'agissent de données numériques ou de lettres ou de photos imprimées, se rapprochent des objets de mémoire. Il existe une réelle continuité entre les deux, mais également une discontinuité que l'on ne doit jamais oublier : les données numériques n'ont pas besoin de la mémoire pour exister. Cela induit donc qu'une archive qui n'est ni symbolique ni utile peut être conservée indéfiniment, alors qu'un souvenir contenu dans des traces risque de disparaître. Il reste tout de même que, sans certaines clés d'interprétation données par la mémoire, les objets d'archives demeureraient indéchiffrables, ou simplement plus difficiles à saisir.

d) Présence, image et distance

Comme nous l'avons vu, les objets de mémoire (en tant que dépôt de traces mémorielles) peuvent, simplement parce qu'ils sont là, ramener involontairement des souvenirs d'évènements ou du quotidien avec l'autre. C'est que les traces mémorielles ont davantage à voir avec la mémoire involontaire, celle qui surgit et s'impose malgré nous, qu'avec la mémoire volontaire, celle reposant sur un travail conscient et délibéré pour se souvenir. Je reprends ici la distinction fameusement rendue célèbre par Proust et sa petite madeleine (1999). Un autre auteur, Jean-Hughes Décheaux (1998), parle plutôt de mémoire intime et de mémoire constituée. La première étant davantage émotionnelle, personnelle et peu communicable, surgissant par le biais d'une odeur, d'une saveur ou d'un décor. Elle est, de nouveau, ce qui apparaît au contact de ce que je qualifie de trace mémorielle. La seconde, la mémoire constituée, désigne davantage le fil narratif, celui de l'histoire que l'on raconte aux autres et à soi : c'est la mémoire réflexive et volontaire.

Cette différenciation entre mémoire volontaire (constituée) et mémoire involontaire (intime)<sup>20</sup> me permet de faire une nouvelle distinction entre objets numériques et objets non numériques. Si les premiers peuvent réactiver involontairement des souvenirs, il reste que cela est beaucoup moins envisageable qu'avec les objets de mémoire. Certes, et comme les expériences de Julie et Francine le montrent, la première avec Facebook et la seconde avec les mémos d'André, il est possible de tomber sans le vouloir sur des données numériques qui ramènent le défunt présent là où l'on ne le veut pas. Il

---

<sup>20</sup> La notion d'intimité étant déjà utilisée dans un autre sens dans ce mémoire, je préfère la distinction proustienne pour identifier les deux types de mémoire.

reste cependant plus facile de contrôler la présence de l'autre sur les appareils numériques, puisque l'on peut choisir le moment où on consulte leur contenu, où on fait le tri, et donc, où l'on s'expose au souvenir de la personne décédée. L'apparition des souvenirs est donc probablement beaucoup moins souvent involontaire avec ce type d'objet.

Ce sont donc ceux qui vivent au quotidien dans les traces du défunt qui sont les plus sujets à cette mémoire involontaire qui s'impose à eux. Cela est particulièrement difficile pour ces derniers, comme Sophie, qui me dit : « [...] pour moi, le fait de lâcher des affaires c'était comme le lâcher lui. Et ça, je n'étais pas prête à faire ça ». C'est dire qu'on ne cherche pas qu'à rendre l'autre moins présent. Ce qui est déchirant, c'est justement le fait d'être pris entre cette trop grande présence qui fait mal et le sentiment de ne pas vouloir effacer l'autre, de ne pas « le lâcher ». Quoi qu'il en soit, chaque endeuillé doit trouver une façon de « gérer la présence » du défunt. Il est parfois trop présent, parfois trop absent, souvent les deux à la fois.

Qu'elles soient mémorielles ou archivées, les traces du défunt peuvent autant évoquer des images positives que des images plutôt négatives. Le « trop de présence » du proche décédé chez Sylvie et chez le père de Sarah-Maude implique la présence d'une image négative, celle de la fin de vie. C'est l'image qui émane d'une odeur qui n'était pas la sienne lorsqu'il était en santé. La « proximité par les traces » de Sophie et Viviana est, au contraire, rendue possible par la présence d'images positives du défunt. C'est pourquoi les endeuillés doivent s'adonner à une réelle « gestion de l'image ».

Les cas les plus évidents d'une telle « gestion de l'image » sont ceux où l'on procède au filtrage du contenu numérique, comme l'ont fait Viviana et Renaud. L'un comme l'autre justifient leur exposition à des éléments plus intimes, ou encore, à des choses qu'ils préféreraient ne pas voir, par le sentiment qu'ils ont de pouvoir aider leurs mères respectives. En leur présentant des photos, des vidéos et d'autres contenus numériques qui ramènent des images jugées positives du défunt, ils cherchent à aider leurs mères dans leurs processus de deuil. Il s'agit encore une fois de rendre le défunt présent, mais de le faire spécifiquement en présentant des morceaux de son identité qui « font du bien », pour citer Sarah-Maude.

Les messages textes renvoyant à une image plus : difficile sont, pour Sophie, les mêmes que ceux qu'elles estiment plus intimes. Elle me dit : « [...] c'est pas [à] moi, c'est [à] lui, ça lui appartient, c'est son vécu, ce sont ses souffrances. Ça fait que, dans ce temps-là j'essaie plus de le [passer] ». Elle priorise les échanges qui lui rappellent leur relation et les moments qu'ils partageaient. Un peu comme le fait

Sarah-Maude lorsqu'elle lit à nouveau les discussions quotidiennes qu'elle entretenait avec sa mère. Les images positives sont donc plus souvent celles qui rappellent la relation de l'endeuillé au défunt.

Il est aussi question de gestion de l'image lorsque les endeuillées tentent de contrôler les traces mémorielles présentes dans leur lieu de vie. J'ai mentionné un peu plus tôt Sylvie et le père de Sarah-Maude qui veulent se débarrasser d'une odeur activant leur mémoire involontaire, ramenant des images, sentiments et souvenirs liés à la fin de vie du défunt. Mais d'autres utilisent le potentiel mnésique des odeurs afin de se rapprocher d'une image plus positive du défunt. J'ai déjà abordé Sophie et son sac de vêtements, mais un exemple encore plus parlant est celle de la mère de Viviana qui continue d'acheter le parfum de sa défunte fille, Océane, pour alimenter ses souvenirs et ainsi augmenter son sentiment de proximité.

Enfin, si, et comme je le mentionnais un peu plus haut, les données numériques permettent une proximité plus grande qui ne dépend pas que de la mémoire, celles-ci facilitent également la gestion de l'image. Contrairement à la mémoire qui peut faire tenir dans un seul objet, ou dans un arrangement d'objets, des images faisant naître des sentiments ambivalents, il est beaucoup plus facile de « gérer l'image » avec les données numériques. Ceci est d'autant plus vrai que, mis à part quelques cas exposés plus tôt, le contact avec les données est souvent volontaire. Il est certes possible de tomber sur des éléments donnant lieu à une expérience difficile lors d'une première consultation des contenus, mais une fois que l'on en a pris connaissance, l'on peut retourner voir uniquement ce qui nous réconforte et nous rapproche de notre conception du défunt, le rendant présent à nous pour quelques instants.

Si certains objets ont le potentiel d'évoquer des souvenirs et peuvent donc être considérés comme des « traces mémorielles », il reste que plusieurs prédispositions internes nous rendent plus ou moins enclins à les percevoir ainsi. Il n'est pas rare, lorsqu'il faut trier les objets du défunt, que des personnes se sentent « à distance ». Que ce soit par choix délibéré pour se protéger, parce qu'elles n'arrivaient pas à laisser libre cours à leurs émotions en présence d'autres personnes ou encore parce qu'elles ressentaient un sentiment d'irréalité par rapport à la situation. Dans un cas comme dans l'autre s'instaure une « distance », qui est celle du recul et de la neutralisation des émotions à l'opposé de l'engagement, pour reprendre le vocabulaire d'Élias (1983). C'est que, pour beaucoup des répondants, être « trop dans ses émotions » à ce moment freinerait l'action et rendrait la tâche d'autant plus difficile. Ils sentent plutôt le besoin de vivre leur peine lorsqu'ils sont seuls. C'est alors seulement qu'ils se permettent d'être pleinement « engagés » dans leurs émotions. Dans un sens, cette prise de distance

avec leurs émotions est également une distanciation envers le défunt, une diminution de sa présence. Ce qui permet de ne pas se laisser atteindre par la portée symbolique des objets, rendant moins sensibles aux traces mémorielles qu'ils contiennent, ne laissant apparente que la valeur utilitaire.

Le temps qui passe après le décès permet à la distance de s'installer progressivement, les objets se réinscrivant dans la banalité du quotidien. Les traces mémorielles deviennent moins nombreuses ou moins perceptibles, et donc, moins sujettes à être activées malgré les souvenirs et émotions. Les traces archivées peuvent devenir plus faciles à lire et à regarder, étant maintenant sujettes à une lecture médiée par la distance du temps. L'endeuillé s'habitue à l'absence du défunt. C'est pourquoi des objets vont peu à peu perdre de leur portée symbolique, redevenant uniquement perçus selon leur utilité. L'oubli aide à la distanciation, et la distanciation à l'oubli. Quand le symbolique s'effrite, les objets commencent à être perçus comme encombrants. Le détachement avec les objets témoigne du détachement par rapport au défunt. Ou plutôt, et comme le dit Savannah : « du maintien de l'essentiel ».

### Individualisme et relation personnelle

#### a) Une relation personnelle

*« Pour moi, le souvenir de ta relation avec cette personne-là, l'amour, les souvenirs de tout ça, c'est ça, c'est ça la vie, tout ce qui reste » (Savannah).*

Au-delà des différences relevées quant aux rapports des répondants aux données numériques, tous ont en commun de faire la distinction entre le rapport personnel qu'ils entretiennent avec le mort et celui qu'ils entretiennent avec l'entourage de la personne décédée. Si Anne a peu de famille gravitant autour d'elle à la suite du décès de son frère<sup>21</sup>, elle retrouve ce rapport aux autres proches auprès des amis de Jacques. Ces derniers ont organisé les funérailles, puis invité Anne, un an après, pour prendre un scotch sur la tombe du défunt. Elle conserve également pour eux des objets ayant appartenu à Jacques, qu'elle m'avoue ne pas encore avoir eu le courage de leur donner. Elle explique : « ils ont vécu de quoi avec lui que moi je n'ai pas vécu [...] en 2012, ils [incluant Jacques] sont allés une semaine à New York [...] il ne me l'a pas conté, il aurait pu, mais ne l'a pas fait ». La relation d'Anne avec les amis de Jacques découle de cette même fidélité qui l'a fait se tenir loin des archives de Jacques, qu'elles soient numériques ou non. L'un des seuls liens qu'elle me confie garder avec le défunt, c'est cet ultime message dans sa boîte de courriel, envoyé par le défunt la journée avant sa mort : « bon match »,

---

<sup>21</sup> Il y a bien sa sœur, mais celle-ci est aussi distante géographiquement qu'affectivement.



référence personnelle ramenant, comme le message vocal de la sœur de Viviana, une trace importante de leur relation.

Il n'y a en fait qu'une différence de degré entre ce « dernier message » et l'expérience de ceux qui continuent de lire des segments plus substantiels de conversation. Dans les deux cas, il s'agit de se souvenir de la relation. Ces morceaux faits de la banalité du quotidien deviennent chargés symboliquement en prenant la forme d'inscriptions qui réactivent souvenirs et sentiments. Ce qu'on relit dans les deux cas, ce sont des conversations entre l'endeuillé et le défunt.

Sarah-Maude a donc lu quelques fois des conversations et fichiers de sa mère qui ne la concernait pas. Mais elle dit l'avoir fait « avec beaucoup de retenue ». Elle priorise « les choses qu'elle me donnait à moi », car lorsqu'elle lit d'autres choses, elle « [a] l'impression d'envahir sa bulle même si elle n'est pas là et qu'elle ne le saurait pas ». Lui demandant des précisions sur ce sentiment, elle me répond : « [c'est] parce que c'est à elle [et] je veux lui laisser ce qui est à elle. Vraiment beaucoup. Je me donne le droit sur ce qui me rejoint plus, mais ce qui ne me concerne pas, j'y vais vraiment moins ». Le plus souvent, les données numériques concernant sa mère qu'elle consulte sont celles se trouvant sur son propre téléphone cellulaire. Parce qu'elle a « vraiment un gros respect pour ce qui lui appartient ».

Francine est allée voir une seule fois les conversations que son conjoint entretenait avec d'autres personnes, soit ses sœurs. Mais elle préfère depuis en rester loin, à la fois parce qu'André cachait beaucoup de choses à ses sœurs et que cela la plonge dans le souvenir de périodes plus difficiles et à la fois car elle se sentait un peu moins confortable de lire des échanges auxquelles elle ne prenait pas part. Comme je l'ai mentionné plus tôt, la conversation dans laquelle elle s'est replongée quelques fois, celle entre André et leur fils, en est une qui l'incluait. Ce sont des souvenirs de leur relation à trois. Contrairement à cette dernière conversation, Francine n'a que survolé celles qu'André tenait avec ses sœurs, ce qui ne l'empêche pas de les conserver. Elle précise tout de même que, si jamais l'ordinateur devait manquer d'espace, ce sont probablement ces dernières qu'elle supprimerait en premier.

Sophie aussi n'a consulté qu'une fois l'historique des conversations qui ne la concernait pas, ce qui lui apparaît comme une « curiosité très mal placée ». Elle a ensuite tout supprimé, sentant qu'elle entrait dans la vie privée d'Antoine alors qu'elle n'en avait pas la permission. Sophie a gardé beaucoup d'objets et de données numériques de son défunt conjoint, mais elle a supprimé les traces de conversations qu'il tenait avec d'autres personnes, car cela « lui appartient ». Et puis, rappelons-nous que lorsqu'elle

s'est rendue dans la maison pour récupérer des objets, Sophie a prioritairement saisi ce qui : « me fait penser à lui et moi. Pas juste à lui. Pas juste à moi. À lui et moi ».

Ces derniers cas ne sont en fin de compte pas très différents de ce qu'a vécu Anne, qui ne veut pas voir les amis de Jacques pour s'éviter d'en apprendre plus sur lui. Ces pans de l'identité du défunt que l'on connaissait moins, qui sont étrangers à la relation que l'on entretenait avec lui, sont le plus souvent exclus, et cela pour au moins deux raisons. D'abord, plusieurs répondants ont éprouvé un malaise, le sentiment d'avoir transgressé une frontière de l'intimité en consultant certaines données, si bien que plusieurs disent n'avoir regardé qu'une fois. En somme, on souhaite respecter les zones de sa vie qui étaient les siennes, mais pas les nôtres. La seconde raison n'est qu'une prolongation de la première : ces données numériques et autres archives étrangères à la relation des répondants avec la personne décédée n'aident pas les répondants à se rappeler, à se replonger dans le quotidien avec l'autre, à prolonger leur relation avec le défunt, et donc à continuer leur processus de deuil. Cela rejoint la position de Savannah qui ne voit pas en quoi des objets et des données numériques pourraient l'aider à se remémorer sa sœur. Elle était bien assez proche et considère que ce qu'elle pourrait trouver d'autre sur sa sœur ne la concerne pas. Elle me dit : « [je] suis attaché aux souvenirs, je suis attaché aux photos, car en général je suis dessus. Mais oui, moi ce qui est le plus triste c'est vraiment la mémoire de mes souvenirs avec elle, je crois que c'est le bagage le plus gros ». Et puis : « [...] avant, on a toujours habité dans la même chambre. Moi j'ai voulu réintégrer cette chambre-là. Hum, je ne sais pas, pour la peindre, lui remettre une nouvelle image, mais retourner dans ce lieu-là ».

Ce rapport aux traces des conversations ou à d'autres éléments qui ramènent des souvenirs et émotions de la relation se fait presque toujours en solo, à l'abri des regards. C'est de la relation entre soi et le défunt dont il est question, et les répondants préfèrent souvent se permettre ce rapprochement engagé dans le confort de leur chambre, ou simplement lorsqu'ils sont seuls. Sarah-Maude dit qu'elle se sent particulièrement « à distance » lorsqu'elle est entourée d'autres personnes endeuillées de sa famille. Ces derniers lui disent de « ne pas avoir peur de se laisser aller », mais elle préfère vivre « [s]es choses de [s]on côté », seule avec sa mère décédée.

Pour certains, les données numériques ont également servi de façon de se rapprocher du défunt, ce qui a pu être bénéfique pour ceux pour qui les traces relatives à la mémoire étaient insuffisantes. Tel fut le cas pour Viviana et sa mère. Si la deuxième cherche dans les diverses traces d'Océane (autant au niveau des objets, des données numériques, qu'auprès des amies de la défunte) une façon de mieux la

connaître pour s'en rapprocher (et peut-être aussi, pour comprendre son geste), la première apprend par le biais des données numériques à mieux connaître sa sœur, augmentant par le fait même ce qu'elle ressent comme lui étant commun.

b) Identité, réalité personnelle et continuité

Selon Silverman et Glass (1996), c'est en se construisant une « inner representation » du défunt que l'endeuillé réussit à garder un lien avec ce dernier. Selon eux, cette représentation interne est fabriquée par l'endeuillé à la suite du décès, afin de, notamment, assurer une prise de distance moins radicale que celle imposée par la soudaine absence du proche. En fait, je suis plutôt d'avis que cette représentation n'est pas tout à fait nouvelle, n'étant que la continuité de celle que l'endeuillé avait de la personne décédée alors même qu'elle était en vie. Ce sont des traces mémorielles intériorisées, soit un amas de souvenirs, d'informations et de sentiments qui constituent l'image que nous avons de l'autre. Cette image était, de son vivant, constamment sujette à changement, changement lié notamment à l'interaction avec le défunt<sup>22</sup>. Cette perpétuelle modification était possible car il y avait toujours de nouvelles expériences venant modifier, solidifier ou effacer certaines traces intériorisées. Mais comme j'ai pu le montrer, cette image intériorisée du défunt peut également changer après le décès. Ce fut en partie le cas pour Viviana, grâce à la découverte de certaines données numériques de sa sœur. Très souvent, les endeuillés tentent plutôt de se prémunir face à la découverte de traces inattendues les exposant à une version trop différente du défunt. Il est donc toujours possible, après la mort d'une personne, de réactualiser ou de modifier la représentation que nous en avons. Cela est possible parce que même après son décès, il reste encore des traces extériorisées de cette personne.

Toujours selon les trois psychologues, la perte de l'autre est également une perte d'une part de soi. En fait, ce qu'on perd, c'est à la fois un potentiel « autrui significatif » (Mead, 2006), c'est-à-dire une source de reconnaissance qui permet une continuelle consolidation de notre identité personnelle, à la fois un partenaire dans la construction quotidienne de notre réalité (Berger et Kellner, 2006), et enfin, un rôle social, c'est-à-dire un identifiant relativement important de notre identité. En perdant un proche, c'est notre identité personnelle qui est ébranlée, mais également notre monde et la perception qu'on en a. L'expérience dont m'ont fait part plusieurs répondants est marquée par cette difficulté éprouvée à se « (re)construire un monde social et [à] se construire soi-même » (Dubet et Martuccelli, 1998). Réapprendre à vivre sans ce proche, c'est donc réapprendre à construire notre réalité et à lui

---

<sup>22</sup> Une autre façon d'actualiser ou de transformer ses traces pourrait être de parler de la personne en question avec une autre personne.

redonner une évidence quotidienne. Cette triple perte permet de comprendre un peu mieux pourquoi ce sont les souvenirs de la relation qui priment et non ceux de la personne *per se*. Ou, autrement dit, pourquoi c'est bien plus souvent de « l'autre tel qu'il était pour nous » que « l'autre en tant que tel » dont on désire se souvenir.

Les « traces de la relation » (l'autre pour nous) sont plus que souvent ce qui relève du connu, ce qui nous aide à donner une certaine consistance à notre propre identité et à notre propre représentation du réel. On a donc moins le sentiment d'utiliser des objets appartenant à l'autre pour se souvenir, car les traces partagées se trouvent souvent dans nos propres objets, sur nos propres appareils. Et même si ce n'est pas le cas, les traces extériorisées avec lesquelles l'on interagit sont beaucoup plus intégrées à soi. Elles correspondent davantage à du connu, à un équivalent en traces mémorielles intériorisées. C'est dire qu'elles évoquent moins un sentiment d'étrangeté et l'impression de pénétrer dans l'intimité de l'autre, car elles nous sont familières, étant des traces que nous partageons avec le défunt de son vivant. Alors qu'à l'inverse, « les traces de l'identité du défunt » (l'autre en tant que tel) sont souvent plus extérieures et perçues comme telles. Ce qui n'appartenait qu'à l'autre, et donc nullement à nous-mêmes. Cette différence est évidente chez Sophie lorsqu'elle me dit qu'elle ne relit pas les messages textes plus intimes et difficiles d'Antoine, car ils ne lui « appart[enaient] pas ».

La représentation intériorisée de l'autre permet alors d'assurer une continuité autant en ce qui relève du rôle, de la reconnaissance de pans de son identité qu'en ce qui concerne sa représentation de la réalité. En faisant subsister l'autre dans son rôle de support de soi (Martuccelli, 2002), elle permet de faciliter la transition vers de nouveaux supports et repères. C'est pour ces diverses raisons que le quotidien peut, à la suite de la perte d'un proche, devenir difficile. Le besoin d'entretenir une relation avec le défunt ainsi que la forme et l'ampleur que prend cette relation dépendent donc toujours, en plus de multiples facteurs déjà énoncés, de l'importance relative du proche perdu selon ces trois dimensions.

J'ai déjà, au tout début de ce chapitre, comparé le fait de vouloir maintenir une relation continue avec le défunt avec la réintégration traditionnelle des morts comme ancêtres. Cette comparaison est certes utile pour aider à se figurer de quoi il est question, mais elle reste néanmoins que partiellement juste. C'est que, contrairement aux formes de deuils plus traditionnelles, cette réintégration est surtout vécue individuellement. Autrefois, la réintégration de l'autre comme ancêtre était d'abord collective, pouvant sans doute présenter des variations pour les individus. Aujourd'hui, la représentation de l'autre

est surtout individuelle, « interne », pouvant tout de même se nourrir de conceptions plus collectives<sup>23</sup>. L'autre dont on se souvient et avec lequel on interagit est l'autre de la relation particulière que nous entretenons avec lui. Cette affirmation n'est, en fait, qu'une reformulation de la thèse de la personnalisation des rites sous la forme relationnelle qu'elle prend. Ce changement s'explique notamment par l'actuelle primauté du « je » sur le « nous » (Élias, 1987), d'un univers de sens se retrouvant surtout au niveau de l'individu, et non du collectif, bref, du désir « d'holisme individuel » (Kaufmann, 2010).

Le texte de Berger et Kellner sur « Le mariage et la construction de la réalité » (2006) dont j'ai déjà fait mention permet de cerner comment l'on arrive à reconstruire ce sens à plus petite échelle. Pour eux, le couple et la possibilité d'entretenir une conversation quotidienne sont ce qui permet de consolider notre représentation de la réalité, et donc de lui donner une certaine objectivité. Le même processus est particulièrement évident pour les personnes de mon corpus qui ont perdu un conjoint. Mais c'est également le cas de plusieurs autres pour qui le proche était plutôt un frère ou une sœur. S'il est, selon les deux auteurs, le lieu le plus important de consolidation de la réalité, le couple n'est en rien la seule relation par laquelle notre perception de soi et du monde arrive à trouver une certaine consistance. En fait, il s'agit là d'une qualité que l'on peut retrouver chez tout « autrui significatif ».

Ces éléments concordent d'ailleurs avec la conception qu'a le sociologue Maurice Halbwachs de la mémoire. Selon ce dernier, celle-ci est toujours relationnelle, se construisant à partir de celles des autres (1950) ce qui, à première vue, semble très bien expliquer pourquoi ce sont les traces « de la relation », qui sont préférées. Mais la thèse d'Halbwachs pourrait tout aussi bien expliquer que c'est l'autre « en tant que tel » qui est remémoré. C'est précisément de cela qu'il était question lorsque le défunt était réintégré comme ancêtre. Il s'agissait d'une version partagée par plusieurs et qui ainsi, n'était jamais très exactement celle d'une personne donnée. C'était ainsi l'autre « en tant que tel », car l'image était socialement partagée et donc était perçue comme étant plus « objective », plus vraie.

Comme le remarque Danilo Martuccelli dans son dernier livre, les relations entre deux personnes tendent de plus en plus à prendre des formes singulière et choisie (2017 : 53). C'est-à-dire que tout comme pour les individus, les relations interindividuelles de proximité (frère-sœur, enfant-parent, conjoint-conjointe, ami proche) prendraient des contours singuliers où la personnalité de chacun pèse plus (ou presque) que le rôle relationnel qui est en jeu. Cette singularisation des relations ne serait nulle

---

<sup>23</sup> En fabriquant par exemple une version partagée du défunt avec les autres membres de la famille, ou avec ses amis.

part plus visible que dans les relations de couple et le modèle récent des amours confluents (Giddens, 2004). Selon ce modèle, chaque relation se construit selon les termes et attentes des deux individus. Ce n'est donc pas seulement les individus qui se singulariseraient, mais également les relations qu'ils entretiennent avec des proches. Une autre façon de cerner ce changement serait de voir comment des « nous » se reconfigurent plus près du « je », prenant des identités singulières. Il y aurait une valorisation des « nous » formés de deux personnes. Ce qui expliquerait pourquoi c'est notre représentation personnelle du défunt qui est la plus importante. Dans cette relation entre deux individus, ce sont des pans de notre identité, des plus évidents et solides, comme le sexe et l'âge, aux plus banals, comme notre façon de saluer, qui sont reconnus. En tentant de préserver cette version de l'autre, cette « représentation intériorisée », on désirerait protéger cette source de reconnaissance. C'est dire, encore une fois, que l'autrui significatif permet de consolider notre soi et notre perception du monde.

Tout cela permet de comprendre pourquoi les individus considèrent leur version du défunt comme « plus vraie » que celle des autres ou encore que celle contenue dans les données numériques. Mais si cette image leur semble plus vraie, c'est bien plus parce que « la mémoire a pour objectif la fidélité [et] l'histoire la vérité » (Bédarida, 1993) que parce qu'ils détiennent la conception la plus juste de ce qu'était véritablement le défunt. Je rappelle que, toujours en construction, l'identité est également faite de contradictions. Un individu serait sans doute bien en mal d'identifier un invariant de son identité, de délimiter ce qui constitue son essence. Alors, lorsque Savannah me dit que, pour elle, « ce pas n'est là-dessus [les données numériques] que se trouve l'essentiel », ce n'est pas tellement parce que les traces que sa sœur y a laissées sont fausses, mais bien parce que celles-ci ne font pas de sens pour elle. De nouveau, lorsque je dis « faire sens », c'est dans le double sens de ce qui est signifiant et de ce qui est cohérent pour la personne. « Faire sens », c'est le sentiment éprouvé lorsque l'on reconnaît une trace extériorisée. C'est réussir à réintégrer une nouvelle information à notre représentation de l'autre, de nous, ou encore du monde. Voir l'autre comme nous nous en souvenons aide à faire sens, et ainsi, à vivre notre deuil à notre façon.

Voilà pourquoi les données seraient d'abord utilisées pour nourrir et entretenir cette représentation du défunt. Du moins, jusqu'à ce qu'on sente qu'il est temps de « passer à autre chose » et de laisser de côté ces traces archivées du défunt.

c) Traces de soi : « rien à cacher » et droit à l'oubli

Face à la disparition d'un proche et de celle d'une part de soi, les individus doivent composer avec des désirs contradictoires, d'autant plus qu'il ne semble pas y avoir de représentations collectivement partagées quant à ce que serait la bonne façon de faire en ce qui concerne les données numériques. Cette absence de modèle d'action consensuel face aux nouvelles réalités en jeu au moment de la mort de quelqu'un oblige les individus à faire leur propre bricolage, ils sont contraints d'agir alors qu'ils sont soumis à des injonctions contradictoires. Si j'ai pu montrer diverses tensions présentes dans le processus du deuil et dans le rapport aux objets du défunt, je n'ai pas encore abordé la réflexion des répondants en égard de leurs propres traces.

Les deux dernières questions de l'entrevue visaient justement à amener les répondants à se projeter dans le scénario de leur propre mort. Je les ai questionnés d'abord sur de quelconques planifications qu'ils ont pu faire ou qu'ils aimeraient faire relativement à leurs objets et leurs archives. Puis, je leur ai demandé s'ils pensaient que leurs proches iraient consulter le contenu de leurs appareils numériques. À cette deuxième question, ils sont sept, soit environ la moitié d'entre eux, à avoir répondu mot pour mot : « je n'ai rien à cacher ». Pour Julie, même si quelqu'un allait lire son journal intime, cela ne changerait rien, « au pire, ça montrera une autre facette de moi ». Ce qu'estime aussi Charlie concernant des textes plus personnels qui démontreraient quelques pans de sa personnalité qu'elle garde plus pour elle. Sarah-Maude pense de même : son père découvrirait peut-être des informations nouvelles, mais ce serait des choses dont il se doute, qui ne lui révéleraient pas un versant étranger de sa fille. Quant à Renaud, il croit que la personne qui aurait cette tâche, soit son conjoint, connaît déjà tout ce qu'il y a à savoir à son sujet, « même les choses avec lesquelles il n'est pas d'accord ». Cela ne le dérangerait donc pas qu'il visite son contenu numérique. Viviana a un discours un peu plus nuancé. Elle aimerait bien que ses proches aient accès à un certain contenu qui les ferait rire, qui la montrerait sous une image d'elle-même qu'elle aime renvoyer, une image « pas trop négative ». Il y a par contre certaines choses qu'elle préférerait laisser cachées. Elle me dit d'ailleurs effacer souvent ce contenu ou encore l'enregistrer dans des endroits moins accessibles. Sébastien a quant à lui crypté tout ce qu'il préfère garder privé. Mais même si ses proches arrivaient à le décrypter, il dit que ça lui importe peu, « car je serai mort ». Alexandra ne me dit pas directement qu'elle « n'a rien à cacher », mais elle dit avoir donné ses mots de passe à ses amies. Elle veut qu'elles puissent utiliser et fouiller le contenu de ses appareils, pour qu'ils « ne rest[ent] pas sur [leur] faim ». Sophie espère juste que ses appareils et leur contenu tombent dans les mains de gens « qui sont significatifs pour [elle] ». Les plateformes publiques devraient

être fermées, mais pour le reste, elle espère que des proches pourraient trouver du réconfort dans ses données comme elle en trouve en consultant celles d'Antoine. Et puis il y a François, qui spécifie aussi qu'il n'a rien à cacher. N'empêche, il préférerait que ses proches ne s'empêtrent pas trop dans « [c]es bébelles et [c]es instruments modernes ».

François se trouve entre les deux types de réactions ressortant le plus, la deuxième étant ce désir que les proches ne passent pas par le matériel, mais « par leurs souvenirs ». Anne dit d'ailleurs que « si je pouvais faire quelque chose pour que tout [ce qui est numérique] se ferme à ma mort, je le ferais ». Elle tente aussi de se départir le plus possible du « surplus » d'objets, de l'inutile. C'est aussi ce que fait Francine, qui veut éviter à ceux qui s'occuperont des suites de son décès la charge de tout ce qu'elle a eu à gérer. Elle « veu[t] dépouiller [sa] maison le plus possible de choses inutiles ». Et puis il y a Savannah, qui aimerait « que ça disparaisse, parce que je crois que ce n'est pas ça justement qu'il faut garder de moi ». Comme je l'ai expliqué, Savannah est très critique de l'attachement aux objets autant qu'aux contenus numériques. Elle croit que malgré son souhait qu'on ne s'attache pas à ce genre de choses, ses proches iraient sûrement consulter ses données. Ils y trouveraient alors des textes qui pourraient d'une certaine façon leur faire du bien.

Deux normes semblent ici être en jeu : d'une part l'exigence d'authenticité personnelle et d'autre part celle de la singularité. La première, qu'exprime la formule « je n'ai rien à cacher », et dont j'ai déjà fait mention dans le premier chapitre, correspond à l'idée que l'on devrait assumer ses propres idées et sentiments, en ne se cachant pas derrière un masque. Bref, l'exigence d'authenticité trouve sa source dans la croyance selon laquelle nous avons tous des profondeurs intimes que nous devons écouter et exprimer (Taylor, 2015). Cette nécessité de se montrer « comme l'on serait vraiment » est d'autant plus grande vis-à-vis ses proches. « Avoir quelque chose à cacher » signifierait ne pas avoir été sincère avec ces derniers. Ainsi, il n'est nullement surprenant d'entendre cette réponse surgir à maintes reprises, parfois chez ceux-là mêmes qui me disent un peu plus loin qu'ils ont quand même certaines choses qu'ils aimeraient garder privées.

Deux raisons expliquent ce désir de ne pas tout partager, les deux mêmes raisons qu'évoquait Savannah pour expliquer pourquoi elle ne consulte pas les traces de son proche. La première, celle de Savannah, est de préserver ces parcelles subjectives, qui n'appartiennent qu'à la personne elle-même. Si la subjectivité étant également un concept « barbe à papa », pour reprendre l'expression de Kaufmann (2014), je n'en garderai que la définition de Dubet (2015). Pour le sociologue français, la



subjectivité est ce qui se construit en opposition aux divers rôles et normes sociales auxquels l'on se plie dans la vie de tous les jours. Renvoyant à une position critique, elle donne l'impression de construire une part de soi contre « la société », alors qu'elle est tout sauf asociale. Cette part de soi cachée aux yeux des autres participe à l'idéal de singularisation et explique la nécessité de conserver cachées certaines choses. En fait, et comme je l'ai développé dans le chapitre 1, un des fondements du sentiment d'unité de son identité repose sur la conviction qu'on est bien la même personne, que quelque chose persiste par-delà nos diverses interactions et relations. Le désir de garder cachées certaines traces de soi peut correspondre au désir de protéger ce que nous sommes d'autre, c'est-à-dire ces parties de soi que nos proches connaissent moins. La deuxième raison concorde avec le sentiment qu'à Savannah que ce n'est pas dans les traces numériques que se trouve le soi « réel ». Ces dernières sont alors perçues comme une menace d'enfermement dans un fragment de soi (de Singly, 2003). C'est le danger d'être réduit à ses traces numériques, qui ne concordent parfois pas du tout avec son identité pour soi. L'objectivité des traces numériques de soi n'empêche pas qu'elles soient bien moins riches que peut l'être « l'entièreté » d'une personne.

Alors qu'elles sont le plus souvent complémentaires, l'injonction à l'authenticité et celle à la singularité engendrent ici une tension. C'est que les données numériques, en agissant comme des traces extériorisées de soi devenues indépendantes, lisibles et perceptibles à tous ceux qui les consultent, rendent possible la continuité de soi au-delà de la mort, comme une œuvre qui, contrairement à l'individu, s'arrête et cesse de changer. Le numérique, en enregistrant le quotidien, éveille le spectre d'un enfermement de soi, contraire de l'idéal de liberté typique de nos sociétés individualisées.

## Conclusion

La question de ce que l'on fait avec les données numériques d'un proche étant décédé commence tout juste à se poser. L'explosion actuelle et à venir de la place prise par le numérique dans la vie de tous les jours, ainsi que sa démocratisation progressive, ne peuvent que rendre ce rapport aux données toujours plus présent et important. Les questionnements soulevés dans ce mémoire, auxquels j'ai pu, du moins je l'estime, amener quelques éléments de réponses, tendront à prendre de l'envergure à mesure que le numérique et les archives qu'il crée verront leur importance s'accroître. Les pans de la vie qui sont et seront transformés par les données numériques — et plus largement, par le numérique — sont multiples. Ces dernières tendent toujours plus à affecter, de près ou de loin, l'ensemble de la vie sociale. Les transformations sociales, autant celles se situant à une échelle micro que celles se jouant à l'échelle macro, engendrées par ce phénomène influenceront de plus en plus les façons de faire société (Martucelli, 2017).

Dans son livre *Sociologie du numérique* publié en 2016, Dominique Boullier introduit l'enjeu et la limite d'une telle sociologie, qui est surtout le propre « du changement permanent et [de] l'innovation furieuse » (6). Il est donc difficile de produire une étude actuelle des enjeux du numérique puisqu'il est marqué par un renouvellement constant : l'analyse se retrouve très souvent dépassée alors même qu'elle vient d'être publiée. Visant moins à pallier cet écueil qu'à théoriser malgré cette limite, Boullier propose qu'une sociologie du numérique aspire à montrer comment ces innovations causent à la fois une amplification de phénomènes déjà existants, comme l'exemplifie l'imprimante et la démocratisation des livres qu'elle a rendus possibles, ainsi que des changements qui leur sont propres, telle la possibilité de lire en hyperlien<sup>24</sup> avec la venue de la lecture numérique. Comme il le dit : « si les tendances sont reproduites et amplifiées, elles ne le sont pas toutes de la même façon parce que le numérique possède des qualités propres qui le rendent capable de nous faire agir autrement » (Boullier, 2016). En reprenant ces deux composantes, je répondrai maintenant de façon synthétique à la question ayant orienté cette recherche. Cette question, soit : « quels sont les discours que tiennent et les pratiques qu'adoptent les individus ayant un rapport avec les supports et les données numériques ayant appartenu à un proche défunt ? » était divisé en trois. La différence conceptuelle apportée par Boullier entre amplification et nouveauté me permettra de reprendre les deux dernières, soit : « comment ces deux relations aux traces

---

<sup>24</sup> Type de lecture que l'on retrouve avec l'outil Wikipédia, où le lecteur fait son chemin dans ce qu'il va lire selon ce qui attise sa curiosité. C'est que les multiples hyperliens présents sur une page permettent de passer de page en page.

s'inscrivent-elles dans le rapport à la mort et dans la création rituelle ? » et « comment gèrent-ils les diverses considérations pratiques liées aux données numériques ? ». Après avoir abordé celles-ci, je reviendrai une dernière fois sur la dynamique entre mémoire et archive pour répondre à la première sous-question de recherche : « quelle est la différence entre le rapport entretenu avec les archives et celui avec les objets de mémoire » ?

### ***L'amplification***

Le rapport aux objets des morts n'est en rien quelque chose de nouveau. Depuis qu'il y a des rites funéraires pour suppléer à la rupture causée par le passage d'un proche dans l'absence, les objets du mort prennent un sens particulier. Si ceux-ci n'ont pas de tout temps et de tout lieu servi à assurer un lien entre les endeuillés et la personne décédée, en étant notamment enterrés avec ce dernier pour l'aider à se détacher du monde des vivants pour rejoindre celui des morts, ils n'ont jamais vraiment été absents du rapport des endeuillés à la personne décédée.

Les objets les plus utilisés pour assurer ce type de lien sont sans nul doute les pierres tombales et les urnes. C'est qu'il n'y a pas d'objet qui représente mieux le défunt que son corps, notamment parce que son identité et sa personnalité y étaient accolées. L'urne et la pierre tombale, tous deux objets importants dans les rites de mort, symbolisent ce qui reste de ce corps. Elles permettent à l'endeuillé de situer la personne défunte. De savoir où elle se trouve. Ce qui, pour beaucoup de gens, aide à mieux vivre leur deuil. C'était notamment le cas d'Anne, qui a tout fait pour voir le corps de son frère après son décès. Ayant déjà vécu plusieurs deuils, elle a appris que lorsqu'« on ne voit pas les gens morts, c'est plus difficile après ». Dans ce genre de situation où le corps ne peut jouer le rôle de lien matériel et localisable avec le défunt, certains vont chercher ces liens autre part. Jean-Didier Urbain décrit dans son article « Deuil, trace et mémoire » (1999) comment des endeuillés dont le proche défunt était mort dans un accident d'avion se sont rendus sur le lieu de l'accident, investissant de sens des cailloux se trouvant sur la grève. Pour eux, cela permettait « de savoir où il se trouve ». Et puis, et comme Urbain l'avance, ces cailloux ont ensuite pu devenir « des traces, des tombeaux portatifs en quelque sorte, destinés à devenir des signes commémoratifs » (Urbain, 1999 : § 3).

La portée symbolique de l'urne ou encore du tombeau n'est pas chose du passé. Le fait de pouvoir ainsi situer matériellement où se trouve le défunt est encore très important pour beaucoup d'endeuillés (Urbain, 1999). Mais l'actuel déplacement des rites de deuils institutionnalisés vers la « personnalisation des rites », plus organisés autour des idées d'individualité et d'identité, tend à déplacer la symbolique

de ces derniers vers d'autres objets du mort. Comme j'ai pu le montrer dans le quatrième chapitre, les vêtements et les bijoux du défunt prennent souvent cette portée symbolique qui permet à plusieurs d'éprouver une proximité avec la personne décédée, étant sans doute ce qui, au niveau des objets, se rapproche le plus du corps.

J'ai montré dès le premier chapitre qu'au confluent de la sécularisation et de l'individualisation, la personnalisation de rites permet un rapport plus individuel avec le proche décédé. Un rapport où ses objets sont plus susceptibles qu'autrefois d'assurer un lien symbolique, un lien qui « fait sens », et qui permet par le fait même de ne pas être écrasé par l'angoisse existentielle. Dalila, une répondante qui n'a pas réellement entretenu de rapport avec les données numériques de son frère, a été un temps incapable de toucher le « tricot » de son frère. Pour elle, ce dernier lui rappelait trop le défunt, et en un sens, cela l'effrayait. Lors de l'entrevue, les causes du décès de son frère sont pour elle toujours un mystère. Elle garde pourtant toujours le pull, sans jamais n'oser le toucher. Ce dernier incarnant, peut-être, son incompréhension et son impuissance face à la mort aussi mystérieuse que subite de son frère.

J'ai montré, dans le quatrième chapitre de ce mémoire, comment les données des personnes décédées permettent d'amplifier la proximité qu'un endeuillé peut retrouver avec un défunt. En enregistrant la voix, l'image et l'écrit du défunt, autant lors d'un événement particulier, tels un anniversaire ou la célébration de Noël, qu'au fil du quotidien le plus ordinaire, tel que ces conversations journalières tenues par message texte, il est possible de retrouver une précision que les souvenirs seuls ne peuvent assurer.

Mais l'archive n'est pas nouvelle, les journaux intimes, les échanges épistolaires, les écrits ainsi que d'autres types de productions existaient bien avant l'arrivée du numérique. Les traces de soi existaient précédemment. Il est alors légitime de se demander ce qui distingue les données numériques des autres types d'archives.

En fait, la différence est double. Elle est en premier lieu quantitative : toutes les actions sur un appareil numérique sont susceptibles de produire un enregistrement, qu'on en soit conscient ou non (Ferraris, 2013). Là où ce type de trace pouvait exister chez des artistes et auteurs, le numérique tend à démocratiser la création d'œuvres, de traces extériorisées de soi sous forme d'archive. En deuxième lieu, la différence est également qualitative. D'abord parce que ce qui est enregistré, ce que les données contiennent, est hautement variable, cela pouvant inclure : des échanges par courriel avec un proche aux photos, écrits et vidéos personnels, ou encore aux cookies, mémoire de notre navigateur Internet qui rappelle à l'endeuillé que le mort est passé par là. Il y a différence qualitative également dans la

précision que permet le numérique. La fidélité de ce qui est enregistré est inégalable avec ce qui existait par le passé, et devrait continuer de progresser dans les années à venir.

Comme j'ai pu le montrer dans le quatrième chapitre, les données numériques permettent, comme les objets des morts liés uniquement à la mémoire, ou encore, comme d'autres formes d'archives, de gérer la présence du défunt. Elles habilitent donc à maintenir la relation avec la personne proche que nous avons perdue, permettant ainsi un détachement, lent ou davantage rapide, ou encore, le maintien d'une certaine proximité avec cette personne.

Sur ce point, j'ai tenté de me garder de tout jugement dans l'analyse, ne m'avançant pas à départager ce qui relèverait du normal ou du pathologique. Ce que j'ai tâché de faire est plutôt de montrer en quoi et pourquoi un comportement est estimé pathologique. C'est ce qui m'a permis de voir que, alors même que c'est discursivement la conception du bon deuil comme celui qui permet de « passer à autre chose » qui prime, celle du lien continu apparaît, à un niveau ou à un autre, chez l'ensemble de mes répondants. En même temps, ce constat n'a en soi rien de bien étonnant. Le contraire, soit l'idée qu'une personne cesserait toutes références à un proche défunt, renonçant complètement à y penser, aurait été bien plus surprenante.

Enfin, en permettant de gérer la présence du proche, les données facilitent aussi la gestion de l'image, permettant une sélection des images plus positives et donnant lieu à la mise à l'écart de celles davantage difficiles. S'il s'agit ici d'une différence de degré avec le rapport, disons, plus traditionnel, entretenu avec les objets des morts, ceux qui ne contiennent pas de données, il reste que cette possibilité de gestion des images de l'autre ouvre sur les pratiques nouvelles engendrées par la présence des données numériques dans le rapport à la mort d'un proche.

### ***Agir autrement : nouveautés et particularités des données numériques***

Le rapport entretenu avec les objets numériques implique parfois des possibilités limitées de contact, notamment en lien le niveau de littératie numérique. La connaissance pratique qu'a un endeuillé d'un appareil numérique, autant que celle qu'en avait le défunt, délimitent les pratiques qui sont possibles. Il n'est donc nullement étonnant que je constate une corrélation, au sein de mon échantillon, entre l'âge du répondant et l'intensité de ses pratiques en lien avec les appareils du défunt à la suite du décès. On peut faire l'hypothèse que les pratiques observées chez les répondants les plus actifs vont tendre à se répandre en suivant la progression du numérique vers une plus grande démocratisation et son insertion toujours plus grande dans les multiples sphères de nos vies. Cette

hypothèse semble d'autant plus plausible que les comportements observés chez ceux ayant eu moins de contacts avec les données numériques n'étaient pas de nature différente de ceux des autres répondants. C'est dire qu'il y a un filtrage de l'image et une recherche de proximité et de distance chez l'ensemble des répondants, seules les façons de faire divergent.

La démocratisation et l'extension du numérique dans nos vies devraient également amenuiser les différences relatives au type de mort. Au sein de mon échantillon, il y a seulement quelques cas où le défunt avait prévu ce qui adviendrait de ses propres appareils numériques ainsi que de ses données. Dans tous les cas, il s'agissait de défunt se sachant en train de mourir. Et puis, ces décisions étaient toujours partielles, ne concernant qu'un élément particulier, telles que le compte *Facebook* ou la boîte de courriel. Ma dernière question l'a bien montré : les gens commencent à peine à penser à ce que deviendront leur disque dur ou leur téléphone cellulaire. Si les répondants me disent y avoir pensé, c'est à la fois parce que je pose la question et parce qu'ils ont vécu le deuil d'un proche dans lequel la relation au numérique a été une composante notoire. Comme l'on prévoit aujourd'hui des éléments relatifs à notre succession, l'on peut envisager que, dans quelques décennies, la question de ses traces numériques deviendra aussi importante. Dans ce scénario, il y aurait sans doute moins de différences entre la mort subite et la mort prévisible.

Les pratiques liées aux données d'un proche décédé sont également dépendantes du type de relation que l'endeuillé entretenait avec le défunt. Entre la femme qui vivait depuis plus de 30 ans avec son conjoint et l'homme qui a perdu son frère qui résidait dans une autre ville et auquel il ne parlait que rarement, il y a d'énormes différences. Celles-ci proviennent notamment de l'intimité que l'endeuillée partageait avec le défunt, mais également du fait que la première se retrouve à habiter dans les traces de son conjoint ainsi que dans leurs traces communes. Elle doit alors vivre dans ce lieu où tout lui rappelle son couple alors qu'elle est désormais seule. De l'autre côté, l'homme ne visitera qu'une ou deux fois l'appartement de son frère pour en vider le contenu. Et puis, il y a encore la présence des autres endeuillés. Entre un deuil surtout vécu de façon solitaire, comme la perte d'un conjoint pour quelqu'un ayant peu de famille, et celui d'une fille qui doit également composer avec le deuil que vivent les autres membres de sa famille, les éléments contextuels importent. Ces éléments, modalités propres à chaque deuil, font qu'aucune expérience n'est en tout point identique à une autre.

Pour Sarah-Maude, les données numériques permettent d'accéder à des conversations quotidiennes entretenues avec sa mère. Ce « petit baume » lui permet de se replonger dans la banalité de ces moments qui lui ramènent un sentiment de proximité, celle de la relation unique et particulière qu'elle avait avec

sa mère. Et puis, en écoutant des vidéos, elle peut retrouver la voix de Michèle, voix qu'elle avait progressivement perdue à mesure que sa santé se dégradait. Les données numériques permettent aussi cela : revoir le défunt vivant, bouger, parler, être lui-même dans toute sa singularité, dans tous ces petits détails qui semblent impossibles à reproduire, qui apparaissent, après sa mort, comme des preuves de sa subjectivité. Comme l'avance Martuccelli, c'est peut-être seulement après la mort que l'on peut vraiment percevoir la subjectivité de nos parents (2002 : 552). Lorsque tout le reste, mais surtout leur rôle de parents, se perd, ces multiples petits détails apparaissent plus évidents, ces détails que d'autres appellent, tout en restant ancrés dans une lecture matérialiste, « l'âme » du défunt (Onfray, 2015). C'est ce que Martha, la protagoniste de *Black Mirror*, ne voit pas chez l'avatar de Ash créé à partir de données numériques de ce dernier. Ce qu'il ne pourra jamais faire ressortir, restant une archive dépourvue de vie.

Viviana m'a permis de montrer comment il est également possible, par le biais des données numériques, de découvrir de nouvelles informations sur le défunt. Cela n'est pas totalement nouveau et pouvait se produire avec d'autres types d'objets. Sauf que cela était plus rare, et les découvertes faites par le biais des objets du mort avaient une rigidité moindre que celle inhérente aux archives (qu'elles soient numériques ou non). C'est sans doute plutôt par rapport aux conversations avec les autres proches de la personne endeuillée que je devrais comparer les découvertes amenées par une exploration des contenus des appareils numériques du défunt. La mère qui raconte des choses que les enfants ne savaient pas sur leur père, la veuve qui en apprend sur son mari après le décès, en parlant avec des collègues de travail, ou Anne, qui veut justement rester loin de ce que pourraient lui apprendre les amis de son frère, comme elle veut rester loin de ce que les données numériques de ce dernier pourraient lui faire découvrir. L'une des différences entre cet apprentissage par la conversation et celle par les traces contenues dans les objets est le fait que la deuxième permet davantage un rapport individuel et privé au défunt. Ce qui est, comme je l'ai montré dans mon chapitre 4, priorisé et préféré chez la plupart des répondants. Ces pratiques ne sont en rien étrangères au contexte d'intimisation des rites de mort. Mais la différence la plus importante réside sans doute dans le fait qu'en parlant à d'autres, leur interprétation vient (re)façonner la nôtre (Berger et Kellner, 2016). Ce que les données ne font pas, n'offrant pas de clés d'interprétation *a priori*, permettant ainsi de constituer une image de l'autre qui correspond à celle que nous avons intériorisée.

La rigidité des données numériques permet finalement de « lutter » contre les limitations de la mémoire. La vidéo d'Antoine, le défunt conjoint de Sophie, restera identique après dix ans, son visage

animé par sa voix et ses mimiques demeureront les mêmes, malgré l'impétueux travail de l'oubli. Certes, revoir ces mêmes vidéos après 10 ans ne veut pas dire que notre souvenir en restera le même, les clés d'interprétation sont toujours celles d'un soi donné, dans une situation et un moment donnés. Mais il reste que la rigidité, la fidélité de l'archive, ne changera pas.

### ***Rigidité, identité et oubli***

Un autre épisode de la série *Black Mirror* laisse entrevoir un futur où l'archive prendrait toute la place. Intitulé « *The entire history of you* » (Armstrong et Welsh, 2011), cette courte histoire met en scène une époque où presque la totalité des individus détient un implant qui enregistre en permanence tout ce qu'ils vivent. À n'importe quel moment, ils ont accès à ce qu'ils voyaient à un instant donné, pouvant même mettre l'image en pause, zoomer ou isoler le son pour mieux entendre ce qui leur avait alors échappé. La mémoire y est devenue obsolète, ou du moins, la mémoire événementielle. Ici, « l'objectivité » de ce qui s'est réellement passé peut toujours être atteinte, ou plutôt, telle est l'illusion rendue possible par cet enregistrement. Il n'y a donc plus de place aux lectures du passé faites d'oubli et de réinterprétation.

Dans une moindre mesure, c'est aussi ce que constate Martha, lorsque l'avatar d'Ash en vient à habiter un corps « objectivement » identique à celui du défunt. N'existant qu'à partir des archives de Ash, cet avatar ne peut qu'offrir une version figée de ce dernier, n'arrivant jamais réellement à innover. Ce n'est pas un être humain, il va alors soit se plier à ce que veut Martha ou encore baser ses décisions et ses façons d'être sur les archives numériques qu'il détient. Cela est bien différent d'un rapport avec une autre personne, où celle-ci a toujours sa propre vision, ses propres clés d'interprétation avec lesquelles l'on doit composer. C'est pour cela que Martha finit par s'en débarrasser, l'isolant dans son grenier. L'avatar de Ash est figé à jamais, ne changeant plus, n'oubliant plus, et ne réinterprétant plus. S'il a l'air bien vivant, la relation de Martha avec ce dernier reste celle d'une personne vivante avec des archives. Elle seule continue d'entretenir la relation, elle seule continue de changer.

Ces deux épisodes de la série traitent, à leur façon respective, d'enjeux qui découlent de la montée actuelle et probable des données numériques dans le quotidien. Tout d'abord, à notre époque où les idées d'identité et de cohérence identitaire sont si importantes, ces « fantômes de soi » (Kaufmann, 2010) constituent la menace d'une confrontation à nos multiples contradictions. C'est dire que nous arrivons à trouver un certain sentiment de cohérence identitaire *parce que* nous oublions et réinterprétons constamment notre vision de soi et du monde. La cohérence identitaire demande une



flexibilité mémorielle à l'inverse de la rigidité « objective » des archives, tension bien visible chez certains répondants préférant rester loin du contenu des appareils numériques de leurs proches décédés. Il n'y a pas de narration possible sans oubli (Martuccelli, 2002 : 356). Et puis, si cette tension est si actuelle, c'est que le travail de réflexivité n'a jamais été aussi important (Dubet, 1995). D'une réflexivité critique qui se voulait émancipatrice, nous serions de plus en plus étouffés par une réflexivité cynique qui mène souvent à une surenchère de réinterprétation (Martuccelli, 2002 : 522). Enfin, le fait que la réintégration du quotidien ordinaire par les endeuillés ne soit plus supportée par les institutions en ajoute encore au poids de cette injonction à la réflexivité (Décheaux, 2000).

La différence entre la flexibilité des dépôts de mémoire (les traces mémorielles) et la rigidité des archives est bien plus à considérer sous la forme d'un continuum que comme deux choses de nature différente. Il y a certes une rupture, car ce qui est uniquement relatif à la mémoire ne pourra jamais atteindre la rigidité des archives, ces dernières en étant indépendantes, mais des traces mémorielles peuvent parfois offrir davantage de résistance qu'une archive. La malpropreté du frère de François, visible dans l'ensemble de la configuration matérielle de son appartement, est beaucoup plus difficile à réinterpréter pour lui que peut l'être ce que découvre Viviana sur l'ordinateur de sa sœur. Elle s'impose à lui. La rigidité n'étant pas autre chose que cette résistance, offerte par ce qui nous est extérieur, aux interprétations que l'on peut en faire (Martuccelli, 2005), ce qui a pour conséquence d'en délimiter les lectures, et donc, d'une certaine façon, de nous contraindre à une ou des images précises.

Ce qui soulève la question du droit à l'oubli, question qui est apparue dans le discours de quelques-uns de mes répondants, notamment lorsque je les interrogeais sur ce qu'ils estimaient qu'il arriverait à leurs propres traces. L'auteur Milan Kundera plaçait notre seule immortalité dans les dossiers de police, où se trouvent nos archives. Pour Antoinette Rouvroy (2008), l'identité numérisée permet d'étendre cette immortalité tout en en décuplant l'ampleur. C'est pourquoi elle considère que le droit à l'oubli est une question qui tendra à devenir toujours plus centrale. Contre le danger d'un « enfermement » (de Singly, 2003) dans notre identité numérique, dans ces traces archivées de nous, Rouvroy réfléchit sur les modalités pouvant assurer un tel droit à l'oubli. Droit qui assurerait la possibilité d'une « deuxième chance », de pouvoir recommencer. C'est que l'identité personnelle ainsi que le sentiment de subjectivité seraient impossibles sans l'oubli et la réinterprétation. Si l'on se rappelait exactement tout ce que nous avons dit ou fait, il ne serait pas envisageable de retisser la cohérence de notre vie, ce qui qui déchanterait l'identité, laissant les individus face à leurs contradictions. Pratiquement, c'est la capacité de changer d'avis et de se transformer qui est mise en danger par les archives numériques.

Bref, c'est la possibilité de pouvoir dire qu'on pensait une chose sans qu'on nous brandisse l'historique d'une conversation qui démontre le contraire.

Ce portrait quelque peu pessimiste apparaît un peu moins fataliste quand l'on considère que les données numériques, leurs inscriptions, ne sont pas nécessairement aussi permanentes qu'elles le laissent penser. Certes, le cimetière numérique ne cesse jamais de s'agrandir : internet est empli de données numériques de personnes décédées (Pitsillides, et coll., 2003). Seulement, les technologies avancent vite, et des données toujours présentes sur internet sont aujourd'hui soit ininterprétables, soit simplement illisibles. La constante évolution du numérique, celle même qui semble toujours plus rapide, contribue malgré tout par cet archivage à un effacement du passé. Les traces de soi archivées étant en ce sens à même d'accentuer le phénomène du présentisme (Hartog, 2003), en ne conservant que très peu ce qui relève d'un passé plus ou moins éloigné. Il est vrai que cette obsolescence des formats de données n'élimine pas pour autant les enjeux posés par la mémoire numérique, mais elles en délimitent tout de même la portée, tout en posant des enjeux de natures différentes (Kuny, 1997 ; Gibson, 2007).

Les données numériques d'un proche défunt, en amplifiant des pratiques déjà présentes dans le rapport aux objets du mort, ainsi qu'en offrant la possibilité de nouvelles pratiques permettant une proximité avec le défunt, transforment les modalités du deuil. S'inscrivant dans une société individualisée où le rapport à la mort est marqué à la fois par un déni de la mort et par une intimité des rites mortuaires, les données permettent de prolonger la relation individuelle avec le défunt. Dans ce sens, elles assurent une forme de survie de soi, par une œuvre personnelle sédimentée sur nos appareils numériques. Nos proches peuvent alors se l'approprier, au risque de rester enfermé dans un passé où nous étions toujours en vie. Mais parce que l'archive n'est pas sujette aux transformations du temps, les endeuillés semblent s'en servir pour se détacher à leur rythme et à leur façon, se construisant une version personnalisée du défunt qui les aide à continuer, rendant un peu présent cet autre défunt. L'autre qui subsiste par ses traces n'est donc jamais vraiment l'autre dans toute sa complexité. Il est plutôt celui de l'endeuillé, de l'intimité qu'il partageait avec le défunt.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Laurence et Frédéric VANDENBERGHE (2003) « Express yourself! Les pages perso », *Réseaux* 2003/1 (no 117).
- ARNAULD, Michel (2008) « Démonétiser l'identité numérique », *Médium* 2008/3 (n° 16-17).
- ARENDT, Hannah (2012) « La condition de l'homme moderne », *L'Humaine Condition*, Quarto Gallimard, France.
- ARIÈS, Philippe (1977) *L'homme devant la mort*, Seuil, Paris.
- ARMSTRONG Jesse et Brian WESCH (2011) « The entire history of you », épisode de la série télévisée *Black Mirror*, Channel 4
- BAUDRILLARD, Jean (1976) *L'échange symbolique et la mort*, Gallimard, France.
- BAUDRY, Patrick (2001) *La mémoire des morts* dans *Tumultes*, 2001/1 (n° 16), p. 29-40 url : <http://www.cairn.info/revue-tumultes-2001-1-page-29.htm>.
- BAWDEN, David (2008) « Origins and concepts of digital literacy », *Digital literacies: Concepts, Policies and Practices* (dir) Colin Lankshear et Michele Knobel, Peter Lang Inc.
- BÉDARIDA, François (2003) « La mémoire contre l'histoire », *Histoire, critique et responsabilité*, Complexe, 2003, Paris.
- BÉDARIDA, François (1993) « La mémoire et l'histoire », *Esprit*, n° 193 (7) pp 7-13.
- BERGER, Peter et Hansfried KELNER (2006) « Le mariage et la construction de la réalité », *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris.
- BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN (2006) *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris.
- BEGKER, Ernest (1973) *The denial of death*, The free press, New York.
- BLANCHET, Alain et Anne GOTMAN (2007) *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, 128 sociologie, Armand Colin, Paris.
- BOULLIER, Dominique (2016) *Sociologie du numérique*, collection U, Armand Collin.
- BROCKER, Charlie et Owen HARRIS (2013) « Be right Back », épisode de la série télévisée *Black Mirror*, Channel 4
- BUSSIÈRE, Luc (2007) « Rites funèbres et sciences humaines : synthèse et hypothèses », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 3, n 1, p. 61-139, Prise de parole, Canada.

- CHEVALIER, Sandy (2012) « La mise en scène de la mort aujourd'hui », mémoire de maîtrise en ethnologie, Université Laval, Web. 20 avril 2017
- CLAVANDIER, Gaëlle (2009) *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, collection U, Armand Colin, Paris.
- COEHEN-HUTHER, Jacques (2005) « Heurs et malheurs du concept de rôle social », *Revue européenne des sciences sociales*, Web. 30 octobre 2009.
- de SINGLY, François (2017) *Double Je – Identité personnelle et identité statutaire*, Individu et Société, Armand Colin, France.
- de SINGLY, François (2011a) *L'individualisme est un humanisme*, Essai, l'Aube, France.
- de SINGLY, François (2011b) *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Armand Colin, France.
- de SINGLY, François (2003) *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Pluriel, France.
- DECHAUX, Jean-Hugues (2001) « L'intimisation de la mort », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 1, Presse universitaire de France, France.
- de TOCQUEVILLE, Alexis (2012) *L'ancien régime et la révolution*, Folio histoire, Saint Amand, Paris.
- DECHAUX, Jean-Hugues (2000) « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », *L'Année sociologique*, 2001/1 (Vol. 51), Presse universitaire de France, France.
- DECHAUX, Jean-Hugues (1997) *Le souvenir des morts*, Le lien social, Presse universitaire de France, France.
- DELMOTE, Florence (2010) « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias » *Norbert Élias et le vingtième siècle*, Vingtième Siècle, Revue d'histoire vol. 106, n° 2, pp. 29-36, Presse de Science Po, France.
- DOSTOIEVSKI, Fedor (1992) *Les carnets de sous-sol*, Babel, Acte Sud, France.
- DUBAR, Claude (2007) *La crise des identités*, Le lien social, France.
- DUBET, François (2015) *Sociologie de l'expérience*, Essais, Seuil, France.
- DUBET, François et Danilo MARTUCELLI (1998) *Dans quelle société vivons-nous ?*, L'épreuve des faits, Seuil, Paris.
- DUMONT, Louis (1991) *Essais sur l'individualisme*, Seuil, Paris.
- ELIAS, Norbert (1987) *La société des individus*, Agora, Paris, [2012].
- ELIAS, Norbert (1983) *Engagement et distanciation*, Fayard, Paris, [1993].
- FERRARIS, Maurizio (2015) *Documentality. Why it is necessary to leave traces*, Fordham University Press, New York.
- FERRARIS, Maurizio (2010) *Âme et iPad*, Parcours numériques, Montréal.

- FERRARIS, Maurizio (2006) *T'es où ? Ontologie du téléphone mobile*, Albin Michel, Paris.
- FESCHET, Valérie (1998) *Les papiers de famille*, Publication de l'Université de Provence, Provence.
- GEORGES, Fanny (2013) «De l'identité numérique aux éternités numériques», *sixième Université d'automne des RAMM*, Les nouvelles technologies, Web. 7 octobre 2013, Aix-les Bains, France
- GIDDENS, Anthony (2012) *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Quadrige, Presse universitaire de France, France.
- GIDDENS, Anthony (2000) *Les conséquences de la modernité*, Théorie sociale contemporain, l'Harmattan, France.
- GIDDENS, Anthony (1994) *La transformation de l'intimité*, l'Harmattan, Paris.
- GIDDENS, Anthony (1991) *Modernity and Self-Identity*, Stanford University Press, Stanford.
- GIBSON, James J. (1977) The theory of affordances», *Perceiving, Acting, and Knowing. Towards an Ecological Psychology*, livre édité par Shaw R., Bransford J, Hoboken, États-Unis.
- GIBSON, Margaret (2008) *Object of the dead: mourning and memory in everyday life*, Melbourne University Press, Melbourne.
- GIBSON, Margaret (2007) «Death and mourning in technologically mediated culture», *Health Sociology review*, Vol. 16.
- GUSTAVSSON, Anders (2015) *Death, Dying and Bereavement in Norway and Sweden in Recent Times*, Humanities, Oslo, Norvège.
- HALBWACHS, Maurice (1950) *La mémoire collective*, Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs\\_maurice/memoire\\_collective/memoire\\_collective.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.pdf), Web. consulté le 16 février 2018.
- HALBWACHS, Maurice (1925) *Les cadres sociaux de la mémoire*, Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs\\_maurice/memoire\\_collective/memoire\\_collective.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.pdf), Web. consulté le 16 février 2018.
- HALLAM, Elizabeth et Danny MILLER (2001) *Death, memory and material culture*, Materializing Culture, Berg Publishers, Oxford.
- HALLAM, Elizabeth, Jenny HOCKEY et Glennys HOWARTH (1999) *Beyond the Body: Death and social Identity*, Routledge, Royaume-Uni.
- HARTOG, François (2003) *Régimes d'historicité ; présentisme et expériences du temps*, Seuil, France.
- HEINICH, Natalie (2011) *La sociologie de l'art*, Repère, La découverte, Paris.
- HOURIZI, Rachid (2011) «Does the internet change how we die and mourn? An Overview», *Journal of Death and Dying*, Omega, New York.

- HOWARTH, Glennys (2007) *Death and Dying. A sociological introduction*, Polity Press, Cambridge.
- HOWARTH, Glennys (2000) « Dismantling the boundaries between life and death », *Mortality*, Vol. 5, n° 2, Royaume-Uni.
- ILLOUZ, Eva (2014) *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse*, Point Essai, Point, France.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2014) *Identités, la bombe à retardement*, Textuel, France.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2010) *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Plurielle, Paris.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2007) *Ego ; pour une sociologie de l'individu*, Hachette Littératures, Paris.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2002) *Premier matin : Comment naît une histoire d'amour*, Individu et société, Armand Colin, Paris.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1996) *L'entretien compréhensif*, Nathan Université, Paris.
- KLASS, Dennie, Phyllis R. SILVERMAN et Steven L. NICKMAN (1996) *Continuing bonds. New Understandings of Grief*, Taylor & Francis, États-Unis.
- KÜBLER-ROSS, Elisabeth (1975) *Les derniers instants de la vie*, Labor et Fides, Genève.
- LAFONTAINE, Céline (2008) *La société post-mortelle*, Seuil, Paris.
- LAHIRE, Bernard (2011) *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Pluriel, Armand Colin, Paris.
- LYON, David (2002) *Everyday Surveillance: Personal data and social classifications*, Communication & Society, Routledge, Abingdon.
- MARTUCCELLI, Danilo (2017) *La condition sociale moderne. L'avenir d'une inquiétude*, Folio essais, Paris.
- MARTUCCELLI, Danilo (2014) *Les sociétés et l'impossible : Les limites imaginaires de la réalité*, Individu et société, Armand Colin, Paris.
- MARTUCCELLI, Danilo (2005) *La consistance du social. Une sociologie pour la modernité*, Le sens social, Presse universitaire de Rennes, Rennes.
- MARTUCCELLI, Danilo (2004) « Figures de la domination », *Revue française de sociologie* Vol. 45, N° 3 (Jul. - Sep., 2004), pp. 469-497, France.
- MARTUCCELLI, Danilo (2002) *Grammaires de l'individu*, Folio essais, Gallimard, France.
- MARTUCCELLI, Danilo (1999) *Sociologie de la modernité*, Folio essais, Gallimard, France.
- MASSIMI, Michael et Ronald M. BAECKER (2010) *A Death in the Family: Opportunities for Designing Technologies for the Bereaved*, New York.
- ODOM, William, et al. (2010) *Passing On & Putting To Rest: Understanding Bereavement in the Context of Interactive Technologies*, ACM, Proceeding, États-Unis.

- ONFRAY, Michel (2015) *Cosmos. Une ontologie matérialiste*, Flammarion, France.
- ONFRAY, Michel (2012) *L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus*, Flammarion, France.
- ONFRAY, Michel (2011) *La construction du surhomme*, Le livre de poche, Grasset, France.
- PASTINELLI, Madeleine (2009) «La mémoire et l'oubli dans l'univers de l'archive totale», *EspacesTemps.net*, Travaux, 19.02.2009, <http://www.espacestemp.net/articles/archive-totale/>.
- PERIAULT, Jacques (2009) «Traces numériques personnelles, incertitude et lien social», *Hermès*, La Revue 2009/1 (n° 53).
- PITSILLIDES, Stacey, Mike WALLER et Duncan FAIRFAX (2013) «Digital Death: What role does digital information play in the way we are (re)remembered?», *Digital Identity and Social Media*, Information Science reference, Alberta, Canada.
- PROUST, Marcel (1999) *La recherche du temps perdu*, Quarto Gallimard, France.
- ROCHER, Guy (2003) *Introduction à la sociologie générale*, Troisième édition, Hurtubise HMH, Québec.
- ROUVROY, Antoinette (2008) «Réinventer l'art d'oublier et de se faire oublier dans la société de l'information?», *La sécurité de l'individu numérisé. Réflexions prospectives et internationales*, L'Harmattan, Paris.
- ROUDAUT, Karine (2012) *Ceux qui restent. Sociologie du deuil*, Le sens social, Presse universitaire de Rennes, Rennes.
- SEALE, Clive (1998) *Constructing Death, The sociology of dying and bereavement*, Cambridge University Press, United Kingdom.
- SHUTZ, Alfred (1987) *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens, Klincksieck, Paris.
- STASTTIQUE CANANA (2009), *Le taux de suicide : un aperçu*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2012001/article/11696-fra.htm>, Web. 2017-06-16
- TAYLOR, Charles (2015) *Le malaise dans la modernité*, Éditions du Cerf, Paris.
- TAYLOR, Charles (2003) *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Boréal compact, Boréal, Montréal.
- THOMAS, Louis-Vincent (1980) *Le Cadavre : de la biologie à l'anthropologie*, Complexe, Bruxelles.
- THOMAS, Louis-Vincent (1977) *Pouvoir et mort*, Payot, France.
- TURKLE, Sherry (2004) «Mémoire à l'écran» *Mémoire quotidienne. Communautés et communication à l'ère des réseaux*, Federico Casalegno (dir.), Presses de l'Université Laval, pp. 257-270, Québec.
- WALTER, Tony (1999) *On bereavement : The culture of grief*, Open University Press, Royaume-Uni.

YONNET, Paul (2006) *Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, Bibliothèque des sciences-humaines, Édition Gallimard, Paris.

ZIEGLER, Jean (2008) *Les vivants et la mort*, Seuil, France.



## Annexe A – Grille d’entretien

Juste pour vous donner une idée de la ligne directrice, je vais d’abord vous questionner sur les circonstances du décès, puis de ses suites. Nous nous pencherons ensuite sur la gestion des possessions du défunt et de la recherche de document. En troisième lieu, nous aborderons le rapport aux objets laissés par le défunt, et plus particulièrement celui entretenu avec les appareils numériques et les données qu’ils contiennent. L’enquête porte autant sur ce qu’on a fait avec les objets que sur l’expérience vécue et les émotions ressenties au contact de ces objets. Pour finir, vous aurez à répondre à quelques questions pour mieux connaître votre profil. (Avant de commencer, j’aimerais savoir quel était votre lien avec le proche dont vous me parlez).

- 1) Pouvez-vous me raconter quelles étaient les circonstances du décès ?
  - a. Est-ce que c’était prévisible ? De quelle manière avez-vous appris la nouvelle ? Combien de temps s’est-il passé entre le moment où vous avez appris la nouvelle et le décès ?
- 2) Qui sont les personnes qui ont été appelées à intervenir pour s’occuper des suites du décès et des affaires de la personne décédée ? (Qui s’est occupé de quoi ?)
  - a. Quel était votre rôle ? Quelles ont été vos démarches ?
- 3) Avez-vous eu à interagir avec les possessions du défunt ? Pouvez-vous m’en parler ?
  - a. Comment cela s’est-il déroulé ? Avez-vous des anecdotes ? Pouvez-vous me parler du premier contact ? Et comment vous êtes-vous sentis ?
- 4) Avez-vous eu à chercher des documents ?
  - a. Par exemple, pour la fermeture de compte (banque / caisse / gouvernement / en ligne / autres.)
  - b. Qu’avez-vous eu à chercher ?
- 5) Qu’est-ce qu’il | elle avait comme supports et données numériques ?
  - a. Clefs USB, appareil photo, ordinateur, disque dur interne/externe, téléphone cellulaire, tablette, console de jeu vidéo, montre intelligente, etc.
  - b. Fichier texte, photo, vidéo, historique de conversation, historique internet, courriel, etc.
- 6) Pouvez-vous me partager ce qui a été fait de chacun de ces supports et de ces données ?
  - a. En avez-vous regardé le contenu ? Qu’avez-vous consulté ? Avez-vous copié certaines données ? Avez-vous eu de la difficulté à trouver les mots de passe ? Avez-vous regardé certaines choses avec d’autres personnes ?
- 7) Comment vous êtes-vous senti ?
  - a. Avez-vous, à quelconque moment, eu l’impression d’entrer dans l’intimité du défunt ?
- 8) Avez-vous découvert des choses que vous ne saviez pas ?
  - a. Si non - Avez-vous vu la personne sous un nouvel angle ?

- b. Dans quoi ? Objet, papier, lettres, données numériques (photo, vidéo, courriel, fichier texte, etc.)
- 9) Est-ce que cette expérience vous a amené à penser à vos propres archives et affaires ? (Gestion, mots de passe, intimité).
- 10) Imaginons que vous mouriez demain : que pensez-vous qu'il arriverait avec vos propres traces ?

### **Profil du participant**

Nous avons presque fini, il ne reste que quelques petites questions relatives à votre profil. Je tiens à vous reconfrmer que les informations et la conversation que nous avons eue aujourd'hui resteront confidentielles. Je prends seulement ces quelques informations pour faire un profil des personnes avec lesquelles j'ai tenu ce type d'entretien.

Pouvez-vous me donner :

- a. Votre âge ?
- b. Votre état civil ?
- c. Le type de ménage dans lequel vous résidez ?
- d. Votre occupation ? (Emploi.)
- e. Votre niveau de scolarité ?
- f. (Quel âge avait le défunt lorsqu'il est décédé ?).

Je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez accordé.

## Annexe B – Lettre de sollicitation

Faculté des sciences sociales  
Département de sociologie  
Québec, Canada G1K 7P4



Québec, 8 novembre 2016

**Objet : Sollicitations pour une entrevue individuelle dans le cadre du projet de recherche intitulé : « Rapport aux données numériques d'un proche défunt ».**

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Thomas Blouin, je suis un étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval sous la direction de Mme Madeleine Pastinelli.

Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en sociologie, je mène une enquête s'intéressant à ce que font les personnes, après la mort d'un proche, avec les objets et les supports numériques (appareil photo, téléphone cellulaire, ordinateur, etc.) qui ont appartenu à la personne décédée. Le but de la recherche est de mieux saisir le rapport entretenu avec les traces et archives produites par l'actuelle surabondance de données numériques (photo, vidéo, fichier texte, etc.) dans les sociétés contemporaines.

Je suis à la recherche de personnes âgées de 18 ans et plus qui ont vécu le décès d'un proche au cours des six dernières années et depuis au moins six mois et qui ont eu à s'occuper de ses biens ou ont hérité d'un dispositif numérique (appareil photo, ordinateur, téléphone, disque dur, etc.) contenant des données laissées par le défunt. Les deuils suite à des cas de mort causée par un acte criminel sont toutefois exclus de mon échantillon, dû à la nature particulière de ce type de décès. De plus, les répondants devront se trouver au Québec. Si vous répondez à ces conditions, j'aimerais vous rencontrer dans le cadre d'une entrevue de recherche.

L'entretien, individuel, devrait durer entre 90 et 120 minutes et il portera sur les circonstances du décès, le déroulement de ce qui s'en suit et de la gestion des possessions du défunt. Nous aborderons par la suite le rapport aux objets laissés par le défunt, et plus particulièrement celui entretenu avec les appareils numériques et les données qu'ils contiennent. L'enquête porte autant sur ce qu'on a fait avec les objets que sur l'expérience vécue et les émotions ressenties au contact de ces objets. Pour finir, je vous poserai quelques questions factuelles pour mieux connaître votre profil et celui du défunt. Ces informations, en plus de toutes celles recueillies durant l'entretien, resteront confidentielles.

Si vous souhaitez y participer ou si vous voulez en savoir plus sur ma démarche, je vous invite à me contacter par téléphone ou par courriel au [REDACTED] ou à l'adresse suivante : thomas.blouin.1@ulaval.ca.

Je vous remercie de l'intérêt porté à ma recherche et au plaisir de vous rencontrer,

Thomas Blouin  
Étudiant à la maîtrise en sociologie  
Département de sociologie  
Université Laval  
thomas.blouin.1@ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2016-182 A1 / 12-09-2016.

## **Annexe C - Formulaire de consentement**

### **Présentation du chercheur**

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise de Thomas Blouin, dirigé par Madeleine Pastinelli, du département de sociologie à l'Université Laval.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

### **Nature de l'étude**

La recherche a pour but d'étudier les pratiques et le discours des personnes entretenant un rapport avec des données numériques (photo, vidéo, fichier texte, etc.) et leurs supports (appareil photo, téléphone cellulaire, ordinateur, etc.) qui ont appartenu à un proche défunt. L'enquête porte autant sur ce qu'on a fait avec les objets que sur l'expérience vécue et les émotions ressenties au contact de ces objets.

### **Déroulement de la participation**

Votre participation à cette recherche consiste à participer à un entretien individuel, d'une durée d'environ de 90 à 120 minutes qui portera sur les éléments suivants :

- Les circonstances et les suites du décès d'un proche ;
- La gestion des possessions du défunt ;
- La relation avec des supports numériques (appareil photo, téléphone cellulaire, ordinateur, etc.) et des données numériques (photo, vidéo, fichier texte, etc.) ayant appartenu au défunt ;
- Quelques questions relatives au profil du répondant et du défunt (âge, relation, etc.).

### **Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation**

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, à votre propre comportement suite au décès d'un proche ainsi que sur des questions reliées à la mémoire et au souvenir du défunt. C'est également l'occasion de voir quelle est la place prise par les objets, les supports numériques et les données qu'elles contiennent dans l'expérience du deuil et de mémoire de l'autre.

Il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entrevue. Celle-ci pourra vous mentionner le nom d'une ressource en mesure de vous aider, au besoin. L'enquêteur est très conscient que certains deuils peuvent être particulièrement douloureux, tel serait par exemple le cas du deuil d'un enfant. Il sera donc très sensible à ce type de situation.

Lors de l'entrevue, vous gardez en tout temps le droit de passer une question ou encore, si besoin, de mettre fin à l'entretien. Si vous avez un malaise durant l'entrevue, que ce soit sur une question ou sur la direction générale de celle-ci, vous pouvez à tout moment faire part à la personne qui la mène. De plus, cette personne évitera de poursuivre sur un sujet s'il voit ou si vous l'informez que ce dernier est trop douloureux.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le chercheur dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

### **Confidentialité et gestion des données**

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants :

- les noms et informations des participants ainsi que ceux des personnes mentionnées dans l'entretien seront changés afin de rendre ces personnes non identifiables.
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes ;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués ;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés sur un ordinateur protégés par un mot de passe. Ils seront détruits deux ans après la fin de la recherche, soit en août 2019 ;
- la recherche pourra être l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ;
- un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature.

## Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

## Signatures

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à la recherche intitulée : Rapport aux données numériques d'un proche défunt. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

\_\_\_\_\_

Signature du participant, de la participante

\_\_\_\_\_

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant le 1er août 2017. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer le chercheur de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

\_\_\_\_\_

Signature du chercheur

\_\_\_\_\_

Date

### **Renseignements supplémentaires**

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Thomas Blouin, étudiant à la maîtrise, au numéro de téléphone suivant : [REDACTED], ou à l'adresse courriel suivante : thomas.blouin.1@ulaval.ca.

### **Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
2325, rue de l'Université  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081  
Ligne sans frais : 1-866-323-2271  
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca